

Guide de l'étudiant 2026 - 2027



Guide de l'étudiant 2026 - 2027

INTRODUCTION

Bienvenue à Paris 8



Chères étudiantes, chers étudiants,

Nous avons le grand plaisir de vous accueillir à l'université Paris 8. Ce guide vous est destiné pour vous aider à mieux connaître votre université en cette nouvelle année universitaire.

Depuis sa création en 1969,

l'université Paris 8 a toujours fait de la réussite des étudiants et de la promotion sociale un objectif premier. Que ce soit en licence, en master ou en doctorat, vous bénéficierez de formations de haute qualité, des derniers développements des savoirs académiques, d'une pédagogie novatrice, et des outils d'analyse critique du monde contemporain qui vous accompagneront dans votre vie personnelle et professionnelle. Vous pourrez mener vos études à travers l'apprentissage aussi, grâce à une offre de 35 diplômes ouverts à l'alternance.

« Université des créations », l'université Paris 8 est un lieu propice à l'expérimentation, à des modalités inventives d'enseignement, à des recherches pionnières, à des modes variés d'accompagnement vers les réussites. En effet, nous avons la conviction que la réussite se conjugue sur le mode pluriel, qu'elle passe par de bonnes conditions d'études, mais aussi par l'épanouissement personnel sous toutes ses formes, par la possibilité de se découvrir et de créer, par la possibilité de s'engager au sein de la communauté et dans la cité. Aussi trouverez-vous dans ce guide l'ensemble des informations concernant les dispositifs d'accompagnement et de soutien (tutorat, préparation aux examens, dispositif « zéro non recours aux droits », aide au logement, offre santé, etc.), et les nombreuses possibilités que l'université Paris 8 vous offre pour répondre à vos aspirations, en matière sportive, culturelle, associative, et vous permettre de réaliser vos projets.

Vous y découvrirez aussi un campus en cours de transformation avec l'achèvement de la construction

du bâtiment H et, la construction de la future Maison des Associations. Ces bâtiments, répondant aux dernières normes environnementales, amélioreront, pour le premier, les conditions d'études, de travail et de création artistique et culturelle et, pour le second, la vie étudiante en tant que tiers lieu ouvert, dédié aux échanges, à la création et à l'engagement associatif et étudiant. Le campus se transforme aussi régulièrement grâce aux projets que proposent les étudiants dans le cadre du budget participatif. Cette année encore, vous pourrez formuler des propositions pour améliorer votre vie de campus et voter pour les projets de votre choix, dont beaucoup sont conçus dans une démarche écoresponsable qui nous est chère

L'université Paris 8 foisonne d'autres initiatives portées par ses étudiants et ses personnels que vous pourrez découvrir lors du Festival « Grand 8 ». Ce sera cette année la onzième édition de cet événement fédérateur de la rentrée qui rassemble tous les acteurs de l'université ainsi que nos partenaires extérieurs (collectivités locales, associations du territoire, institutions publiques, entreprises...) avec qui nous collaborons pour mieux vous accompagner et animer la vie de campus.

L'université Paris 8 travaille aussi en synergie avec des acteurs reconnus de la formation et de la recherche, comme le Campus Condorcet, pôle d'excellence en sciences humaines et sociales. L'université Paris 8 pilote également l'université européenne ERUA avec des universités allemande, bulgare, espagnole, grecque, italienne, lituanienne et polonaise afin d'enrichir l'offre de formations et de mobilités, ainsi que l'éventail des coopérations scientifiques et possibilités de s'engager dans la Cité. Cette ouverture à l'Europe et au monde s'accompagne de dispositifs de mobilité internationale dans les universités de près de quarante pays sur tous les continents. Je vous souhaite à toutes et tous une excellente année dans votre université et de vous y épanouir sur tous les plans.

Arnaud Laimé

Président de l'université Paris 8

INTRODUCTION

European Reform Universities Alliance (ERUA)

En vous inscrivant à l'université Paris 8, vous devenez automatiquement étudiant de l'Alliance européenne ERUA (European Reform University Alliance). Coordonnée par l'Université Paris 8, ERUA repose sur l'ambition de construire un modèle alternatif d'université européenne critique, propice à la création et aux approches expérimentales. En tant qu'université européenne, elle a pour but d'offrir à chacun de ses étudiants l'opportunité de vivre une expérience d'apprentissage unique et diversifiée, dans un environnement multilingue, multiculturel et multi-campus.

ERUA offre aux étudiants des opportunités de mobilité courte dans le cadre de programmes de formation innovants et transdisciplinaires. Ces formations, qui peuvent prendre la forme de cours intensifs, de séminaires itinérants, d'écoles d'été ou d'hiver ou encore de cours semestriels (en présentiel, hybride ou en ligne), enrichissent le parcours universitaire des étudiants en leur permettant de vivre une expérience académique de courte durée à l'étranger. ERUA place l'étudiant au cœur de son apprentissage, en valorisant son engagement et le développement d'une pensée critique.

Elle permet ainsi à chaque étudiant de construire un parcours de formation original en effectuant plusieurs mobilités courtes (physiques et virtuelles) dans les autres universités de l'Alliance. Ces mobilités, prises en charge financièrement par ERUA, donnent lieu à l'obtention de crédits ECTS reconnus dans votre parcours.

ERUA offre également des opportunités de participation étudiante : tous les étudiants de l'alliance peuvent intégrer les conseils locaux présents dans chaque université, pour porter la voix des étudiants au sein de l'alliance et monter des projets en lien avec les valeurs d'ERUA sur les campus.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site web d'ERUA ou au service des relations et de la coopération internationales (SERCI), situé à la Maison de la Recherche (Salle A2-210).

Contact : erua.eui@univ-paris8.fr
Site web : <https://erua-eui.eu/>

INTRODUCTION

Le mot du vice-président étudiant

Le vice-président étudiant (VPE) est élu pour un mandat maximal de deux ans par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) après présentation officielle de ses projets. Tous les élus étudiants à la CFVU peuvent déposer leur candidature.

Le vice-président étudiant est associé à l'équipe présidentielle. En plus de siéger à la CFVU, il assiste aux réunions de l'équipe de direction et aux réunions des Vice-Présidents de l'Université. Il est également convié à toute commission où son opinion est requise. Il peut être associé à tout projet pour lequel il est nécessaire d'apporter un regard d'étudiant et il siège d'office à la commission permanente en charge des préparations à la CFVU et au FSDIE (gestion du Fonds de Solidarité pour le Développement des Initiatives Étudiantes).

Il joue le rôle de relais entre les différentes instances de l'Université et les étudiants. Il a pour fonction de représenter la voix étudiante dans les différentes commissions de l'Université.

N'hésitez pas à le contacter lui ou un de vos élus, ils pourront vous aider en cas de litiges, de demandes particulières ou de recherches d'informations concernant les services universitaires.

Aghiles Saddedine

Vice-Président étudiant de l'université de Paris 8

INTRODUCTION

Saint-Denis s'ouvre à vous

Chères étudiantes, chers étudiants,

Choisir l'université Paris 8, c'est rejoindre un établissement reconnu pour son excellence, son ouverture sur le monde et son engagement en faveur de l'émancipation par le savoir. C'est aussi faire le choix de Saint-Denis Piereffitte, une ville jeune, populaire, créative et profondément tournée vers l'avenir.

À Saint-Denis Piereffitte, nous sommes convaincus que la vie étudiante ne s'arrête pas aux portes du campus. Notre ambition est de faire de notre ville un véritable territoire étudiant, où chacun peut apprendre, s'engager, entreprendre et s'épanouir. Nous voulons renforcer les liens entre l'université, les habitants, les associations, les équipements culturels et sportifs, les commerces et les acteurs économiques.

La Ville agit concrètement pour accompagner les étudiantes et les étudiants. Avec le **Pass Étudiant**, nous soutenons leur pouvoir d'achat. Avec la **Bourse Engagement Étudiant Solidaire**, nous valorisons

celles et ceux qui s'investissent dans la vie associative en leur apportant un soutien financier. Grâce à **Initiative Jeune**, nous accompagnons les projets individuels et collectifs. Enfin, les équipes du QG Déclic, de l'Espace Piereffitte Jeune et de la Maison de la Vie Associative sont à leurs côtés pour les conseiller et les accompagner dans leurs démarches. Étudier ici, c'est aussi profiter d'une offre culturelle, sportive et patrimoniale exceptionnelle, d'une vie associative dynamique et de nombreux événements qui font vivre notre territoire toute l'année.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite la bienvenue à Saint-Denis Piereffitte et une excellente année universitaire, riche en découvertes, en réussites et en engagements.

Bally Bagayoko
Maire de Saint-Denis
et président de Plaine Commune

Introduction



Découvrir l'université Paris 8

- Situation géographique 11
- Moyens d'accès au site principal 12
- Moyens d'accès aux IUT 13
- Plan des bâtiments (site principal) 14
- Sécurité et sûreté de l'établissement 16
- Composantes de l'Université 17
- Fonctionnement de l'Université 18
- Paris 8 en chiffres 2025 - 2026 20
- Observatoire de la vie étudiante - OVE 21
- Services utiles 22



Devenir étudiant à Paris 8

- Architecture des diplômes 27
- Liste des diplômes LMD 28
- Implantation des UFR, des IUT et de leurs secrétariats 35
- Candidature 39
- Inscription administrative 48
- Auditeur libre 49
- Sécurité sociale 50



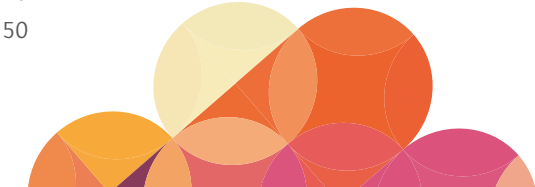
Construire son parcours d'études

- Organisation générale des études 55
- Inscription pédagogique 58
- Pôle Alternance 60
- Certifications et préparations 63
- Institut d'enseignement à distance - IED 64
- Information Masters M2E et concours de l'enseignement 65
- Formation continue 66
- Validation des acquis 68
- Démarche VAE diplômante 70



Être accompagné dans son projet

- Information, orientation et insertion professionnelle - SCUIO-IP 75
- Bureau d'appui à la pédagogie numérique - BAPN 78
- Centre de langues - CDL 80
- Bibliothèque universitaire - SCD 81
- Service des relations et de la coopération internationales - SERCI 85
- Service création audiovisuelle - SCA 89
- Maison de l'étudiant - MDE 92
- Adresses utiles 93





Se destiner à la Recherche 97

La Recherche	99
Direction des services de la Recherche	101
Écoles doctorales – ED	102
Principaux partenaires Recherche	105
Presses universitaires de Vincennes – PUV	107



Participer à la vie de campus 111

Politique de transition écologique et sociale

Centre interdisciplinaire des transitions et des innovations écologiques et sociales – CITIES	113
--	-----

Vie associative et citoyenneté étudiante

Direction vie de campus	115
Associations étudiantes	120

Découvrir l'offre culturelle et sportive

Service d'action culturelle et artistique – ACA	126
Billetterie de l'ACA	128
Service universitaire des activités physiques et sportives – SUAPS	129



Bénéficier des services de la vie étudiante 131

Compensation du handicap, aides sociales, bourses et aides financières

Direction vie de campus	133
Bourses et autres aides financières	137
Service social du CROUS de Créteil	139

Accompagnement et aides médicales

Infirmierie	140
Service de santé étudiant - SSE	141

Logement et restauration

Logement universitaire	143
Restauration universitaire	145



Être étudiant à Saint-Denis 147

Saint-Denis et son territoire	149
Saint-Denis: ville des rois morts et du peuple vivant!	151

Découvrir l'université Paris 8

Découvrir l'université Paris 8

Situation géographique	11
Moyens d'accès au site principal	12
Moyens d'accès aux IUT	13
Plan des bâtiments (site principal)	14
Sécurité et sûreté de l'établissement	16
Composantes de l'Université	17
Fonctionnement de l'Université	18
Paris 8 en chiffres 2025 – 2026	20
Observatoire de la vie étudiante – OVE	21
Services utiles	22

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Situation géographique

Le site principal de l'université Paris 8 est situé à Saint-Denis

Entrée de l'Université : rue Guynemer (face au métro)

Adresse postale : 2, rue de la Liberté
93526 Saint-Denis cedex
Tél. 01 49 40 67 89
www.univ-paris8.fr

Point Premier Accueil

Hall d'entrée de l'Université
Un lieu pour se repérer sur le campus, s'informer sur les formations dispensées à Paris 8 et sur les services de la vie étudiante.

Horaires

Lundi à vendredi : 8 h 30-18 h 30
Samedi : 9 h-12 h 30

Le domaine public de l'Université est ouvert librement aux étudiants, aux enseignants et au personnel BIATOSS. Les invités *et intervenants* extérieurs sont autorisés à y pénétrer pour assurer les fonctions ou interventions que nécessite leur présence (<https://www.univ-paris8.fr/Reglement-interieur>).

Le respect de ces règles contribue à la sécurité des usagers et l'Université exercera tout recours judiciaire nécessaire à la sûreté de sa communauté.

Les instituts universitaires de technologie de l'université Paris 8

- **IUT de Montreuil**
140 rue de la Nouvelle France – 93100 Montreuil
Tél. 01 48 70 37 00
www.iut.univ-paris8.fr
- **IUT de Tremblay-en-France**
3 rue de la Râperie – 93290 Tremblay-en-France
Tél. 01 41 51 12 22
www.iutt.univ-paris8.fr



DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Moyens d'accès au site principal



Par le métro

- Ligne 13, Châtillon Montrouge – St-Denis Université, arrêt St-Denis Université

Par le tramway

- Ligne T1, Asnières Gennevilliers/Les Courtilles – Noisy-le-Sec RER, arrêt Marché de St-Denis, puis bus 255, arrêt St-Denis Université ou arrêt St-Denis Basilique, puis métro ligne 13, arrêt St-Denis Université
- Ligne T5, Garges-Sarcelles RER/SNCF – Marché de St-Denis, arrêt Guynemer, puis prendre rue Guynemer, 5 mn à pied de l'Université

Par le train et le RER

- Ligne de Paris-Nord, arrêt Gare de St-Denis, correspondance avec la ligne d'autobus 255, arrêt St-Denis Université
- RER ligne D, Melun/Malesherbes – Orry-la-Ville, arrêt Gare de St-Denis, correspondance avec la ligne du tramway T1, arrêt Basilique de St-Denis, puis métro ligne 13, arrêt St-Denis Université

Par la route

- De Paris : autoroute A1 (dite du Nord) à la Porte de la Chapelle, sortie n° 3, direction St-Denis Universités – Pierrefitte ; après le 4^e feu tricolore, prendre la bretelle à droite, direction Stains – St-Denis Universités – Vélodrome
- De Lille : autoroute A1, sortie St-Denis, puis sortie St-Denis Universités – Pierrefitte – Villetaneuse
- De Beauvais : Nationale 1, sortie St-Denis Universités

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Moyens d'accès aux IUT



IUT de Montreuil

Par le RER

- Ligne A, direction Marne-la-Vallée, arrêt Val-de-Fontenay, puis bus 122, arrêt Nouvelle France ou 301, arrêt les Ruffins

Par le métro

- Ligne 9, Pont de Sèvres – Mairie de Montreuil, arrêt Mairie de Montreuil, puis bus 122, arrêt Nouvelle France

Par la route

- Depuis la Porte de Bagnolet, autoroute A3 direction Lille, prendre la sortie S29 Montreuil-Ruffins, puis prendre la direction Montreuil Th. Sueur ; arrivé devant la station service BP, continuer tout droit (légèrement à gauche). Au feu suivant, tourner à droite, direction Fontenay-sous-Bois. Juste avant le feu suivant, tourner à droite.

IUT de Tremblay-en-France

Par le RER

- Ligne B, direction Mitry-Claye, arrêt Vert-Galant, puis bus 619 ou T'bus, arrêt IUT

Par l'autobus

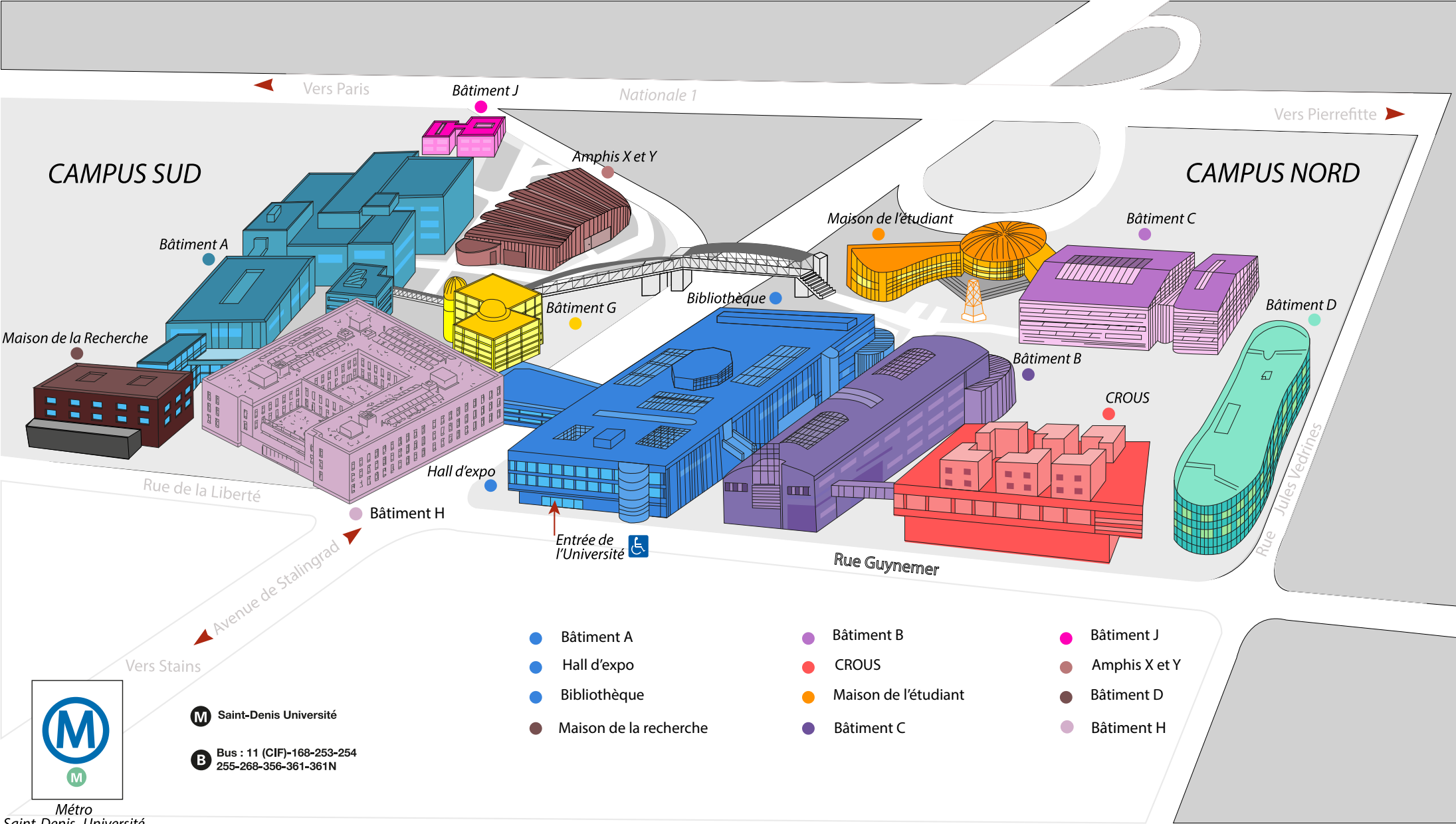
- Ligne 619, Gare Vert-Galant – Centre postal, arrêt IUT
- Ligne T'bus, Gare Vert-Galant – Vieux Pays ou Roissypole, arrêt IUT

Par la route

- Autoroute A 104, sortie Villepinte – Tremblay-en-France. Au rond-point, suivre Tremblay Vieux-Pays, puis prendre la direction IUT.

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Plan du campus de Saint-Denis



DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Sûreté de l'établissement, sécurité incendie et secours et assistance à la personne

Service sûreté

Rattaché à la direction de la logistique, le service sûreté assure une permanence 365 jours par an, 7 j/7 et 24 h/24. Il se tient à la disposition de tous les usagers de l'Université et a pour mission principale de garantir la sécurité des biens et des personnes dans l'enceinte de l'établissement.

Il est également amené à prendre toutes mesures de prévention ainsi qu'à effectuer les interventions nécessaires.

Le site est placé sous vidéo surveillance (Loi n° 95-73 du 21/01/95 – décret n° 96-926 du 17/10/95).

Tél. 01 49 40 66 66/69 99

Mél. surete@univ-paris8.fr

christian.virginie@univ-paris8.fr (à mettre en copie)
brahim.bouzeria@univ-paris8.fr (à mettre en copie)

Service hygiène et sécurité

Les missions du service Hygiène et Sécurité s'articulent autour de 3 grands axes :

- la sécurité incendie
- la santé et sécurité au travail
- le secourisme

Vous pouvez indiquer vos suggestions d'amélioration des conditions de travail, vos observations sur le registre santé et sécurité au travail, présent à différents endroits : loge du bâtiment A, accueil des deux IUT, aux secrétariats de l'UFR STN, Arts, Culture et communication, à la direction de la logistique... Un autre registre (registre d'accessibilité dans les établissements recevant du public – ERP) est installé au Poste central de sécurité incendie à la personne pour toute personne à mobilité réduite voulant signaler un problème d'accessibilité de sécurité et/ou se faire accompagner.

Le Poste Central de sécurité incendie

Tél. 01 49 40 71 00 / 71 30 ou 06 14 38 74 61

Mél. pompiersunivparis8@gmail.com

Mettre en copie : yoann.rousseau02@univ-paris8.fr

Pour les sourds et malentendants : **Tél. 112/114**

Heures d'ouverture : 24 h/24

Il fournit l'aide appropriée aux personnes qui le sollicitent et peut demander, suivant les cas, l'aide des infirmières et des secours extérieurs par l'intermédiaire du SAMU (15) ou des Pompiers (18). Les agents SSIAP (Service de Secours Incendie et d'Assistance aux personnes) sont formés en secourisme PSE1 ou SST et connaissent les gestes qui sauvent. Vous décrivez l'état de la victime et un agent SSIAP du PCSI viendra vous rejoindre avec le matériel adapté (sac premier de secours, défibrillateur si besoin...).

Accessibles à tout secouriste, **les défibrillateurs** sont installés dans les lieux suivants :

- Hall RDC côté reprographie bâtiment A
- Entrée RDC Bâtiment D
- Salle de Sport
- Entrée Principale MDE
- Entrée Principale Bâtiment C
- Poste Central de sécurité incendie (entrée principale)

En outre, une salle de repos a été aménagée au poste de secours pour tout besoin d'intervention sanitaire, en cas de malaise en attendant les secours ou la famille. Dans certains cas, cette salle permet aussi aux secouristes de prodiguer les premiers soins avant l'arrivée des pompiers.



DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Composantes de l'Université

11 unités de formation et de recherche (UFR)

- AES – Économie et gestion (AES-EG)
- Arts, philosophie, esthétique (ARTS)
- Culture et communication (CC)
- Droit
- Études, recherche et ingénierie en territoires, environnements, sociétés (érites)
- Langues, et Cultures étrangères (LCE)
- Psychologie
- Sciences de l'éducation, psychanalyse et français langue étrangère (SEPFLE)
- Sciences du langage (SDL)
- Mathématiques, informatique, technologies, science de l'information et de la communication (MITSIC)
- Textes et Sociétés

4 instituts

- Institut d'enseignement à distance (IED)
- Institut d'études européennes (IEE)
- Institut français de géopolitique (IFG)
- Institut d'études judiciaires (IEJ)

2 instituts universitaires de technologie (IUT)

IUT de Montreuil

- Gestion administrative et commerciale des organisations
- Informatique
- Information – communication
- Qualité, logistique industrielle et organisation

IUT de Tremblay-en-France

- Génie industriel et maintenance
- Gestion des entreprises et des administrations
- Management de la logistique et des transports

4 écoles doctorales

- Pratiques et théories du sens
- Esthétique, sciences et technologies des arts
- Cognition, langage, interaction
- Sciences sociales

Services dédiés aux étudiants

- Le service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP)
- Informations M2E et concours de l'enseignement
- Le pôle Alternance
- Le bureau d'appui à la pédagogie numérique (BAPN)
- Le service Création audiovisuelle (SCA)
- Le centre de langues (CDL)
- Le service commun de la documentation (bibliothèque)
- Le service d'action culturelle et artistique (ACA)
- Le service de la coordination des écoles doctorales
- La direction vie de campus
- La direction de la scolarité
- Le service des relations et de la coopération internationales (SERCI)
- Le service de santé étudiante (SSE)
- Les presses universitaires de Vincennes (PUV)
- Le service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS)
- L'observatoire de la vie étudiante (OVE)
- Le centre interdisciplinaire des transitions et des innovations écologiques et sociales (CITIES)

Fonctionnement de l'Université

Les missions

Les missions de l'Université, conformément à l'article L.123-3 du Code de l'éducation, sont les suivantes :

- la formation initiale¹ et continue tout au long de la vie ;
- la recherche scientifique et technologique, la diffusion et la valorisation de ses résultats au service de la société ;
- l'orientation, la promotion sociale et l'insertion professionnelle ;
- la diffusion de la culture humaniste et l'information scientifique et technique ;
- la participation à la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- la coopération internationale.

La présidence

Le président de l'Université, par ses décisions, le conseil d'administration, le conseil académique (regroupant la commission de la recherche et la commission de la formation et de la vie universitaire), par leurs délibérations, leurs avis et leurs vœux, assurent l'administration de l'Université.

Le président dirige l'Université. Il préside le conseil d'administration et le conseil académique. Il est élu pour 4 ans à la majorité absolue des membres du conseil d'administration. Son mandat est renouvelable une fois. Il est assisté par le bureau de l'Université, la directrice générale des services et l'agent comptable.

Les vice-présidents

L'Université compte 6 vice-présidents :

- vice-président du conseil d'administration
- vice-président de la commission de la recherche
- vice-présidente de la commission de la formation et de la vie universitaire

- vice-président aux relations internationales
- vice-président étudiant

La vice-présidence étudiante

Issu des représentants des usagers titulaires de la commission de la formation et de la vie universitaire, le vice-président étudiant est élu pour 2 ans, après appel à candidature, par le conseil académique en formation plénière. Il représente le Bureau de la Vie Étudiante (BVE) dans les différents conseils et instances. Il développe la citoyenneté étudiante par l'organisation d'actions, assure la liaison entre les associations, les syndicats étudiants et les composantes de l'Université, étudie les projets ayant trait à la vie universitaire dans son ensemble, représente l'Université et ses étudiants auprès des différents partenaires de la vie étudiante.

Les conseils

L'Université est dotée de conseils centraux dont les membres sont élus pour 4 ans. Les représentants des étudiants sont élus pour 2 ans.

Elle compte en outre un conseil des directeurs de composantes, des conseils de perfectionnement et des commissions de directeurs d'UFR.

Chaque conseil élit un vice-président qui assiste le président dans les missions liées aux domaines de compétences du conseil concerné.

Le conseil d'administration est composé de 34 membres dont :

- 16 enseignants
- 4 personnels BIATPSS
- 6 étudiants
- 8 personnalités extérieures

Le conseil académique est composé de 77 membres. Il regroupe :

- **la commission de la recherche** (40 membres) :
 - 13 professeurs et personnels assimilés
 - 3 titulaires d'une habilitation à diriger les recherches
 - 6 docteurs (autres)
 - 4 non docteurs (enseignants et chercheurs)
 - 5 ingénieurs et techniciens
 - 1 parmi les autres personnels BIATPSS
 - 4 doctorants
 - 4 personnalités extérieures
- **la commission de la formation et de la vie universitaire** (37 membres) :
 - 14 enseignants
 - 5 personnels BIATPSS
 - 14 étudiants
 - 4 personnalités extérieures

Ces différents conseils sont dotés d'un bureau et assistés de commissions ou groupes de travail.

Des commissions permanentes

- un comité social d'administration (CSA) ;
- une commission paritaire d'établissement (CPE) ;
- un conseil des directeurs de composantes ;
- les sections disciplinaires du conseil académique compétentes à l'égard des usagers et des enseignants.

La direction générale des services

La directrice générale des services exerce ses fonctions en lien étroit avec l'équipe de la présidence. Elle prend toute mesure nécessaire au bon fonctionnement des services administratifs. Elle participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de l'établissement, veille à son application opérationnelle. Elle anime et coordonne l'ensemble des services administratifs et techniques, pilote les actions d'amélioration et de modernisation de la gestion.



1. L'Université assure également des formations en apprentissage.

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Paris 8 en chiffres 2025-2026

Les étudiants (23 094)^{1,2,3}

UFR et instituts	Groupes de disciplines	Total Licence (2)	Total Master (M1 M2)	Divers (3)	Total
UFR AES-EG	Administration, économie, gestion	1 219	301	20	1 540
UFR ARTS	Disciplines artistiques, philosophie	2 608	1 343	77	4 028
UFR CC	Culture et communication	666	241		907
UFR DROIT	Droit	1 106	367	285	1 758
UFR ériTES	Géographie, handicap	264	162		426
UFR LCE	Langues et cultures étrangères	1 474	199	36	1 709
UFR PSYCHOLOGIE	Psychologie	802	355		1 157
UFR SDL	Sciences du langage	219	97	10	326
UFR SEPF	Sc. éducation, psychanalyse, FLE (français pour étrangers)	388	359	119	866
UFR MITSIC	Mathématiques, informatique, technologies, science de l'information et de la communication	444	452		896
UFR TEXTES ET SOCIÉTÉS	Histoire, littératures, sc. politique, sociologie	1 614	578	17	2 209
IED (enseignement à distance)	Psychologie, droit, sc. éducation, informatique	2 581	926	102	3 609
IEE	Études européennes, commerce international	–	275		275
IFG	Géopolitique	–	203		203
IUT de Montreuil		821	–	–	821
IUT de Tremblay		469	–	–	469
TOTAL		14 675	5 858	666	21 199

Écoles doctorales	Doctorants
ED Pratiques et théories du sens	416
ED Esthétique, sciences et technologies des arts	210
ED Cognition, langage, interaction	224
ED Sciences sociales	259
Habilitations à diriger des recherches (hors ED)	21
TOTAL ED (hors HDR)	1 130

Les personnels

Emplois de personnels enseignants et enseignants chercheurs (tous grades confondus)	1 035
Emplois de personnels BIATPSS (bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniques, pédagogiques, sociaux et de santé)	768

Les laboratoires et structures de recherche

4 écoles doctorales
33 unités de recherche (9 Unités Mixtes de Recherche, 24 Unités de Recherche – UR)
1 structure fédérative : Lutin
École Universitaire de Recherche (EUR) : ArTeC
Réseau : R.E.S.E.I.D.A. (Recherches sur la Socialisation, l'Enseignement, les Inégalités et les Différenciations dans les Apprentissages)
Réseau : Groupement d'Intérêt Scientifique en Acquisition des Langues Secondes (GIS) : RÉAL2

Source : service pilotage, statistiques et contrôle de gestion, effectifs inscrits au 12 juin 2026

1. Nombre d'inscriptions principales payées (toutes composantes, formations et situations).

2. Licences, BUT, Licences professionnelles.

3. Divers : diplômes universitaires, formations internationales, préparations aux concours, auditeurs libres, formations hébergées (M2E, ArTeC, Études Politiques).

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Observatoire de la vie étudiante – OVE

Direction Formation

Bât. D

Mél. ove@univ-paris8.fr

L'observatoire de la vie étudiante (OVE) réalise différents types de travaux visant à approfondir la connaissance de la population étudiante. Il effectue des études quantitatives et qualitatives par extraction et analyse de données. Il se charge également de consulter directement les étudiants et les personnels au moyen d'enquêtes anonymes.

Trois grands axes orientent les travaux de l'OVE :

- l'insertion professionnelle des diplômés ;
- le suivi des parcours universitaires ;
- les conditions de vie et d'études des étudiants de l'Université.

Les données produites par l'OVE contribuent à une meilleure connaissance des trajectoires et de la réussite étudiantes. Elles sont analysées dans le cadre du processus d'amélioration continue des formations et constituent un outil de pilotage pour l'Université. Elles nourrissent également les indicateurs du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

L'OVE participe à la veille sur le système universitaire français, en collaborant avec l'OVE national, notamment pour la réalisation de l'enquête triennale Conditions de vie, déployée sur un échantillon représentatif des étudiants inscrits dans les établissements de l'enseignement supérieur en France.

L'Université Paris 8 est également membre de l'association RESOSUP qui fédère les observatoires des établissements de l'enseignement supérieur. Cette adhésion permet à l'OVE d'échanger avec les professionnels des structures similaires.

Les enquêtes réalisées par l'OVE de Paris 8 garantissent la confidentialité et le respect des données personnelles des répondants. Chaque questionnaire, avant d'être envoyé aux personnes interrogées, est soumis à l'appréciation du représentant de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés), qui s'assure de sa cohérence avec le RGPD (Règlement général sur la protection des données).

Calendrier des enquêtes annuelles pour lesquelles vous pourrez être sondés durant votre cursus

Période	Intitulé de l'enquête
En octobre	Questionnaire sur la campagne d'inscription
De décembre à avril	Enquête ministérielle de l'insertion professionnelle 6 mois et 30 mois après l'obtention du diplôme
En avril-mai	Évaluation des formations par les étudiants
Selon la date de fin de formation	Enquête d'insertion professionnelle pour les stagiaires en formation continue un an après la date d'obtention du diplôme / Évaluation des formations par les stagiaires en formation continue
Selon la date du jury	Questionnaire post-accompagnement Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Services utiles

	Secrétariat		Téléphone 01 49 40 ...
	Bâtiment	Salle	
Point accueil information	Entrée université		69-00
E-IP (Service information, orientation et insertion professionnelle)	A	347	67-17
Direction de la scolarité – secrétariat	G	112	64-30
■ Bureau d'admission des étudiants étrangers	G	016	64-33/64-34 71-03/73-06
■ Bureau des inscriptions	G	017	64-35/37/40/ 42/65-21/68-04
Bureaux des diplômes			
■ UFR AES Économie et gestion + UFR Droit + UFR LCE (master) + IUT Tremblay	G	014	64-54
■ UFR Arts	G	013	65-81
■ IED (Psychologie, informatique, sciences éducation, Droit) + UFR LCE (licence)	G	012	67-09
■ UFR SEPP + UFR MITSIC + UFR CC	G	014	65-85
■ UFR SDL + UFR éRITES + IEE + IFG + IUT Montreuil	G	011	65-01
■ UFR Textes et sociétés + UFR Psychologie + HDR	G	012	64-58
Direction Vie de Campus	MDE ¹		71-88
■ Pôle Accompagnement et soutien aux étudiants étrangers	MDE 008		71-72/68-23
■ Pôle social des étudiants	MDE 005		68-95/64-07/ 68-45
■ Pôle Événementiel et initiatives étudiantes	MDE 107/108		71-87/66-81/68-65
■ Pôle Responsabilité sociétale des universités (RSU)	MDE 102/111/112		64-68/64-02/ 71-39/67-38
■ Bureau des bourses	MDE 004		68-95/64-07
■ Pôle Handicap	MDE 001/002		71-48
Service social (CROUS)	MDE ¹		70-83
Service de santé étudiante (SSE)	C	CE-6	65-12
Bureau d'appui à la pédagogie numérique	C	E4	68-62
CDL (Centre de langues)	B1	204-205	68-43
Direction formation (Formation continue – Pôle Alternance)	D	221	70-70
VAE (Validation des acquis de l'expérience)	D	204	70-70
Bibliothèque universitaire	Bibliothèque		69-69
Service de la coordination des écoles doctorales	MDR ²	A3-324/A3-325	70-53
Bureau des thèses	MDR ²	A3-326	73-65/65-76
Service des Relations et de la Coopération Internationales	A-2	A2-214/216	64-12/70-68
Service des sports	Entre le bât. J et L		65-30
ACA (Action culturelle et artistique)	Entrée Université		65-28
■ Billetterie			65-09/65-37
■ Ateliers			67-76
Infirmierie	C	001/002/003	65-14/71-05/73-03
Violences faites aux femmes « women safe »	accueil@women-safe.org		01 39 10 85 35 ou 17 ou SMS secours 114
Cellule d'écoute Violences sexistes et sexuelles	D	323	73-31
Violences sexistes et sexuelles	celluledecoute@univ-paris8.fr		
N° d'urgence sécurité			66-66/71-00

1. Maison de l'étudiant.
2. Maison de la Recherche.

Le SCUIO-IP de Paris 8 propose

Des offres de stage, d'emploi et d'alternance

Sur rendez-vous



Sur Portail Pro
Paris 8

Des simulations
d'entretiens de
recrutement
& Relecture
de vos candidatures

Des informations
fiables sur les
métiers & formations
qui vous intéressent

Accueil sans
rendez-vous

Accès à 1 300
ouvrages
12 dossiers
documentaires
200 documents
électroniques

Un accompagnement
individuel

pour votre poursuite
d'études
et votre projet
perso ou pro

Horaires d'accueil

lundi et vendredi :
9h30–12h30
mardi, mercredi
et jeudi :
9h30–12h30
et 14h00–17h00

Bâtiment A, salle 347
scuio@univ-paris8.fr
01 49 40 67 17

Paris 8 propose un dispositif
de prévention, de signalement
et de prise en charge.

Agir, signaler contre les violences sexistes et sexuelles

Partenariats avec
l'association Women
Safe et la Maison des
Femmes de Saint-Denis
pour les violences
sexistes et sexuelles

Accompagnement

Cellule d'écoute

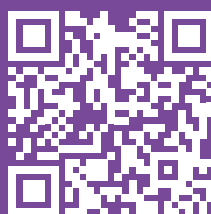
Référents de proximité

Pour en
savoir plus

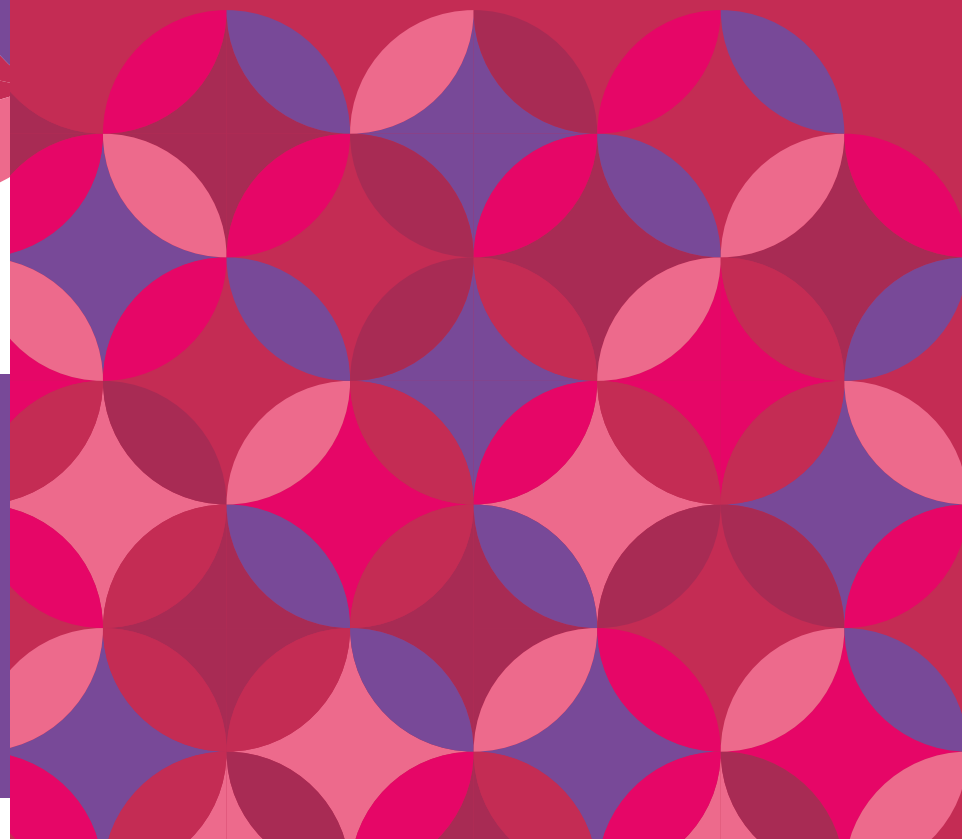
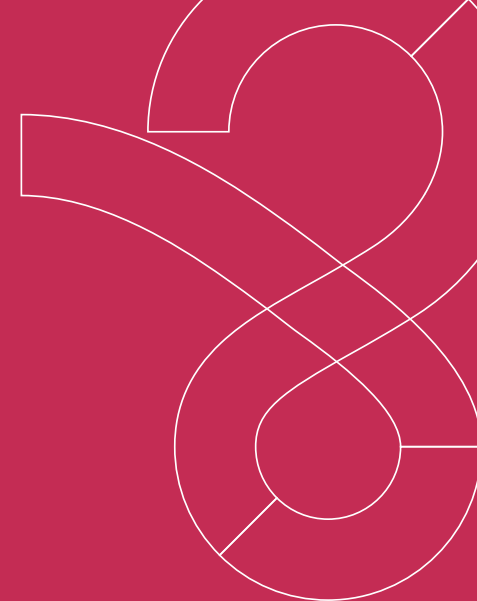


celluledecoute@univ-paris8.fr
01 49 40 73 31

Faire un
signalement



Devenir étudiant à Paris 8



Devenir étudiant à Paris 8

Architecture des diplômes	27
Liste des diplômes LMD	28
Implantation des UFR, des IUT et de leurs secrétariats	35
Candidature	39
Inscription administrative	48
Auditeur libre	49
Sécurité sociale	50

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8 Architecture des diplômes

L'architecture des études de l'enseignement supérieur s'articule autour de **3 grades ou niveaux de sortie** :

- L : Licence (bac + 3)
- M : Master (bac + 5)
- D : Doctorat (bac + 8)

Les diplômes intermédiaires DEUG (bac + 2) et maîtrise (bac + 4) sont délivrés uniquement sur demande de l'étudiant.

L'offre de formation est structurée en domaines de formation qui correspondent aux champs de compétences de l'Université.

Paris 8 propose

5 domaines en licence (bac + 3)

- Arts
- Droit, économie, gestion
- Lettres et langues
- Sciences humaines et sociales
- Sciences, technologies, santé

5 domaines en master (bac + 5)

- Arts
- Droit, économie, gestion
- Lettres et langues
- Sciences humaines et sociales
- Sciences, technologies, santé

Les domaines se déclinent :

- pour les licences, en **mentions**, éventuellement assorties de **parcours** et/ou de **spécialisations**
- pour les masters, en **mentions**, éventuellement assorties de **parcours** et/ou de **spécialisations**

Exemple : Licence domaine Arts, mention Musicologie, parcours Danse

Les doctorats sont organisés au sein des écoles doctorales.

Les formations sont découpées en **semestres représentant chacun un nombre de crédits européens, dits ECTS** (European Credit Transfer System) capitalisables (définitivement acquis) et transférables d'une université à l'autre en France et en Europe. À chaque grade correspond un nombre d'ECTS :

- **Licence** (6 semestres) 180 ECTS
- **Master** (4 semestres)
120 ECTS supplémentaires, soit 300 ECTS
- **Doctorat** (6 semestres)
180 ECTS supplémentaires, soit 480 ECTS

Les diplômes sont composés d'**unités d'enseignement (UE)** obligatoires ou optionnelles, elles-mêmes découpées en **éléments constitutifs (EC)** qui correspondent à un cours hebdomadaire pendant un semestre. À chaque EC et/ou UE est affecté un nombre de crédits (ECTS), prenant en compte le volume d'heures de cours, le travail personnel, les stages, les mémoires... et le poids de l'UE dans le diplôme.

Un élément constitutif est dit « **optionnel** » lorsqu'un étudiant peut choisir l'EC au sein d'une liste limitée. En L1, on peut aussi parler d'EC « **découverte** ».

Un élément constitutif est dit « **libre** » lorsqu'un étudiant peut choisir l'EC parmi la liste de tous les EC libres de l'Université. Ces cours peuvent être ou non disciplinaires.

Les formations sont organisées en **parcours-types correspondant à un ensemble cohérent d'UE** et permettant une individualisation des parcours.

L'étudiant peut construire son parcours de formation en fonction de son projet personnel et professionnel avec l'aide de l'équipe pédagogique du diplôme.

Cet accompagnement de l'étudiant doit :

- faciliter son orientation progressive ;
- assurer la cohérence pédagogique de son parcours ;
- augmenter ses chances de réussite et d'insertion professionnelle.

Liste des diplômes LMD¹

Diplômes nationaux

BUT²

- **Génie industriel et maintenance**, parcours :
 - Ingénierie des systèmes pluritechniques
 - Management, méthodes, maintenance innovante
- **Gestion administrative et commerciale des organisations**, parcours :
 - Management des fonctions supports
 - Management responsable de projet et entrepreneuriat
 - Management commercial et marketing omnicanal
- **Gestion des entreprises et des administrations**, parcours :
 - Gestion, entrepreneuriat et management d'activités
 - Gestion et pilotage des ressources humaines
 - Gestion comptable fiscale et financière
- **Management de la logistique et des transports**, parcours :
 - Mobilité et supply chain connectées
 - Mobilité et supply chain durables
- **Information-communication**, parcours :
 - Communication des organisations
- **Informatique**, parcours :
 - Administration, gestion et exploitation des données
 - Réalisation d'applications : conception, développement, validation
- **Qualité, logistique industrielle et organisation**, parcours :
 - Management de la production
 - Organisation et Supply chain

Licence

Domaine Arts

- **Mention Arts plastiques**, parcours :
 - Arts plastiques
 - Arts et technologies de l'image (L3)
 - Photographie (L3)
- **Mention Cinéma**
- **Mention Études théâtrales**
- **Mention Musicologie**, parcours :
 - Danse (L3)
 - Musique
 - Préparation au capes

Domaine Droit, économie, gestion

- **Mention Administration économique et sociale (AES)**
- **Mention Droit** (en présentiel et à distance)
- **Mention Économie et gestion³**
 - Économie et Finance (L2,L3)
 - Management (L2,L3)

Domaine Lettres et langues

- **Mention Langues étrangères appliquées (LEA)**, parcours :
 - Mondes contemporains (11 binômes de langues proposés : anglais / espagnol, anglais / arabe, anglais / portugais, anglais / italien, anglais / allemand, anglais / chinois, anglais / russe, espagnol / portugais, espagnol / italien, allemand / arabe, italien / portugais)
- **Mention Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales (LLCER)**, parcours :
 - Anglais - Mondes anglophones
 - Arabe - Mondes arabes

- Espagnol : langues, cultures et sociétés
- Études européennes et internationales

- **Mention Lettres¹**, parcours Littérature : création littéraire et écritures du monde

Domaine Sciences humaines et sociales

- **Mention Géographie et aménagement**
- **Mention Histoire**
 - Double licence : Histoire / Anglais - Mondes anglophones
 - Double licence : Histoire / Science politique
- **Mention Information et communication**, parcours :
 - Journalisme plurimédia
 - Communication des entreprises et des institutions
 - Industries culturelles
 - Création audiovisuelle pour la télévision et les plateformes
 - Numérique
 - Enjeux et pratiques de la communication
- **Mention Philosophie**
- **Mention Psychologie** (en présentiel et à distance)
- **Mention Professorat des écoles**
- **Mention Sciences de l'éducation et de la formation** (en présentiel et à distance en L3)
- **Mention Sciences du langage¹**
- **Mention Science politique**
- **Mention Sociologie**

Domaine Sciences, technologies, santé

- **Mention Informatique** (en présentiel et à distance), parcours :
 - Informatique
 - Informatique et applications (à distance)
 - Informatique des systèmes embarqués et interactifs (ISEI) (L3)
- **Mention Mathématiques**

Licence professionnelle

- **Activités juridiques** : mandataire judiciaire à la protection des majeurs
- **Management des processus logistiques**, parcours :
 - Coordonnateur des améliorations des processus d'entreprise
- **Gestion et accompagnement de projets pédagogiques**, parcours :
 - Enseignement de la langue des signes française en milieu scolaire

Master

Domaine Arts

- **Mention Arts, technologies, création (ArTeC)**
- **Mention Arts de la scène et du spectacle vivant**, parcours :
 - Projet culturel et artistique international
 - Théâtres, performances et sociétés
- **Mention Arts écologiques**
- **Mention Arts plastiques**, parcours :
 - Art contemporain et sciences humaines et sociales
 - Écologie des arts et des médias : esthétiques et pratiques contemporaines
 - Médiation, Exposition, Critique
 - Pratiques, Histoires, Théories de la photographie
 - Histoire et critique du design
- **Mention Cinéma et audiovisuel**, parcours :
 - Réalisation et création
 - Valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels
 - Recherche et recherche création
- **Mention Création numérique**, parcours :
 - Arts et technologies de l'image virtuelle
- **Mention Danse**

1. Offre de formation proposée en septembre 2026, susceptible de modifications et sous réserve d'accréditation et de validation dans les instances.

2. Bachelor Universitaire de Technologie.

3. Accessible en PASS ou LAS mineure Santé suivie à l'université Sorbonne Paris Nord.

1. Accessible en PASS ou LAS mineure Santé suivie à l'université Sorbonne Paris Nord.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

- **Mention Musicologie**, parcours :
 - Création musicale et sonore
 - Théories et pratiques de la musique
- **Mention Philosophie**, parcours :
 - Analyse et critique des arts et de la culture
 - Analyse et critique des mondes sociaux, juridiques et politiques

Domaine Droit, économie, gestion

- **Mention Droit de la santé**, parcours :
 - Droit médical, de la bioéthique et de la santé (M2)
 - Droit de l'innovation en santé (biotechnologies, propriété industrielle, numérique)
 - Droit de la santé, numérique et intelligence artificielle (M2 uniquement en distanciel)
- **Mention Droit privé**, spécialisations :
 - Droit de l'entreprise-RSE
 - Droit civil approfondi
- **Mention Droit public**, parcours :
 - Droit public interne
 - Droit international et européen
- **Mention Justice, procès, procédures**, parcours :
 - Droit processuel (M2)
 - Institutions juridictionnelles et grands procès (M2)
- **Mention Économie des organisations**, parcours :
 - Économie managériale et droit des projets publics et privés
 - Économie sociale et solidaire et organisations responsables
 - Transitions écologiques, économiques et sociales
- **Mention Management**, parcours :
 - Management des transformations et accompagnement humain
 - Entrepreneurat et accompagnement : création, reprise et intrapreneuriat
- **Mention Management et commerce international**, parcours :
 - Commerce extérieur trilingue

- **Mention Monnaie, banque, finance, assurance**
 - Monnaie, Banque, Finance
 - Banque, Assurance

Domaine Lettres et langues

- **Mention Création littéraire**
- **Mention Langues et sociétés**, parcours :
 - Coopération internationale et médiation des langues
 - Médias, culture, 2 langues
- **Mention Lettres**, parcours :
 - Création critique (M2)
 - Mondes littéraires (M2)
- **Mention Traduction et interprétation**, parcours :
 - Lettres, interfaces numériques et sciences humaines

Domaine Sciences humaines et sociales

- **Mention Archives**
- **Mention Civilisations, cultures et sociétés**, parcours :
 - Mondes méditerranéens en mouvement
- **Mention Culture et communication**, parcours :
 - Médias, culture et sociétés (M1)
 - Journalisme de données et enquête en sources ouvertes
 - Diversité, inclusion, égalité de genre dans les médias et la culture
- **Mention Études européennes et internationales**, parcours :
 - Commerce international et marketing export
 - Politiques et gestion de la culture en Europe
 - Union européenne et mondialisation
 - Villes européennes : urbanisme, aménagement et dynamiques sociales
- **Mention Études sur le genre**, parcours :
 - Pratiques politiques de l'égalité : du local à l'international
 - Culture, création, construction des savoirs

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

- **Mention Géographie, aménagement, environnement et développement**, parcours :
 - Trajectoires et alternatives en environnement
 - Géomatique, géodécisionnel, géomarketing et multimédia
- **Mention Géopolitique**, parcours :
 - Géopolitique locale et gouvernance territoriale (aménagement, concertation)
 - Cyberstratégie, données et terrains numériques
 - Les nouveaux territoires de la compétition stratégique
 - Gestion des risques géopolitiques et environnementaux
- **Mention Histoire**, parcours :
 - Histoire et recherche
 - Histoire et création
- **Mention Humanités numériques**, parcours :
 - Création et expérience numériques (M1-M2)
 - Management stratégique de l'information (M1-M2)
 - Numérique : enjeux et technologies (M1-M2)
 - Analyse et conception des environnements humains et numériques (M2)
- **Mention Industries culturelles**, parcours :
 - Industries culturelles et créatives (M1)
 - Communication pour le cinéma et l'audiovisuel (M2)
 - Industrie de la musique : production, organisation, communication (M2)
 - Recherche création et cultures numériques
- **Mention Information et communication**, parcours :
 - Stratégies numériques responsables et conduite de projets
- **Mention Migrations**, parcours :
 - Enfances, Jeunesses et familles en exil : éthique et pratiques de l'accueil
- **Mention Patrimoine et musées**, parcours :
 - Médiation culturelle, patrimoine et numérique

- **Mention Philosophie**, parcours :
 - Analyse et critique des arts et de la culture
 - Analyse et critique des mondes sociaux, juridiques et politiques
- **Mention Psychanalyse**
- **Mention Psychologie**, parcours :
 - Psychologie ergonomique et ergonomie : travail, formation, vie quotidienne
 - Neuropsychologie
 - Psychologie clinique et psychothérapies (en présentiel et à distance)
 - Psychologie de la cognition
 - Psychologie et psychopathologie du développement
 - Psychologie sociale : accompagnement et interventions en santé, travail et insertion
- **Mention Science politique**, parcours :
 - Culture, politique et transformations sociales
 - Diversités et discriminations
 - Approche transnationale du politique
 - Sciences sociales et culturelles (Master franco-allemand)
- **Mention Sciences de l'Éducation et de la formation**, parcours :
 - Éducation tout au long de la vie
 - Enfance, jeunesse, formation
 - Enseignement, éducation prioritaire, médiation culturelle
- **Mention Sciences du langage**, parcours :
 - Didactique des langues étrangères et secondes
 - Interprétation, langue des signes française/français
 - Linguistique, acquisition, langues vocales et langues des signes
- **Mention Sciences sociales**, parcours :
 - Pratiques d'enquête en sociologie et en anthropologie (M1)
 - Mondialisations, environnements, circulations : approches anthropologiques (M2)
 - Mondes urbains, travail, inégalités : approches sociologiques (M2)

Domaine Sciences, technologies, santé

- Mention Gestion de production, logistique, achats
- Mention Informatique, parcours :
 - Big data (M2)
 - Conduite de projets informatiques (M2)
 - Ingénierie en intelligence artificielle
 - Technologies de l'hypermédia (M2)
 - Informatique et ingénierie des données (M1)
 - Cyber sécurité et sciences de données
- Mention Mathématiques et applications, parcours :
 - Arithmétique, codage et cryptologie
- Mention Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales, parcours :
 - Technologie et handicap (HANDI)

Métiers de l'enseignement

Licence professorat des écoles

Masters Métiers de l'Enseignement et de l'Éducation

- Mention M2E 2nd degré
 - Anglais
 - Arts plastiques
 - Éducation musicale et chant choral
 - Espagnol
 - Histoire-Géographie
 - Langue des Signes Française (LSF)
 - Lettres
 - Sciences économiques et sociales

Nouveau Collège d'Études Politiques (NCEP)¹

- Licence NCEP Études Politiques
- Master NCEP Études Politiques, parcours :
 - Discours et techniques du politique
 - Violences et politique

Doctorat

École doctorale : Pratiques et théories du sens (EDPTS)

- Anthropologie
- Études de genre², spécialités :
 - anthropologie
 - arts
 - études culturelles
 - histoire
 - littératures francophones
 - sciences de l'éducation
 - sciences de l'information et de la communication
 - sociologie
 - Études hispaniques
 - Littérature générale comparée
 - Langue et Littérature française
 - Philosophie
 - Science politique
- Études hispaniques
- Études italiennes
- Langues, littératures et civilisations des pays anglophones
- Littérature générale et comparée
- Langues et littératures françaises
- Langues et littératures françaises
 - spécialité Sémiotique
- Littérature générale et comparée
- Philosophie
- Psychanalyse
- Science politique
- Sciences de l'éducation
- Sociologie
- Histoire
- Histoire et civilisations
- Histoire moderne

- Histoire contemporaine
- Histoire ancienne
- Histoire médiévale

École doctorale : Esthétique, sciences et technologies des arts (EDESTA)

- Esthétique, sciences et technologies des arts
 - spécialité Arts plastiques et photographie
 - spécialité Cinéma et audiovisuel
 - spécialité Danse et arts du geste
 - spécialité Images numériques
 - spécialité Musique
 - spécialité Théâtre et arts de la scène

École doctorale : Cognition, langage, interaction (EDCLI)

- Ergonomie
- Informatique
- Informatique
 - spécialité Mathématiques
- Mathématiques
- Productique-Génie industriel
- Psychologie
- Sciences de l'information et de la communication
- Sciences de l'information et de la communication
 - spécialité Documentation
- Sciences du langage

École doctorale : Sciences sociales (EDSSO)

- Anthropologie
- Droit médical
- Droit privé et sciences criminelles
- Droit public
- Études de genre
- Études de genre - spécialité science politique

- Études de genre - spécialité sciences de l'éducation
- Études de genre - spécialité sociologie
- Études urbaines, aménagement et urbanismes
- Études slaves - spécialité culture et civilisation russe et post-soviétique contemporaine
- Géographie - spécialité géographie humaine et régionale
- Géographie - spécialité géopolitique
- Histoire contemporaine
- Sciences de gestion
- Sciences de l'éducation
- Sciences de l'éducation - spécialité études de genre
- Sciences de l'information et de la communication
- Sciences économiques
- Science politique
- Science politique - spécialité études de genre
- Sociologie
- Sociologie - spécialité études de genre
- Informatique
- Sciences de gestion
- Sciences de l'éducation (avec l'université Sorbonne Paris nord)
- Sciences de l'information et de la communication
- Sciences économiques
- Sociologie

Diplômes d'université¹

Le diplôme d'université : DU

- Clinique juridique – Justice, procès et procédure (accès à niveau bac + 2)
- Criminologie (accès à niveau bac + 2)
- Criminologie approfondie

1. Le NCEP est une structure d'enseignement, commune aux universités partenaires Paris 8 et Paris Nanterre. Mél. ncep@u-plum.fr
2. Déclinaison possible en spécialités disciplinaires.

1. Voir aussi chapitre 3, page 67 les diplômes d'université proposés dans le cadre de la formation continue.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

- Études freudiennes
- Juridictions, crimes et contentieux internationaux (JCCI) (accès à niveau bac + 2)

Le diplôme d'université post-master (accès à niveau bac + 5)

- ARTEC+ (DIU)
- Enjeux contre les inégalités en éducation »
- Faire et penser les gestes du cinéma : post-master en pratique et recherche cinématographique
- Scènes contemporaines à l'ère du numérique (SCENE-R) : expérimentations & recherche : post master

Le diplôme d'études supérieures d'université : DESU (accès à niveau bac + 3)

- Criminologie



DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Implantation des UFR, des IUT et de leurs secrétariats

	Secrétariat		Téléphone 01 49 40 ...
	Bâtiment	Salle	
UFR – AES-Économie et gestion (AES-EG) https://ufr-aes-ecoges.univ-paris8.fr			
Directeur : Stéphane Rossignol			
Responsable administrative et financière : Blanche Bezille	D	110	72-54
Adjoint : Thomas Serin	D	110	72-92
Responsable de la scolarité : NN	D	102	72-55
Administration économique et sociale (L)	D	124	72-61
Économie et gestion (L)	D	103	73-79
Économie des organisations, parcours EMD3P, ESSOR, TREES (M)	D	107	72-59/72-66
Management et commerce international, parcours Commerce extérieur trilingue (M)	D	107	72-66
Management, parcours MTAH et parcours MEACRI	D	102	73-81
Monnaie, banque, finance, assurance (M)	D	107	72-59
UFR – Arts, philosophie, esthétique (ARTS) www.artweb.univ-paris8.fr			
Directeur : Grégoire Quenault	A	137	
Responsable administrative et financière : Nouria Hadjal	A	100	66-26
Adjointe : NN	A	136	66-88
Adjoint en charge du volet financier : Samuel Esneult	A	139	66-06
Arts plastiques (L), Cinéma (L), Musicologie (L), Théâtre (L1-L2)	A	120	70-08/65-70/69-04/66-48 66-01/66-00/70-81
Philosophie (L-M)	A	029/030	66-13/64-25
Arts et technologie de l'image (ATI) (L3-M)	A	079	66-04
ArTeC (M)	Campus Condorcet	1.131	
Arts plastiques (M), MEEF	A	069	70-14/66-02
Danse (L3-M)	A	080	65-22
Cinéma et audiovisuel (M)	A	113	66-10/66-08
Musicologie (M), MEEF	A	130	66-11
Photographie (L3-M)	A	065	66-15
Théâtre (L3-M)	A	031/044	65-59/66-16
UFR – Culture et communication (CC) https://ufr-culture-communication.univ-paris8.fr			
Directeur : keivan Djavadzadeh	A	330	
Responsable administrative et financière : Aurore Gédin	A	331	66-57
Adjointe : Justine Gossier	A	331	65-69
Information et communication	A	333	71-68
Culture et communication (M)	A	332	70-20
Industries culturelles (M)	A	332	71-86
Information et communication (M)	A	332	70-20
UFR – Droit www.ufr-droit.univ-paris8.fr			
Directeur : Benoît Habert			
Responsable administrative et financière : Amina Kalafate	A	232	66-32
Droit (L1-L2/LP-L3)	A	233	70-46/70-32
Droit (M), DU/DESU Criminologie	A	231	66-30/66-26
DU Clinique juridique, IEJ	A	230	64-23

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

	Secrétariat		Téléphone 01 49 40
	Bâtiment	Salle	
UFR – Études, recherche et ingénierie en territoires, environnements, sociétés (érites) www.univ-paris8.fr			
Directeur : Vincent Godard	D	141	72-88
Responsable administrative et financière: Nathalie Meziane	D	143	72-86
Géographie (L)	D	129	72-73
Géographie (M)	D	127	72-70
Mondes méditerranéens en mouvement (M)	D	144	72-90
Mathématiques, informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS) (M)	D	128	73-25
UFR – Langues et cultures étrangères (LCE) www.ufr-langues.univ-paris8.fr			
Directeur : Brice Chamouleau	B1	318	
Responsable administratif et financier : Abakar Mamat Alouakou	B1	316	72-62
Adjoint : Argan Grossvak	B1	317	68-68
Responsable de la scolarité : Emmanuel Bensaid	B1	215	68-37
LLCER (L), LEA (L)	B1	216/217/218/219	68-32/35/36/38 70-92/65-07
LISH (M), MC2L (M), ETT (M) + MEEF (anglais), MEEF (espagnol)	B1	216	64-50
Centre de langues (CDL) (L et M)	B1	204/205	68-43/76-16/77-17
UFR – Psychologie https://ufr-psycho.univ-paris8.fr			
Directrice : Milena Kostova			
Responsable administrative et financière : Mourad Amara	A	275	68-88
Gestionnaire administrative et financière : Marine Pastor	A	274	70-51
Coordinateur pédagogique : Franklin Ehpelto	A	274	73-69
Psychologie (L1)	A	277	68-03
Psychologie (L2)	A	276	64-71
Psychologie (L3)	A	277	66-63
Psychologie (M1)	A	278	64-70
Psychologie (M2)	A	278	64-72
UFR – Sciences de l'éducation, psychanalyse et français langue étrangère (SEPFLE) www.ufr-sepf.univ-paris8.fr			
Directeur : Jean-Christophe Coffin			
Responsable administrative et financière : Sophie Ghannam	A	457	66-50
Adjointe : Stefanie Oketen	A	456	66-61
Coordinateur du département des sciences de l'éducation	A	433	66-54
Sciences de l'éducation (L), Professorat des écoles (L)	A	435	66-84
Sciences de l'éducation, Migrations (M)	A	434	66-62
Psychanalyse (M)	A	454	68-00
Communication / FLE	A	430	66-58

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

	Secrétariat		Téléphone 01 49 40 ...
	Bâtiment	Salle	
UFR – Sciences du langage (SDL) www.ufr-sdl.univ-paris8.fr			
Directeur : Mario Barra-Jover			
Responsable administrative et financière : Marie-Line Chemin	A	145	64-18
Sciences du langage (L)	A	143	67-71
Sciences du langage (LAVS, DDLES, ILSF/F) (M), M2E LSF	A	143	70-93
Langue des signes française (LP)	A	143	67 71
Langue des signes française (DPCU)	D	206	70-99
UFR – UFR – Mathématiques, informatique, technologies, science de l'information et de la communication (MITSIC) http://stn.univ-paris8.fr			
Directeur : Boubaker Daachi	A	182	64-26
Responsable administratif et financier : Rabia Berrai	A	146	66-87
Adjoint : Yves Osmont	A	146	64-27
Informatique (L1-L2-L3)	A	150	65-35
ISEI (L3) + Informatique (M1 informatique et Big data) + IIA	A	181	64-15
Big data (M2) + CPI (M2) + Mathématiques Parcours CCSD (M)	A	183	64-00
CEN (M), THYP (M2) + Transitions Numériques (M)	A	168	67-58
Mathématiques (L) + Parcours ACC (M)	A	149	64-20
Gestion stratégique de l'info (M) + ACEHN (M2) + NET (M) + Patrimoines et musées (MCPN) (M)	A	170	64-17
UFR – Textes et sociétés www.ufr-textes-et-societes.univ-paris8.fr			
Directeur : Nicolas Kyriakidis			
Responsable administrative et financière : Hayet Ghalem	B2	337	68-14
Histoire (L)	B2	346	68-25
Histoire (M), Archives (M), MEEF (Histoire-Géographie)	B2	347	68-24
Lettres (L)	B2	343	68-11
Lettres (M), Création littéraire (M), Littérature comparée (M), MEEF (Lettres)	B2	341	68-16
Sociologie (L)	B2	349	68-26/73-45
Sociologie (M), MEEF (Sciences économiques et sociales)	B2	348	68-18
Études sur le genre (M)	B2	342	68-13
Science politique (L)	B2	334	68-67/66-31
Science politique (M)	B2	333	70-75

	Secrétariat		Téléphone 01 49 40
	Bâtiment	Salle	
Institut d'enseignement à distance www.iedparis8.net			
Directeur : Arab Ben Ali Cherif	D	242	
Responsable administratif et financier : Rafi Daudrah	D	243	72-05
Adjointe : Faria Ould-Hocine	D	241	72-36
Responsable de la scolarité : NN	D	246	72-10
Droit (L-M), DU Criminologie, IEJ	D	247	72-16/72-19
Informatique (L-M)	D	239	65-49
Psychologie (L-M)	D	240/244	72-57/72-50
Sciences de l'éducation (L3-M)	D	240	72-44
Institut d'études européennes http://iee.univ-paris8.fr			
Directeur : Michel Mangenot			
Responsable administratif et financier : Mourad Amara	A	246	65-92
Coordinatrice pédagogique : Nathalie Guillaudin	A	246	65-47
Études européennes et internationales (M)	A	246	65-90/65-93
Institut français de géopolitique www.univ-paris8.fr/geopo ou www.geopolitique.net/fr			
Directeur : Jérémy Robine	D	310	
Responsable administrative et financière : Carine Moin	D	309	73-15
Géopolitique (M)	D	311	73-00/73-20
IUT de Montreuil www.iut.univ-paris8.fr			
Directeur : Abderrahman El Mhamedi			
Responsable administrative et financière : Rachida Kamal	F	F3-10	01 48 70 37 06
Département Informatique	B	B1-05	01 48 70 37 12
Département Gestion administrative et commerciale des organisations	F	F1-18	01 48 70 37 09
Département Qualité, logistique industrielle et organisation	D	D1-05	01 48 70 37 43
Département Information-Communication	F	F2-19	01 48 70 34 69
IUT de Tremblay-en-France www.iutt.univ-paris8.fr			
Directeur : Akrum Abdul-Latif			
Responsable administrative et financière : Nathalie Bousquet			01 41 51 12 42
Département Génie industriel et maintenance			01 41 51 12 64
Département Management de la logistique et des transports			
Département Gestion des entreprises et des administrations			01 41 51 12 21
Service formation continue et alternance			01 41 51 12 45

Candidature

Candidature UP8

Cette démarche concerne tous les étudiants qui désirent s'inscrire en L2, L3 ou M2, pour la première fois à l'université Paris 8.

La **procédure d'admission** concerne également les étudiants :

- qui ont déjà été inscrits à Paris 8 et souhaitent reprendre leurs études en L2, L3 ou M2 ;
- qui sont inscrits en L2, L3 ou M2 à Paris 8 et souhaitent changer de cursus ;
- qui sont inscrits à Paris 8 en M1 et souhaitent poursuivre en M2, dans une autre mention de master ;

Candidature Mon Master

Cette démarche concerne tous les étudiants qui désirent s'inscrire en M1 pour la première fois à l'université Paris 8.

La **procédure d'admission** concerne également les étudiants :

- qui ont déjà été inscrits à Paris 8 et souhaitent reprendre leurs études en M1 ;
- qui sont inscrits en M1 à Paris 8 et souhaitent changer de cursus.

Cette démarche est personnelle ; toutefois, à titre exceptionnel, une tierce personne peut agir en tant que déléataire d'un étudiant empêché, sous réserve qu'elle soit en possession d'une procuration et d'une pièce d'identité de celui-ci.

En 1^{re} année de licence et BUT¹

Bacheliers de l'enseignement secondaire français

Tout étudiant français ou étranger, **titulaire du baccalauréat** français (quels que soient l'année et le lieu d'obtention) n'ayant jamais été inscrit dans une université française² peut être admis, via l'application Parcoursup, en première année de licence (L1) ou en BUT, à l'université Paris 8 dans la limite des capacités d'accueil.

Saisie des vœux sur www.parcoursup.fr entre mi-janvier et mi-mars pour la rentrée universitaire suivante ou en procédure complémentaire **à partir de fin juin**. Les candidats affectés à l'université Paris 8 seront informés dans leur espace Parcoursup de la procédure à suivre pour prendre rendez-vous et procéder à leur inscription administrative.

Titulaires d'un diplôme français admis en dispense du bac³

Si vous souhaitez vous inscrire en première année de licence (L1) ou en BUT, vous devez saisir vos vœux sur www.parcoursup.fr **entre mi-janvier et mi-mars** pour la rentrée universitaire suivante.

Si votre candidature est retenue, vous serez contacté par le service de scolarité dont dépend la licence ou le BUT, en vue de procéder à votre inscription administrative (voir page 48).

1. Bachelor universitaire de Technologie.
2. Si l'étudiant a déjà été inscrit dans une université française, quels que soient les résultats acquis, il doit faire une demande de transfert (voir page 42).
3. L'arrêté du 25 août 1969 et suivants dressent la liste des titres et diplômes français admis en dispense du baccalauréat en vue de l'admission à l'Université. Parmi les plus courants, on peut citer la capacité en Droit (12/20 de moyenne), les brevets de technicien supérieur, certains brevets de technicien, l'ESEU, le DAEU.

Étudiants étrangers titulaires d'un diplôme étranger

Ressortissants de l'EEE/UE¹ titulaires d'un diplôme étranger

Vous devez saisir vos vœux sur www.parcoursup.fr **entre mi-janvier et mi-mars** pour la rentrée universitaire suivante. Les étudiants étrangers doivent **posséder le titre ou le diplôme qui permet d'accéder à l'Université dans le pays où il a été obtenu.**

Ressortissants hors EEE/UE¹

La demande d'**admission préalable (DAP)** est obligatoire pour tout étudiant étranger hors Espace économique européen¹ s'inscrivant pour la première fois dans une université française en première année de licence (L1)². Le retrait et le dépôt des dossiers se font **entre début octobre et mi-décembre** pour la rentrée universitaire suivante (bureau de l'admission des étudiants étrangers, bât. G, salle 016).

Les étudiants en 1^{re} année de BTS ou BUT doivent candidater sur www.parcoursup.fr **entre mi-janvier et mi-mars** pour la rentrée universitaire suivante.

■ Si vous résidez à l'étranger

Dans l'un des pays suivants (à procédure CEF³)

Afrique du Sud, Arménie, Azerbaïdjan, Algérie, Arabie Saoudite, Argentine, Bahreïn, Bénin, Birmanie, Bolivie, Brésil, Burkina-Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti,

Émirats Arabes Unis, Égypte, Équateur, États-Unis, Éthiopie, Gabon, Géorgie, Ghana, Guinée, Haïti, Hong-Kong, Inde, Indonésie, Iran, Israël, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Liban, Madagascar, Malaisie, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Népal, Niger, Nigéria, Pakistan, Pérou, Qatar, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, République Dominicaine, Royaume-Uni, Russie, Rwanda, Sénégal, Singapour, Taiwan, Tchad, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine, Vietnam, vous devez effectuer une préinscription en ligne sur l'Espace Campus France du pays dans lequel vous résidez : [www.« nomdupays ».campusfrance.org](http://www.nomdupays.campusfrance.org) ex. : www.algerie.campusfrance.org.

Votre dossier sera traité par le CEF³ de votre pays de résidence. La transmission et le suivi de votre candidature s'effectueront ensuite par voie électronique entre le CEF et les établissements que vous avez sélectionnés.

Dans un pays hors procédure CEF³

Pour une demande d'admission en 1^{re} année de licence, vous devez soit retirer le dossier au service culturel de l'Ambassade de France du pays dans lequel vous résidez, soit le télécharger à l'adresse suivante : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/dossier-blanc-demande-d-admission-prealable-dap-pour-une-premiere-inscription-dans-une-universite-46452> (dossier blanc). Le dossier doit être déposé auprès de l'ambassade qui se chargera de le transmettre à l'Université. **Pour un BUT**, vous devez saisir vos vœux sur www.parcoursup.fr **entre mi-janvier et mi-mars** pour la rentrée universitaire suivante.

1. Liste des pays de l'Espace économique européen et de l'Union Européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.
2. Si l'étudiant a déjà été inscrit dans une université française, quels que soient les résultats acquis, il doit faire une demande de transfert (voir page 42).
3. CEF : Centre pour les Études en France. Consultez les sites de chaque CEF pour connaître la date limite pour finaliser votre dossier, chaque CEF ayant un calendrier qui lui est spécifique.

■ Si vous résidez sur le territoire français

Vous devez télécharger le dossier sur internet à l'adresse suivante : <https://www.enseignement-sup-recherche.gouv.fr> (dossier vert). Puis vous devez le déposer au bureau de l'admission des étudiants étrangers (bât. G, salle 016) ou bien le transmettre par envoi courrier avec accusé de réception à l'adresse postale suivante : Université Paris 8 à l'attention du BAEE, 2 rue de la liberté, 93200 Saint-Denis Cedex ou via l'assistance étudiants.

Cas de dispense de l'admission préalable :

— Les titulaires d'une bourse du gouvernement français ; les apatrides, les réfugiés et les bénéficiaires de la protection subsidiaire titulaires de la carte de l'OFPR ; les diplomates en poste en France ainsi que leurs conjoints et leurs enfants ; les boursiers étrangers d'organismes internationaux ou de gouvernements étrangers dont les bourses sont gérées par un organisme français agréé ; les étudiants venus en France pour effectuer des études dans le cadre d'un programme arrêté par accord entre gouvernements ou dans le cadre d'une convention interuniversitaire établie dans les conditions fixées par les articles D.123-15 et suivants du code de l'éducation.

Le dossier doit être téléchargé via le lien suivant : <https://www.univ-paris8.fr/Dispense-de-la-procedure-de-Demande-d-Admission-Prealable-DAP>, entre début mai et mi-juin.

— Le dossier peut être transmis soit via l'assistance étudiant à l'adresse suivante : <https://assistance-etudiant.univ-paris8.fr/osticketdevu/>

— ou déposé au bureau de l'Admission des étudiants étrangers G016 (situé au rez-de-chaussée du bâtiment G) avant la date limite indiquée sur le dossier.

— Les étudiants étrangers pouvant justifier d'une inscription dans une formation post-baccalauréat dispensée par un établissement français mais à l'étranger. Ils doivent saisir leurs vœux sur Parcoursup.

Saisie des vœux sur www.parcoursup.fr **entre mi-janvier et mi-mars** pour la rentrée universitaire suivante.

Toute demande de candidature est accompagnée d'une **attestation de connaissances de la langue française du candidat**. Sont dispensés de cette épreuve, les ressortissants des pays où le français est la langue officielle ou administrative¹, les titulaires du DALF C1 ou C2 (diplôme approfondi de langue française) ou du DELF B2 (diplôme d'études en langue française), les élèves étrangers issus des sections bilingues d'établissements figurant sur une liste établie conjointement par les ministères en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et des Affaires étrangères, les titulaires du « test d'évaluation du français » organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris et qui ont obtenu au moins 14/20 à l'épreuve d'expression écrite, les apatrides, les réfugiés politiques, les bénéficiaires de la protection subsidiaire ainsi que les enfants de diplomates en poste en France et y résidant eux-mêmes, les étrangers boursiers du gouvernement français ou étrangers boursiers d'organismes internationaux ou de gouvernements étrangers dont les bourses sont gérées par un organisme français agréé.

1. Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée-Conakry, Guinée équatoriale, Haïti, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République Démocratique du Congo (RDC), Rwanda, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo, Vanuatu (pour les pays où le français n'est pas la seule langue officielle, la dispense du test linguistique n'est acquise qu'aux élèves ayant effectué leur scolarité secondaire dans un établissement francophone).

En 2^e et 3^e année de licence (L2 et L3) et en master

Titulaires d'un diplôme français

Candidature par validation des acquis et/ou par équivalence

Rendez-vous sur www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription-, et suivez la procédure d'admission **dès mi-février** pour la rentrée universitaire suivante. Ce dossier sera étudié par la commission pédagogique responsable de l'enseignement que vous souhaitez suivre.

Transmission des dossiers : selon le calendrier des commissions pédagogiques de chaque UFR.

Si votre demande est acceptée : une attestation d'équivalence/de validation des acquis et une attestation d'admission vous seront délivrées et vous permettront de procéder à votre inscription administrative.

Candidature et transfert

Tout étudiant, français ou étranger, ayant déjà été inscrit dans une université française depuis 10 ans ou moins en licence, master et doctorat, désireux de reprendre ou de poursuivre ses études à l'université Paris 8, doit faire TRANSFÉRER son dossier (Décret n° 71-376 du 13 mai 1971).

■ Transfert arrivée : complet ou partiel

Titulaire ou non d'un diplôme (DEUG, licence, 1^{re} année de master) ou niveau donnant un accès direct à la formation souhaitée (licence, 2^e année de master), rendez-vous sur www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription- et suivez la procédure d'admission **dès mi-février** pour la rentrée universitaire suivante.

Mon master.gouv.fr

Titulaire ou diplôme en préparation (L3) ou niveau donnant un accès direct à la formation souhaitée (M1) rendez-vous sur www.monmaster.gouv.fr et suivez la procédure d'admission nationale à partir de février pour la rentrée universitaire suivante.

Le dossier de demande d'admission dans le diplôme sera examiné par la commission pédagogique de la formation concernée. L'étudiant sera ensuite informé de la décision pédagogique par la formation. En cas d'avis favorable, il sera contacté par la direction de la scolarité à partir du mois de juin, afin de procéder à son inscription administrative.

Un étudiant inscrit dans une université peut solliciter une **seconde inscription** auprès d'une autre université pour préparer un second diplôme dont la formation n'existe pas dans la première. Une **double inscription** donne lieu à une double perception des droits universitaires, une dans chacune des universités concernées.

Étudiants étrangers titulaires d'un diplôme étranger

Tout étudiant étranger n'ayant jamais été inscrit dans une université française et qui possède un diplôme universitaire étranger dont il estime qu'il donne accès en L2, L3 ou en master, doit, selon sa situation, effectuer l'une des démarches suivantes :

Ressortissants de l'EEE titulaires d'un diplôme étranger

Pour les candidats qui souhaitent postuler en L2, L3 et M2, rendez-vous sur www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription-, et suivez la procédure d'admission **dès mi-février** pour la rentrée universitaire suivante.

Pour les candidats qui souhaitent candidater en M1, rendez-vous sur www.monmaster.gouv.fr et suivez la procédure d'admission nationale dès février pour la rentrée universitaire suivante.

Ressortissants hors EEE

■ Si vous résidez en France

Pour les candidats qui souhaitent postuler en L2, L3 et M2, rendez-vous sur www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription-, et suivez la procédure d'admission **dès mi-février** pour la rentrée universitaire suivante.

Pour les candidats qui souhaitent candidater en M1, rendez-vous sur www.monmaster.gouv.fr et suivez la procédure d'admission nationale dès février pour la rentrée universitaire suivante.

■ Si vous résidez à l'étranger

Dans l'un des pays suivants (à procédure CEF)

Afrique du Sud, Arménie, Azerbaïdjan, Algérie, Arabie Saoudite, Argentine, Bahreïn, Bénin, Birmanie, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Émirats Arabes Unis, Égypte, Équateur, États-Unis, Éthiopie, Gabon, Géorgie, Ghana, Guinée, Haïti, Hong-Kong, Inde, Indonésie, Iran, Israël, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Liban, Madagascar, Malaisie, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Népal, Niger, Nigéria, Pakistan, Pérou, Qatar, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, République Dominicaine, Royaume-Uni, Russie, Rwanda, Sénégal, Singapour, Taïwan, Tchad, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine, Vietnam, vous devez effectuer une préinscription en ligne sur l'Espace Campus France du pays dans lequel vous résidez :

www.nomdupays.org, campusfrance.org

Exemple : si vous résidez au Maroc, vous devez vous connecter, pour faire votre demande d'admission à partir du 1^{er} octobre pour la rentrée universitaire suivante, sur www.maroc.campusfrance.org

Votre dossier sera traité par le CEF de votre pays de résidence qui vous fera passer un entretien de motivation pour détailler votre projet d'études. La transmission et le suivi de votre candidature s'opèrent ensuite par voie électronique entre le CEF et les établissements que vous avez demandés. Consultez les sites de chaque CEF pour connaître la date limite pour finaliser votre dossier, chaque CEF ayant un calendrier qui lui est spécifique.

Vous disposerez d'un accès au suivi de votre dossier sur le site du CEF.

Dans un pays hors procédure CEF

Pour les candidats qui souhaitent postuler en L2, L3 et M2, rendez-vous sur www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription-, et suivez la procédure d'admission **dès mi-février** pour la rentrée universitaire suivante.

DEVENIR ÉTUDIANTE À PARIS 8

Pour les candidats qui souhaitent candidater en M1, rendez-vous sur www.monmaster.gouv.fr et suivez la procédure d'admission nationale dès fin mars pour la rentrée universitaire suivante.

Toute demande d'admission doit comporter une copie et la traduction, établie par un traducteur assermenté en France ou légalisée par les services culturels français, du diplôme ou des attestations de réussite pour l'ensemble des études effectuées permettant d'établir l'équivalence ainsi qu'une copie du diplôme français attestant du niveau de langue.

Si l'admission est accordée, l'inscription administrative a lieu selon le calendrier des inscriptions administratives disponible sur <https://www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription->.

Pour les candidats étrangers admis, résidant à l'étranger et jamais inscrits dans l'enseignement supérieur français, l'inscription administrative sera validée après le contrôle des originaux des pièces justificatives : formulaires d'équivalence, formulaire d'admission, attestation de préinscription délivrée par Campus France, l'original du diplôme admis en équivalence et sa traduction établie par un traducteur assermenté en France, le titre de séjour, le récépissé de demande de carte de séjour ou d'une pièce d'identité. Les étudiants seront contactés pour un rendez-vous sur place.

Attention

Un refus d'admission en L2, L3, ou en master n'ouvre pas droit à l'admission en L1. Il est conseillé aux candidats hors EEE, par mesure de précaution, de suivre la procédure de demande d'admission préalable (DAP) en 1^{re} année de licence.

En doctorat

Tout étudiant souhaitant s'inscrire en doctorat doit être titulaire d'un diplôme national de master ou d'un autre diplôme conférant à son titulaire le grade de master.

Des dérogations peuvent être accordées :

- aux titulaires de diplômes étrangers de niveau équivalent ;
- par validation des acquis de l'expérience (VAE + VAPP).

L'accord écrit d'un directeur de thèse acceptant d'encadrer les travaux de recherche est préalable à toute admission.

L'admission en 1^{re} année de doctorat se fait par une procédure informatisée auprès des secrétariats des écoles doctorales ou à distance (via internet).

L'information détaillée sur cette procédure est disponible sur le site de l'Université onglet « CANDIDATURE & INSCRIPTION » ou onglet « RECHERCHE & CRÉATION », rubrique « Doctorats ».

Procédures spécifiques

Candidature par validation des acquis pour candidats non-bacheliers

Le décret n° 85-906 du 23 août 1985, art. 3, fixe les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux d'études de l'enseignement supérieur.

DEVENIR ÉTUDIANTE À PARIS 8

Vous êtes concerné par cette procédure si :

- Vous n'êtes pas bachelier, mais aurez au moins 20 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours, et avez interrompu vos études initiales depuis 2 ans au moins et avez travaillé 3 ans en France (ou élevé en France un enfant pendant au moins 3 ans) ;
- ou avez travaillé moins de 3 ans, mais pouvez attester soit de formations ou de stages, soit d'acquis personnels dont vous pensez qu'ils peuvent être reconnus par l'Université (**les dossiers doivent être solidement étayés**).

Démarches à accomplir

1. Téléchargez le dossier VAPP sur le site de Paris 8 à partir de mi-février pour la rentrée universitaire suivante (www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription- > suivez la procédure d'admission ou d'inscription qui correspond à votre situation > déposez une demande d'admission).
2. Transmettez votre dossier sur place ou par voie postale au bureau des inscriptions, **entre fin février et fin mai**.
3. Votre candidature sera examinée par la commission pédagogique de l'UFR qui gère la formation que vous souhaitez entreprendre.

Cette commission déterminera :

- si un entretien complémentaire avec vous est nécessaire ;
 - si vous pouvez être dispensé de l'examen obligatoire de vérification d'aptitude à entrer dans l'enseignement supérieur ;
 - votre niveau d'accès à l'Université.
4. À l'issue de l'examen d'aptitude, la commission se réunira à nouveau pour définitivement retenir ou rejeter votre candidature.
 5. Vous serez informé par courriel de la décision et de la procédure d'inscription administrative **au mois de juillet**.

Une attestation d'admission par validation des acquis vous sera adressée.



Les candidats étrangers non-bacheliers ou ne possédant pas les titres requis dans leur pays pour accéder aux études envisagées peuvent éventuellement être admis dans les mêmes conditions que les non-bacheliers français.

Étudiants de CPGE

Si vous souhaitez suivre une formation en parallèle de votre préparation, renseignez-vous auprès du **bureau des inscriptions** (bât. G, salle 013) pour connaître les formations qui peuvent vous être proposées ou sur le site de l'Université, www.univ-paris8.fr. Des modalités spécifiques sont prévues à votre attention. Renseignements sur <https://apps.univ-paris8.fr/assistance.etudiants>

Transfert départ : complet ou partiel

L'étudiant de l'université Paris 8 désirant transférer son dossier universitaire dans une autre université doit se renseigner auprès de son université d'accueil sur les modalités d'admission.

Dès son acceptation, l'étudiant télécharge le formulaire de transfert départ sur le site de l'université Paris 8 : <https://www.univ-paris8.fr/-Transferts-changement-d-etablissement-757->

Ce formulaire doit ensuite être retourné au bureau des inscriptions, **avant la clôture des inscriptions administratives**, accompagné impérativement du justificatif d'admission de l'université d'accueil ainsi que du quitus de la bibliothèque de Paris 8.

Liste des établissements de l'enseignement supérieur ne nécessitant pas de procédure de transfert du dossier universitaire :

- CNAM, EHESS, EPHE, IEP, INALCO, IPAG, IUT, BTS, CPGE et Grandes Écoles publiques ou privées

Changement de discipline ou de formation en L2, L3, M1 et M2

- L'étudiant en L2, L3 ou M2 qui souhaite changer de cursus devra se rendre sur le site de l'université Paris 8, onglet Inscriptions, et suivre la procédure d'admission, **dès mi-février** pour la rentrée universitaire suivante.

- L'étudiant en M1 qui souhaite changer de cursus devra se rendre sur le site www.monmaster.gouv.fr et suivre la procédure d'admission, dès février, pour la rentrée universitaire suivante.

- L'étudiant ayant **déjà obtenu un diplôme à l'université Paris 8 et désirant préparer un autre diplôme dans une autre formation** en L2, L3 ou M2 devra se rendre sur le site de Paris 8, onglet Inscriptions, et suivre la procédure d'admission, **dès mi-février** pour la rentrée universitaire suivante.

- L'étudiant ayant déjà obtenu un diplôme à l'université Paris 8 et désirant préparer un autre diplôme dans une autre formation en M1 devra se rendre sur le site www.monmaster.gouv.fr et suivre la procédure d'admission, dès février, pour la rentrée universitaire suivante.

Réorientation en 1^{re} année de licence

Réorientation à l'intersemestre en 1^{re} année de Licence

Si vous souhaitez vous réorienter dans une formation de l'université Paris 8 à l'issue du premier semestre, **contactez le SCU10-IP** (bât. A, salle 347) à **partir du mois d'octobre** afin de connaître les modalités spécifiques à chaque formation.

Les étudiants inscrits ou non à l'université Paris 8 en 1^{re} année de licence et qui souhaitent se réorienter, en fin d'année universitaire, dans une formation d'une autre discipline proposée à l'université Paris 8 doivent faire une candidature sur www.parcoursup.fr **entre mi-janvier et mi-mars** pour la rentrée universitaire suivante ou en procédure complémentaire à **partir de fin juin**.

Attention

En 1^{re} année de licence (L1), les changements d'orientation doivent être régularisés à la fin du mois de janvier, pour une réorientation à l'intersemestre.

Réinscription après interruption d'études

Les anciens étudiants de l'université Paris 8 qui souhaitent reprendre des études en L2, L3 ou M2 doivent se rendre sur le site de Paris 8 **dès mi-février** pour la rentrée universitaire suivante (www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription- > suivez la procédure d'admission ou d'inscription qui correspond à votre situation > déposez une demande d'admission).

Les anciens étudiants de l'université Paris 8 qui souhaitent reprendre des études en M1, rendez-vous sur www.monmaster.gouv.fr et suivez la procédure d'admission nationale dès fin mars pour la rentrée universitaire suivante.

Votre carte d'étudiant

Une carte d'étudiant vous est délivrée à l'issue de votre inscription administrative.

Cette carte multiservices est à la fois une carte d'étudiant et un porte-monnaie électronique.

DEVENIR ÉTUDIANTE À PARIS 8

Inscription administrative

Direction de la scolarité
Bureau des inscriptions
Bât. G – Bureau 017

Première inscription administrative

Rendez-vous sur <https://www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription->, dès début juillet et suivez la procédure d'inscription selon le calendrier des inscriptions administratives.

Réinscription

Elle ne concerne que les étudiants qui ont déjà été inscrits à l'université Paris 8.

Les réinscriptions ont lieu à partir de début juillet, sous réserve que le jury de votre formation se soit tenu.

Tous les étudiants déjà inscrits à l'université Paris 8 pendant l'année universitaire courante recevront un courriel sur leur messagerie étudiante. Ils devront suivre la procédure d'inscription sur <https://www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription->.

La carte d'étudiant sera délivrée après le paiement des droits (qui peut s'effectuer par carte bancaire, chèque, et en espèces et, pour les écoles doctorales, par télépaiement) et la validation de l'inscription.

Le paiement en 3 mensualités successives est possible **jusqu'à fin septembre** par carte bancaire.

Attention : à l'issue de la 2^e échéance et si après relance vous n'avez toujours pas honoré votre paiement, l'Université procédera à l'**annulation** de votre inscription administrative pour l'année en cours.

Remarque importante

L'émission d'un chèque sans provision entraînera, outre les poursuites légales, l'annulation de l'inscription administrative ainsi que le refus de la délivrance des attestations d'UE et de diplômes.

Double cursus

Rendez-vous sur www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription- pour les niveaux L2, L3 et M2, et suivez la procédure d'admission **dès mi-février** pour la rentrée universitaire suivante.

Rendez-vous sur le site www.monmaster.gouv.fr pour le M1, l'étudiant devra suivre la procédure d'admission, dès fin mars, pour la rentrée universitaire suivante.

Les étudiants en réinscription, admis à préparer conjointement deux diplômes à Paris 8, dans le respect des règles de scolarité, devront le signaler sur leur dossier de réinscription et acquitter les droits de scolarité correspondants.

Les inscriptions au 1^{er} comme au 2nd cursus ont lieu obligatoirement au début de l'année universitaire même dans le cas de validation des acquis, l'inscription à l'Université étant annuelle.

DEVENIR ÉTUDIANTE À PARIS 8

Auditeur libre

Une autre façon de suivre les enseignements à Paris 8

Les candidats qui souhaitent obtenir un complément de formation dans un domaine spécifique sans intention d'obtenir un diplôme, même s'ils ne remplissent pas les conditions d'accès à l'Université, peuvent suivre les enseignements dans différentes disciplines.

Pour être admis dans les enseignements qu'ils souhaitent suivre, les auditeurs libres doivent :

- effectuer une procédure de **préinscription pédagogique au mois d'octobre**. Cette préinscription doit se faire, pour chacun des enseignements choisis auprès des enseignants sur un formulaire à télécharger sur le site de Paris 8 (www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription-, onglet Auditeur libre). Elle est accordée dans la limite des places disponibles après l'inscription pédagogique des étudiants en formation initiale ;
- se présenter au **bureau des inscriptions** (bât. G, salle 017), munis du document de préinscription pédagogique **entre début octobre et le 13 novembre** ;
- payer le montant des droits d'inscription pour auditeurs libres.

Les auditeurs libres ne passent pas d'examens. Par conséquent, ils ne peuvent prétendre à la délivrance d'attestation d'EC, d'unités d'enseignement ou de diplômes. Seule une attestation d'assiduité pourra leur être délivrée sur demande.

Les auditeurs libres sont considérés comme usagers de l'Université, mais ne **bénéficient ni du statut d'étudiant ni des œuvres universitaires** (bourses, logement...). Ils ne paient pas la CVEC.

Pour tout renseignement sur l'offre de formation :
SCUIO-IP
Bât. A – salle 347
Tél. 01 49 40 67 17
Mél. scuio@univ-paris8.fr
<https://www.univ-paris8.fr/-Etudes-diplomes->



DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Sécurité sociale

Direction de la scolarité
Bureau des inscriptions
Bât. G – Salles 016/017

Étudiants déjà inscrits dans l'enseignement supérieur français

- Ils sont automatiquement affiliés au régime général au 1^{er} septembre 2026 sans démarche de leur part.

Nouveaux étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur français

- Ils restent sous le régime de leurs parents jusqu'à la fin de leurs études ou sont rattachés à des régimes spécifiques (agricoles, SNCF...).
- Ils doivent seulement mettre à jour leur carte vitale.
- Ils sont assurés sociaux à titre autonome à partir de 18 ans.
- Ils créent leur compte Ameli ou mettent à jour leurs informations sur <https://assure.ameli.fr> afin d'être bien pris en charge par la Sécurité sociale.

Étudiants étrangers

- Ceux déjà affiliés au régime de sécurité sociale étudiant jusqu'à fin août 2026 sont automatiquement reversés dans le régime général.
- Les nouveaux inscrits doivent s'inscrire en ligne sur la plateforme <https://etudiant-etranger.ameli.fr> mise en place par la CNAMTS (Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés), faute de quoi, ils ne seront pas couverts.

Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)

La contribution vie étudiante et de campus est destinée à l'accueil, à l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants. Elle sert également à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé.

Tous les étudiants autorisés à s'inscrire en formation initiale dans l'enseignement supérieur français doivent s'acquitter de cette contribution auprès du CROUS avant leur inscription administrative en se connectant sur <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>. Ils pourront alors télécharger leur attestation d'acquittement ou d'exonération de la CVEC. Les étudiants exonérés sont les boursiers de l'enseignement supérieur, les réfugiés, les demandeurs d'asile et les bénéficiaires de la protection subsidiaire.

Les mutuelles des étudiants

Les mutuelles proposent des complémentaires santé spécifiquement adaptées aux étudiants. Il suffit d'avoir la qualité d'étudiant pour adhérer.

L'adhésion à une mutuelle est facultative.

Les formalités pour l'adhésion doivent être accomplies après l'inscription administrative.

- **La Mutuelle des Étudiants (LMDE)**
www.lmde.fr

- **La HEYME**
Tél. 09 71 09 07 07 > www.hey.me/care

Votre espace numérique de travail !

Accédez à toutes les informations essentielles

Vos **cours**, vos **notes**
et **toutes les informations qui vous sont utiles pour réussir**
(réorientation, vie étudiante, etc.)

Connectez-vous sur
e-p8.univ-paris8.fr



Vous êtes à la recherche d'une opportunité professionnelle, un stage, une alternance ou un emploi étudiant ?

Portail Pro P8 ! un portail d'offres à destination des étudiants de l'université Paris 8

**Créez des alertes
correspondant
à vos critères
de recherche**

**Accédez aux offres
en ligne, découvrez
de nombreuses opportunités,
en créant votre profil
sur le site**



Construire son parcours d'études

Construire son parcours d'études

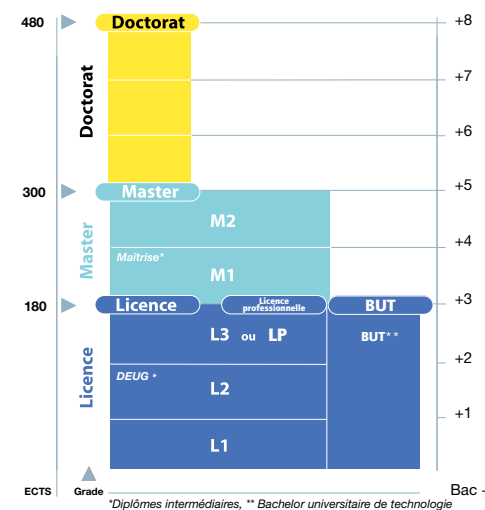
Organisation générale des études	55
Inscription pédagogique	58
Pôle Alternance	60
Certifications et préparations	63
Institut d'enseignement à distance – IED	64
Informations Masters M2E et concours de l'enseignement	65
Formation continue	66
Validation des acquis	68
Démarche VAE diplômante	70

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Organisation générale des études

Le schéma LMD

L'offre de formation de Paris 8 est organisée selon le schéma LMD (LICENCE-MASTER-DOCTORAT) dans le cadre de l'harmonisation européenne des parcours de formation.



Aide à la réussite en licence

Soucieuse de vous aider dans votre adaptation à l'enseignement supérieur, l'université Paris 8 a mis en place des actions d'accompagnement tout au long de l'année :

- une semaine d'accueil à la rentrée, pour découvrir l'université, mieux connaître les cursus, rencontrer les enseignants ;
- des tuteurs d'accueil et d'accompagnement (étudiants en master ou en doctorat) ;
- la possibilité de se réorienter à l'issue du 1^{er} semestre ;

- un accompagnement de l'étudiant dans la construction de son projet personnel et professionnel (conférences métiers, CV, lettre de motivation, entretien, forum emploi...).

Règles relatives aux études

Conformes à la réglementation en vigueur, elles régissent la scolarité des étudiants : structuration de l'offre de formation, délivrance des diplômes, modalités d'admission, modalités d'inscriptions administratives et pédagogiques, contrôle des connaissances...

Elles sont disponibles sur le site de l'Université

<https://www.univ-paris8.fr/>

Regles-de-scolarite-et-d-examens

Textes de référence

- Décret 2002-482 du 8 avril 2002 portant application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'espace européen de l'enseignement
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations
- Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au grade de licence
- Arrêté du 6 décembre 2019 relatif à la licence professionnelle
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au grade de master
- Arrêté du 26 août 2022 relatif à la formation doctorale
- Loi 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités
- Loi 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche

Le plagiat

Toutes les œuvres de l'esprit sont protégées par le droit d'auteur conformément à l'article L112-1 du code de la propriété intellectuelle et cela quelle que soit leur forme (texte, production littéraire, graphique, image...).

Le fait de copier tout ou partie du contenu d'une œuvre protégée à des fins d'insertion dans sa production personnelle (mémoire, thèse, devoir...) sans mettre entre guillemets les passages empruntés et sans citer l'auteur de l'œuvre (dans le corps du texte ainsi que, le cas échéant, dans la bibliographie) est constitutif d'un plagiat.

Quels sont les risques ?

L'étudiant soupçonné d'avoir réalisé un plagiat peut être déféré devant la section disciplinaire de l'Université, conformément aux articles R712-9 à R712-46 du code de l'éducation.

Les sanctions encourues sont les suivantes : avertissement, blâme, exclusion temporaire ou définitive de l'établissement dans lequel l'étudiant est inscrit, exclusion temporaire ou définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur. Le déferrement devant la section disciplinaire peut être couplé, le cas échéant, avec des poursuites judiciaires dans le cas où le plagiat serait constitutif d'une contrefaçon, conformément aux articles L335-2 et L335-3 du code de la propriété intellectuelle.

La césure

Elle permet à un étudiant de suspendre ses études pour 1 ou 2 semestres consécutifs dans le but d'acquérir une expérience personnelle tout en conservant le statut d'étudiant (il doit être inscrit administrativement pendant la période de césure). La période de césure débute nécessairement en même temps qu'un semestre universitaire et se déroule seulement au sein du cursus universitaire diplômant (au sein de la Licence, du BUT, du Master ou du Doctorat).

La réintégration dans la formation est automatique à l'issue de la césure.

<https://www.univ-paris8.fr/-Cesure->

L'intérêt de la césure

L'étudiant développe et réalise un projet personnel en :

- suivant une formation dans une autre discipline à Paris 8 ou dans un autre établissement,
- effectuant un stage ou une période de formation en milieu professionnel pendant un semestre, sans bénéficier pour autant d'un encadrement pédagogique,
- travaillant au sein d'une entreprise ou de tout autre organisme privé ou public,
- s'engageant dans un service civique ou comme volontaire dans une association,
- créant une entreprise avec le statut d'auto-entrepreneur,
- envisageant toute autre initiative personnelle ou professionnelle.

Il conserve parallèlement le statut d'étudiant en continuant à bénéficier de ses droits relatifs aux services du CROUS, à l'octroi d'une bourse sur critères sociaux et aux conventions de stage, à l'accès aux bibliothèques universitaires et aux activités culturelles et sportives, ...

En revanche, la période de césure ne donne pas lieu à une prise en compte des compétences acquises ni à l'obtention de crédits ECTS, sauf en cas de service civique ou d'un stage (si celui-ci donne lieu à un accompagnement pédagogique).

La sécurité sociale

Le droit à la sécurité sociale est soumis à la même réglementation, que ce soit en période de césure ou non (voir chapitre 2, page 50).

La procédure de demande de césure

Le formulaire de demande de césure doit être déposé auprès du Bureau des inscriptions au plus tard le 4 septembre 2026 pour une césure au 1^{er} semestre ou pour l'année universitaire et au plus tard le 4 décembre 2026 pour une césure au 2nd semestre après l'accord de la formation.

Il est conseillé à l'étudiant d'avoir pris contact avec le SCUIO-IP, qui peut l'accompagner avant le dépôt de son formulaire.

Une lettre de motivation, une copie du relevé de notes de l'année universitaire précédente, si l'étudiant était déjà inscrit à Paris 8 et qu'il n'a pas encore validé son cursus, ou de l'attestation d'admission dans la formation, une lettre d'engagement de la structure d'accueil, s'il y a lieu, font partie des documents à prévoir.

IMPORTANT :

L'étudiant ne peut pas faire une césure à l'issue de la L3 ou de la LP s'il n'a pas obtenu une admission en M1 ou dans un autre cursus. De même, à l'issue du M2, il doit avoir obtenu une admission dans un autre cursus ou en doctorat pour faire une césure.

Pour plus d'informations :

<https://www.univ-paris8.fr/>

Procédure-pour-une-demande-de-cesure

Attention : Vous conservez l'octroi de votre bourse mais cette année sera comptabilisée dans vos droits à la bourse (7 années en L et M).

SCUIO-IP

Si vous souhaitez être accompagné dans votre projet de césure
Bât. A – Salle 347
Tél. 01 49 40 67 17
Mél. scuio@univ-paris8.fr

Inscription pédagogique

Inscription pédagogique

La **procédure d'inscription pédagogique est obligatoire** pour permettre la validation de chaque enseignement suivi. Elle est une démarche nécessaire pour tout étudiant inscrit ou réinscrit administrativement à un niveau d'enseignement de l'année en cours et peut comprendre une ou plusieurs procédures dont les modalités seront précisées par chaque secrétariat.

Elle permet à l'étudiant d'indiquer le choix de son parcours d'enseignement dans le cadre de son année ou de son semestre d'études, conformément à son cursus et à son éventuel contrat pédagogique.

Attention : cette inscription peut être semestrielle ou annuelle selon les formations ; en master, par exemple, elle est annuelle.

Enseignements de 1^{re} année de licence (L1)

Les étudiants inscrits en licence (L1) devront se présenter auprès du secrétariat de la formation choisie pour constituer le « dossier pédagogique de l'étudiant ». Ce dossier, que l'étudiant gardera pendant toute sa scolarité, permettra la gestion administrative et pédagogique de son parcours.

Test de niveau de langue

Pour s'inscrire dans les formations de langue ou pour suivre les cours de langue étrangère, l'étudiant doit passer un test de niveau obligatoire dans certaines langues (notamment en anglais et en espagnol), qui détermine les enseignements de langue qu'il pourra suivre. Modalités d'inscription aux tests selon la langue choisie, consultables sur le site du CDL (Centre de langues).

<https://ufr-langues.univ-paris8.fr/-accueil-du-CDL->

Votre compte numérique Paris 8

Vous bénéficiez d'une messagerie électronique prenom.nom@etud.univ-paris8.fr et d'un espace de services numériques dont l'utilisation sera indispensable pendant toute la durée de vos études, notamment pour recevoir et gérer vos informations et vos échanges d'ordre pédagogique et administratif, les offres de stages, d'emplois ou de jobs, ainsi que pour connaître les activités et les événements culturels, sportifs ou scientifiques de Paris 8.

Découvrez l'espace : « **MA SCOLARITÉ** » qui vous est réservé en activant votre compte numérique !

Pour activer votre compte, rendez-vous sur <https://numerique.univ-paris8.fr>
Vous pourrez alors accéder à votre espace de services numériques en allant sur <https://e-p8.univ-paris8.fr>

Etudiants en mobilité

L'inscription pédagogique est obligatoire et nécessaire à l'obtention d'un relevé de notes à la fin de votre mobilité d'études.

Vous devez réaliser votre préinscription et/ou une inscription pédagogique officielle auprès de votre secrétariat pédagogique puis envoyer votre formulaire d'inscription dûment rempli à incoming@univ-paris8.fr.

80% de vos cours doivent être choisis dans le département pour lequel vous avez été sélectionné, il vous est possible de sélectionner un ou deux cours dans d'autres départements hormis exception.

Toute modification de choix de cours pendant votre mobilité doit être indiquée par mail à incoming@univ-paris8.fr, vous devez également informer vos enseignants.

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Pôle Alternance

Direction Formation

Bât. D – 2^e étage / salle D 221

Tél. 01 49 40 70 70

Mél. alternance@univ-paris8.fr

Vous êtes étudiant ou demandeur d'emploi de plus de 26 ans et vous souhaitez suivre un BUT, une Licence pro ou un Master tout en vous formant aux savoir-faire professionnels et à la culture de l'entreprise et des administrations.

Les formations suivantes de l'université Paris 8 vous accueillent en alternance. Notez que :

- le planning de l'alternance assure un rythme adapté entre les temps en formation et en environnement professionnel pendant 1 à 3 ans,
- vous bénéficiez d'un tutorat Compétences assuré par un enseignant (entretiens, visites en entreprise, jours dédiés recherche et veille professionnelle),
- vous percevez un salaire (≥ 43 % à 100 % du SMIC en contrat de professionnalisation ou en apprentissage selon votre âge et niveau de formation).

Étudiants, vous pouvez débiter votre contrat en alternance de 1 à 3 mois avant et après la rentrée de votre formation.

Vous disposez du Kit Info Alternance via la rubrique « Alternance/Entreprise » sur <https://fc.univ-paris8.fr/-/alternance> pour connaître :

- l'offre en alternance de l'Université,
- les spécificités et valeurs ajoutées du dispositif pour votre cursus et votre insertion professionnelle,
- les démarches pour chercher puis contractualiser avec une entreprise ou une administration.

Liste des diplômes adaptés aux contrats de professionnalisation et en apprentissage

Développement informatique

- **BUT** : Informatique
- **L3** : Informatique
- **M1** : Informatique, parcours
 - Informatique et ingénierie des données
 - Ingénierie et Intelligence artificielle
- **M2** : Informatique, parcours **Conduite de projets informatiques**
- **M2** : Informatique, parcours **Ingénierie et Intelligence artificielle**
- **M2** : Informatique, parcours **Big Data**
- **M2** : Informatique, parcours **Technologies de l'hyper-média**
- **M** : Informatique, parcours **Cyber Sécurité et Sciences des Données**
- **M2** : Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales, parcours **Technologie et handicap**

Communication et digital

- **BUT** : Information et Communication
- **Licence 3** : Information - communication, parcours **journalisme plurimédia**
- **M** : Humanités numériques, parcours **Création et édition numériques**
- **M** : Humanités numériques, parcours **Numérique : Enjeux et Technologies**
- **M** : Information et communication, parcours **Stratégies numériques responsables et conduite de projets**

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

- **M2** : Culture et communication, parcours
 - Journalisme de données et enquête en sources ouvertes
 - Diversité, inclusion, égalité de genre dans les médias et la culture
- **M** : Humanités numériques, parcours **Management stratégique de l'information**
- **M2** : Industries culturelles, parcours
 - Industrie de la musique : production, organisation, communication
 - Communication pour le cinéma et l'audiovisuel
 - Recherche création et cultures numériques

L'alternance en Licence, Masters Informatique et Humanités Numériques
CFA Numia : faubert@cfa-afia.fr
dmattia@cfa-afia.fr

Administration, management, ressources humaines

- **M** : Management, parcours **Management des transformations et accompagnement humain**
- **M** : Management, parcours **Entrepreneuriat et accompagnement : création, reprise et entrepreneuriat**

Commerce et international

- **M** : Études européennes et internationales, parcours **Commerce international et marketing export**
- **M2** : Études européennes et internationales, parcours **Villes Européennes : urbanisme, aménagement et dynamiques sociales**
- **M2** : Études européennes et internationales, parcours **Politique et gestion de la culture en Europe**
- **M2** : Management et commerce international, parcours **Commerce extérieur trilingue**

Économie, gestion, finance

- **M** : Économie des organisations, parcours **Économie sociale, solidaire et organisations responsables**
- **M** : Économie des organisations, parcours **Transitions écologiques, économiques et sociales**
- **M1** : Monnaie, banque, finance, assurance
- **BUT** : Gestion des entreprises et administrations, parcours
 - Gestion et pilotage des ressources humaines
 - Gestion entrepreneuriat et management d'activités
 - Gestion comptable fiscale et financière
- **BUT** Gestion Administrative et Commerciale des Organisation - GACO

Culture, éducation et diversité

- **M2** : Archives
- **M2** : Langues et sociétés, parcours **Médias, Culture, 2 Langues**

Droit

- **LP** : Activités juridiques : Mandataire judiciaire à la protection des majeurs
- **M2** : Droit privé, parcours :
 - Droit de l'entreprise-RSE
 - Droit civil approfondi

Droit et santé

- **M2** : Droit public, parcours
 - Droit public interne
 - Droit international et européen
- **M2** : Droit de la santé, parcours
 - Droit de l'Innovation en Santé (Biotechnologies, propriété industrielle et numérique)
 - Droit médical, de la bioéthique et de la santé

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Gestion des territoires

- **M** : Géographie, aménagement, environnement et développement, parcours **Géomatique, géodécisionnel, géomarketing et multimédia**
- **M2** : Géographie, aménagement, environnement et développement, parcours **Trajectoires et alternatives en environnement**
- **M2** : Civilisations, cultures et sociétés parcour **Mondes méditerranéens en mouvement**
- **M2** : Géopolitique, parcours (géré par Formasup):
 - Géopolitique locale et gouvernance territoriale (aménagement, concertation)
 - Les nouveaux territoires de la compétition stratégique
 - Cyber stratégie, données et terrains numériques
 - Gestion des risques géopolitiques et environnementaux

Arts

- **M2** : Arts de la scène et du spectacle vivant, parcours **Projet culturel et artistique international**
- **M2** : Création numérique, parcours **Arts et technologies de l'image virtuelle**

Industrie

- **BUT** : Génie industriel et maintenance, parcours **Ingénierie des systèmes pluritechniques**
- **BUT** : Génie industriel et Maintenance, parcours **Management, méthodes et maintenances innovantes**

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Certifications & préparations

L'objectif d'une certification est d'attester de compétences spécifiques indépendantes du contexte de la formation suivie.

Certification des compétences numériques Pix

Compétences numériques transversales couvrant 5 grands domaines :

- Informations et données
- Communication et collaboration
- Création de contenu
- Protection et sécurité
- Environnement numérique

À noter

La Certification Pix est proposée gratuitement aux étudiants inscrits en 2^e année de licence en formation initiale et ayant validé l'EC Informatique "Compétences numériques - Préparation Pix" (contact : bapn@univ-paris8.fr).

Cet examen est également proposé aux stagiaires inscrits en Formation Continue (Frais d'examens – se renseigner auprès de compnum-p8@univ-paris8.fr).

La Certification Pix est un examen national qui se déroule dans les salles agréées du BAPN.

L'épreuve dure 1 h 45.

Plateforme Pix : <https://pix.fr>

Bureau d'appui à la pédagogie numérique (BAPN)

Bât. C – Salle E4
Tél. 01 49 40 68 62
Mél. bapn@univ-paris8.fr
<http://bapn.univ-paris8.fr/>

Test Of English for International Communication (TOEIC) Test Of English as a Foreign Language (TOEFL)

Le CDL propose des préparations aux TOEIC et TOEFL pour les étudiants de l'université Paris 8. Ces tests permettent d'évaluer les compétences de compréhension écrite et orale en anglais, utilisées dans un contexte professionnel (TOEIC) ou universitaire (TOEFL), pour les niveaux intermédiaire à avancé. Les inscriptions à ces ateliers de préparation se font, au début de chaque semestre, auprès de l'enseignant. Le programme des sessions est disponible devant la salle B1 204/205 (niveau en anglais B1 minimum exigé).

Centre de langues (CDL)

Bât. B1 – Salles 204/205
Tél. 01 49 40 68 43
Mél. cdl@univ-paris8.fr
<https://ufr-langues.univ-paris8.fr/-accueil-du-CDL->

Accueil le lundi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h, le mardi et le jeudi de 14 h à 17 h, le mercredi et le vendredi de 9 h 30 à 12 h 30

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Institut d'enseignement à distance – IED

Bât. D – 2^e étage

Tél. 01 49 40 72 00

Contact :

<https://apps.univ-paris8.fr/iedticket/>

<https://ied.univ-paris8.fr/>

L'Institut d'enseignement à distance (IED) propose des formations universitaires diplômantes à distance depuis 1997. Les étudiants de l'IED suivent une formation identique à celle du présentiel et qui donne droit aux mêmes diplômes.

Il dispense les diplômes suivants :

En psychologie

- Licence mention Psychologie
- Master Psychologie sociale : accompagnement en santé, travail et insertion
- Master de Psychologie et psychopathologie du développement
- Master Psychologie Clinique et psychothérapies

En sciences de l'éducation

- Licence (L3) mention Sciences de l'éducation
- Master mention Sciences de l'éducation, parcours Éducation tout au long de la vie
- Master mention Sciences de l'éducation parcours Enseignement, éducation prioritaire, médiation culturelle

En Droit

- Licence mention Droit
- Master mention Droit de la santé, parcours Santé et numérique
- Master mention Droit public interne
- Master mention Droit, Justice, procès, procédures
- DU Criminologie approfondie



En informatique

- Licence mention Informatique
- Master mention Informatique, parcours Big data

Inscriptions

Pour candidater, veuillez consulter les informations présentes sur <https://ied.univ-paris8.fr/>, dans l'onglet « Offre de formations » et cliquez sur la page de la formation visée.

Pour tout renseignement complémentaire, se reporter aux informations figurant sur <https://ied.univ-paris8.fr/>

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Information Masters M2E et concours de l'enseignement

Préparation aux concours de l'enseignement secondaire

Les étudiants souhaitant uniquement préparer un concours de recrutement de l'enseignement (candidats déjà titulaires d'une licence ou dispensés de licence – sportifs de haut niveau, mères de trois enfants, candidats au 3^e concours) ainsi que ceux acceptés en master M2E sans avoir obtenu le concours peuvent s'inscrire à une préparation ; ils suivront alors les cours de licence disciplinaire dédiés aux concours, ou la maquette dédiée à la préparation.

Ils doivent alors se rapprocher de l'UFR de rattachement de la discipline concernée pour obtenir le formulaire d'inscription, à compléter avec le responsable de formation.

Les étudiants devront parallèlement s'inscrire aux concours sur le portail Cyclades (portail de gestion des examens et concours de plusieurs ministères).

Informations M2E (masters Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation)

Pour tous renseignements sur les M2E, les étudiants doivent s'adresser à l'UFR de rattachement de la discipline concernée (voir chapitre 2, pages 35 à 35).

- **Mention M2E 2nd degré**, parcours :
 - Anglais
 - Arts plastiques
 - Éducation musicale et chant choral
 - Espagnol
 - Histoire-Géographie
 - Langue des Signes Française (LSF)
 - Lettres
 - Sciences économiques et sociales

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Formation continue

Direction Formation

Bât. D – 2^e étage / Salle D221

Tél. 01 49 40 70 70

Mél. info-df@univ-paris8.fr

https://fc.univ-paris8.fr

Accueil des adultes en reprise d'études

Le public des adultes en reprise d'études – salariés bénéficiant d'un financement CPF (Compte personnel de formation) ou d'une formation au titre du plan de formation, et les demandeurs d'emploi – peuvent suivre une formation initiale de l'Université : BUT, licence, licence professionnelle, master, doctorat ou un diplôme d'université.

Si vous avez identifié un diplôme

Vous devez réaliser une inscription pédagogique dans l'UFR correspondant au diplôme souhaité et vous adresser au service formation continue pour le suivi de votre dossier administratif.

Si vous n'avez pas identifié le diplôme adapté à votre besoin

- S'adresser au SCUIO-IP pour connaître l'offre de formation de l'Université et choisir le diplôme adapté.
- Le service de la formation continue instruit le dossier de demande de financement auprès des OPCO (Opérateurs de compétences) ou de France Travail. En cas d'acceptation, il effectue le suivi du dossier.

SCUIO-IP

Bât. A – Salle 347

Tél. 01 49 40 67 17

Mél. scuio@univ-paris8.fr

La formation continue

- **Propose** une offre dédiée en matière de formation continue et accueille également les publics en reprise d'études.
- **Conçoit** des programmes de formation sur mesure à la demande des entreprises.
- **Appuie les étudiants et les demandeurs d'emploi** souhaitant suivre une formation de l'université Paris 8 en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.
- **Accompagne** les personnes souhaitant valider les acquis de leur expérience – VAE – afin d'obtenir tout ou partie d'un diplôme national (BUT, Licence, Master) proposé par l'université Paris 8.

Nos missions

- Élaborer des programmes de formation
- Être acteur du développement économique et social
- Adapter et perfectionner les compétences

Notre métier

- Informer, conseiller
- Accompagner les individus dans leurs démarches de formation continue
- Valoriser les expériences et les savoirs

L'offre de formation **s'adapte aux exigences professionnelles** à plusieurs niveaux :

- le rythme de formation est compatible avec une activité professionnelle
- nous proposons un parcours personnalisé dans le rythme et le choix des formations (parcours complet ou modulaire)

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

- les équipes pédagogiques associent enseignants-chercheurs et professionnels
- les contenus allient apports théoriques, méthodologiques et pratiques

Accueil du public

du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h
Bât. D – Salle 221

Les formations accueillant un public relevant de la formation continue

DFSSU¹

- Clinique familiale et pratiques systémiques
- Professionnalisation du coaching en entreprise

DESU²

- Ingénierie de projets et financements européens
- Pratiques du coaching
- La Focale – Écritures

DIU³

- Psychopathologies et affections neurologiques
- Traumatismes cranio-cérébraux : évaluation des traumatisés crâniens
- Traumatismes cranio-cérébraux : aspects médicaux et sociaux

DU⁴

- Clinique de la relation et intervention stratégique
- Violences faites aux femmes
- Animation d'ateliers à sensibilité art-thérapeutique
- Approche systémique stratégique de l'éducation
- Éducation critique aux médias et à l'information
- Formation à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme
- La traverse – Écritures
- Recherche Action et Expérimentation : Faire en commun
- Prévenir et prendre en charge les addictions

DPCU

- Formateur de langue des signes française

Certificat

- Intégrer les outils et méthodes de la 3D temps réel dans un projet audiovisuel
- Recherche Action Formation

1. Diplôme de Formation Supérieure Spécialisée d'Université (accès niveau bac + 4).

2. Diplôme d'Études Supérieures d'Université (accès niveau bac + 3).

3. Diplôme interuniversitaire.

4. Diplôme d'université (accès niveau bac + 2).

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Validation des acquis

La validation des acquis est une démarche qui permet de valoriser les connaissances et les compétences soit pour s'inscrire dans une formation universitaire (VAPP) soit pour obtenir tout ou une partie d'un diplôme ou d'une certification (VAE).

La validation des acquis pour reprendre des études ou demande d'équivalence

Vous avez un projet de reprise d'études. Vous souhaitez, au regard de votre expérience, un accès dérogatoire si vous ne disposez pas du niveau requis pour intégrer un cursus. Constituez dès mars une ou plusieurs demandes d'admission en ligne :

- Reprise d'études en présentiel : candidatez sur www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription-
- Reprise d'études à distance : candidatez sur www.iedparis8.net

La démarche VAE diplômante

Vous avez de l'expérience en lien direct avec le contenu d'un diplôme que vous avez ciblé sur le site de Paris 8 et souhaitez valider les acquis de celle-ci afin d'obtenir tout ou partie d'une certification (BUT, Licence, Licence professionnelle, Master), le bureau VAE accueille et accompagne votre projet :

Bât. D – 2^e étage / salle D 204

Voici les trois premières étapes à suivre

1- S'inscrire à la réunion d'information VAE

La démarche commence par la participation à une réunion d'information, inscription sur <https://fc.univ-paris8.fr/les-etapes-de-la-VAE>, qui vous permettra :

- d'appréhender les coulisses de la VAE,
- d'élaborer votre projet,
- de bénéficier d'un conseil individualisé à l'issue de la réunion,
- de comprendre comment constituer votre demande.

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

2- Contacter le conseiller VAE en envoyant un CV détaillé

Expériences professionnelles : activités, responsabilités, missions, projets, études, formations suivies, langues...

3- Après conseil vous pourrez constituer une demande de VAE

De nombreux acquis peuvent être pris en compte :

- le parcours initial d'études
- les activités professionnelles
- les études informelles et formations professionnelles
- les activités bénévoles : sociales, associatives
- les autoapprentissage et réalisations personnelles

Attention

Une réforme VAE est en cours de déploiement sur certaines certifications. Elles sont accessibles sur le portail numérique France VAE : <https://vae.gouv.fr>
Pour les autres, vous pouvez contacter les organismes certificateurs.

Information et orientation

Pour identifier le diplôme le plus en adéquation avec votre projet : consultez les fiches diplômes sur <https://www.univ-paris8.fr>, onglet ÉTUDES & DIPLÔMES

Informez-vous auprès du Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP) sur le contenu des diplômes :
Tél. 01 49 40 67 17
Bât. A – Salle 347
Mél. scuio@univ-paris8.fr

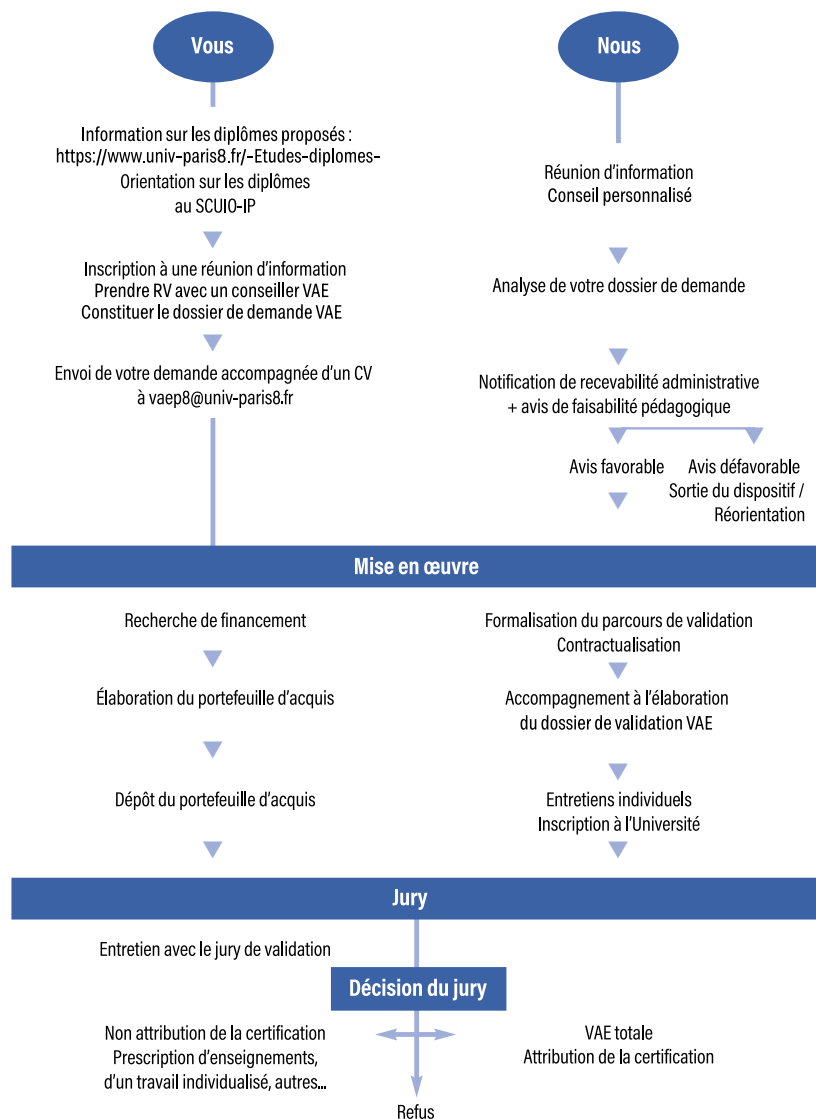
CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Démarche VAE diplômante/certifiante

Direction Formation

Bât. D – 2^e étage / salle D 204

Mél.vaep8@univ-paris8.fr – <https://fc.univ-paris8.fr>



Vous êtes à la recherche d'une opportunité professionnelle, un stage, une alternance ou un emploi étudiant ?

Portail Pro P8 ! un portail d'offres à destination des étudiants de l'université Paris 8

**Créez des alertes
correspondant
à vos critères
de recherche**

**Accédez aux offres
en ligne, découvrez
de nombreuses opportunités,
en créant votre profil
sur le site**



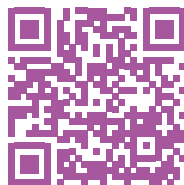
Votre espace numérique de travail !



Accédez à toutes les informations essentielles

Vos **cours**, vos **notes**
et **toutes les informations qui**
vous sont utiles pour réussir
(réorientation, vie étudiante, etc.)

Connectez-vous sur
e-p8.univ-paris8.fr



Être accompagné dans son projet

Être accompagné dans son projet d'études

Information, orientation et insertion professionnelle – SCUIO-IP	75
Bureau d'appui à la pédagogie numérique – BAPN	78
Centre de langues – CDL	80
Bibliothèque universitaire	81
Service des relations et de la coopération internationales – SERCI	85
Service création audiovisuelle – SCA	89
Maison de l'étudiant – MDE	92
Adresses utiles	93

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Information, orientation & insertion pro – SCUIO-IP

Le service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP)
Bât. A – Salle 347
Tél. 01 49 40 67 17
Mél. scuio@univ-paris8.fr

Horaires d'accueil

Lundi et vendredi : 9 h 30-12 h 30
Mardi, mercredi et jeudi : 9 h 30-12 h 30 et 14 h-17 h

Le SCUIO-IP en deux mots ?

Un service où vous trouverez des professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle pour vous accompagner dans vos projets et vos candidatures.

Pour qui ?

- Les étudiants : de la licence au doctorat, pour élaborer votre parcours universitaire et faciliter votre entrée dans la vie professionnelle.
- Les futurs étudiants : lycéens, adultes en reprise d'études, etc.

Pourquoi venir ?

Pour vous orienter et vous informer

- Sur les formations de Paris 8 et d'autres établissements.
- Sur le déroulement des études supérieures : les modalités d'inscription, de réorientation, de candidature à des formations sélectives ou à l'année de césure.
- Sur les secteurs d'activité, les métiers, la mobilité à l'international.

Pour recevoir des conseils individualisés

- Sur **vos projets d'études** : des professionnels de l'orientation vous reçoivent individuellement, sur rendez-vous, pour trouver avec vous la formation qui vous convient, vous réorienter ou réfléchir à votre futur métier.
- Sur **vos candidatures** : nos conseillers spécialistes du recrutement vous accompagnent individuellement dans vos démarches, pour postuler à une formation sélective, un emploi étudiant, un stage ou un contrat d'alternance.

La permanence CV/lettres : 30 minutes pour préparer et améliorer vos candidatures.

Les simulations d'entretien : 30 minutes pour vous aider à convaincre vos interlocuteurs

Les rendez-vous de l'orientation : 1 h pour discuter de votre projet d'études et comment le réaliser.

La préparation de votre année de césure : pour construire votre projet et le valider avant le dépôt de votre dossier.

Permanence doctorants : 30 minutes pour échanger sur votre projet de réaliser un doctorat, sur l'après-doctorat ou vos outils de candidature

Nos conseillers vous reçoivent sur rendez-vous (en présentiel ou distanciel).

Prise de rendez-vous sur Portail Pro P8
<https://univ-paris8.jobteaser.com/>

Pour participer à des conférences et des ateliers collectifs

- Vérifiez régulièrement votre adresse mail ! Nous vous inviterons à des conférences spécialisées sur les métiers de la fonction publique, le doctorat, etc.
- Nous proposons des formations collectives aux techniques de recherche d'expérience professionnelle, assurées par des associations spécialisées.

Les lundis de l'insertion pro

Un cycle de conférences et d'ateliers pour lancer votre recherche de stage, réussir vos candidatures, préparer vos entretiens... animés par des professionnels du recrutement et de l'accompagnement.

Les lundis de 15 h à 17 h en salle A 347
Participation sur inscription.

Le SCUIO-IP c'est aussi...

Portail Pro P8 : la plateforme d'offres professionnelles dédiée aux étudiants de l'Université

Trouvez votre stage, votre alternance ou votre emploi en consultant les offres déposées par nos entreprises partenaires
www.univ-paris8.jobteaser.com

Une fois votre compte créé, vous aurez aussi accès à des outils pour mieux postuler et aux événements organisés par le SCUIO-IP.

Contact : scuio@univ-paris8.fr

Etudiants en situation de handicap

En recherche d'une expérience professionnelle ?
Découvrez les dispositifs d'accompagnement des étudiants en situation de handicap à l'occasion de tables-rondes régulières. Elles vous permettront d'échanger avec des professionnels et des associations partenaires.
Besoin de conseils ou d'échanges personnalisés ? Bénéficiez de rendez-vous individuels avec un référent.

Prise de rendez-vous sur Portail Pro P8
<https://univ-paris8.jobteaser.com/>

Doctorants

Nous proposons des rendez-vous individuels et des ressources pour vous aider à réussir votre projet de doctorat et à préparer l'après-doctorat :

- Conseils pour se lancer dans une thèse
- Projet professionnel
- CV
- recherche de financements

scuio@univ-paris8.fr

Diplôme Inter-universitaire : Management de l'innovation et du changement (MIC)

Le DIU « Management de l'innovation et du changement » est **destiné aux étudiants diplômés d'un master en Langues, Arts, Lettres, ou Sciences Humaines et Sociales** qui souhaitent mobiliser leurs compétences en-dehors de l'université, en menant des projets transversaux qui apporteront du changement dans le fonctionnement des entreprises.

Il permet d'acquérir un complément de formation en gestion de l'innovation, stratégie et transformation digitale, avant d'intégrer une entreprise pendant 1 semestre pour mettre en œuvre un projet d'innovation. Fruit d'un travail inédit de coopération entre 4 universités et plusieurs entreprises à dimension internationale, ce DIU prouve l'intérêt des entreprises pour les compétences spécifiques développées en ALL-SHS, notamment par les étudiants de l'université à Paris 8.

Plus d'informations : scuio@univ-paris8.fr



Guide Insertion pro

Accéder à l'ensemble des dispositifs d'insertion professionnelle en téléchargeant la brochure.

Les EC libres du SCUIO-IP

Précisez votre projet professionnel en développant de nouvelles compétences et connaissances

- EC libre « insertion professionnelle »
- EC Soft skills « Une idée un projet », « Découverte active de l'ESS », « challenge d'innovation »

Plus d'informations : scuio@univ-paris8.fr

Le réseau Atout Jeunes Universités

L'université Paris 8 fait partie de l'association Atout Jeunes Universités, au même titre que les entreprises Danone, L'Oréal, Société Générale et Aéroports de Paris. Le réseau AJU organise des **sessions de recrutement réservées aux universités membres**, ainsi que des rencontres avec des managers.

Tous les ans, un **challenge** est proposé à tous les étudiants de l'Université par l'une des entreprises du réseau : les étudiants retenus sont suivis par les consultants du SCUIO-IP et présentent leurs propositions et leurs critiques. N'hésitez pas à participer !

Plus d'informations :
<https://www.atoutjeunesuniversites.com>
scuio@univ-paris8.fr

Le PEC, un outil pour identifier ses compétences et préparer ses entretiens

Le Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC) vous permet de structurer vos expériences, y associer des compétences, et ainsi préparer au mieux vos entretiens ! Vous y accédez avec vos identifiants étudiant (ENT).

<https://www.pec-univ.fr>

Coop'en 8, la coopérative éphémère étudiante

Pendant trois mois, une quinzaine d'étudiants de Paris 8 va tester des projets entrepreneuriaux individuels et collectifs au sein d'une coopérative éphémère étudiante dont ils sont les gestionnaires. Ils seront accompagnés, dans leur démarche, par le SCUIO-IP et soutenus par un parrain économique dédié, au sein de la Coopérative d'activité et d'entrepreneur (CAE) Coopaname. La mise en œuvre du projet nécessite que les étudiants signent un contrat d'accompagnement au projet d'entreprise (CAPE). Enfin, pour valoriser au mieux cette expérience dans leur parcours universitaire, les étudiants-coopérateurs bénéficieront, grâce à Pépité PON, du statut national d'étudiant-entrepreneur (SNEE) leur permettant de faire valider cette expérience en remplacement du stage.

elodie.ros02@univ-paris8.fr



Guide Entrepreneuriat

Accéder à l'ensemble des dispositifs d'accompagnement à l'entrepreneuriat

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Bureau d'appui à la pédagogie numérique – BAPN

Direction formation

Bât. C – Salles CE1-CE2-CE3-CE4

Tél. 01 49 40 68 62

Mél. bapn@univ-paris8.fr

Le bureau d'appui à la pédagogie numérique (BAPN) est un service d'accompagnement pédagogique et technique transversal, rattaché à la Direction Formation (DF) de l'université Paris 8.

Les principales missions du BAPN sont :

- préparation et organisation des cours Compétences numériques liés à l'EC Informatique,
- préparation et l'organisation de la certification Pix,
- gestion des salles en libre-service,
- développement de la pédagogie numérique.

EC Informatique

EC Compétences numériques – Préparation Pix

Le BAPN assure la préparation ainsi que l'organisation des épreuves conduisant à la **certification des compétences numériques**, basée sur le nouveau référentiel et la plateforme nationale d'évaluation et de certification en ligne Pix.

Tout étudiant inscrit en vue de la préparation d'une licence à l'université Paris 8 doit suivre l'EC « Compétences numériques ». Pour les étudiants inscrits en Théâtre, Cinéma, Musique, Arts Plastiques, LLCER Anglais ou LEA Anglais des cours d'informatique orientés en arts ou de bureautique en anglais sont proposés. Il s'agit dans tous les cas, d'un **EC obligatoire correspondant à l'EC Informatique** ou l'EC « Compétences numériques » prévu dans votre maquette.

Les cours proposés dans le cadre de l'EC Informatique s'intègrent dans les cursus mis en place par les

formations. Le nombre d'ECTS délivrés dépend du cursus suivi.

Les étudiants sont invités à se reporter aux plaquettes de leur formation et à se rapprocher du secrétariat du BAPN.

Dans le cadre de cet EC obligatoire, les étudiants auront la possibilité de passer la Certification Pix en fin de semestre.

Déroulement du cours en deux parties :

- Le cours « Compétences numériques – Préparation Pix » se déroule sur un semestre et se compose d'une partie « Entraînement » basée sur la plateforme Pix (<https://pix.fr>) couvrant les cinq domaines du référentiel et divers exercices proposés par l'enseignant.
- La validation de cet EC permettra de se présenter à l'examen de « Certification », évaluant et validant les compétences numériques par l'obtention du Certificat Pix à valoriser sur le CV.

La Certification Pix reconnue par l'État et par le monde professionnel est également nécessaire pour les dossiers de candidature notamment en Master.

Informations complémentaires sur le déroulement du cours et les modalités d'évaluation, consultez le site du BAPN (<http://bapn.univ-paris8.fr>), rubriques Cours puis EC "Compétences numériques".

À noter :

Les étudiants non-voyants ou déficients visuels peuvent également suivre le cours « Compétences numériques – Préparation Pix » et passer l'examen de Certification.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous rapprocher du Pôle Handicap et du BAPN.

Autres formations dispensées dans le cadre de l'EC Informatique

Le service propose également aux étudiants des formations sous forme d'ateliers dans les domaines suivants :

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

- *EC Informatique orienté art et multimédia* (à destination des étudiants des départements Cinéma, Musique, Théâtre et Arts plastiques) ;
- *EC Bureautique anglais* (à destination des étudiants LLCER Anglais et LEA Anglais).

Attention : lorsque les EC *Informatique orientés Art et multimédia* et *Bureautique anglais* sont complets, les étudiants inscrits dans ces cursus doivent suivre l'EC *Compétences numériques-Préparation Pix*.

IMPORTANT

Des cours hybrides, entièrement en présentiel ou distanciel, sont proposés en fonction du pourcentage de réussite obtenu au test de positionnement qui devra être effectué sur la plateforme Pix lors de la procédure d'inscription.

Les inscriptions aux cours sont ouvertes sur la plateforme Moodle **une semaine avant le début du semestre** :

<https://moodle.univ-paris8.fr>

Rubriques : « Se pré-inscrire à un cours » – « BAPN – EC Compétences numériques » – « Inscription EC Informatique ».

Surveillez attentivement les dates d'ouverture des inscriptions !

Toutes les informations (dates d'inscription et planning des cours) sont disponibles sur les panneaux d'affichage du BAPN, entresol, à droite en entrant dans le Bâtiment C.

Salle informatique en libre-service Salles C 201

Une salle en libre-service est mise à disposition des étudiants du lundi au vendredi de 9 h à 19 h.

Plusieurs postes informatiques reliés à Internet permettent aux étudiants :

- de consolider et d'approfondir les connaissances acquises dans les ateliers ;
- de réaliser des travaux personnels ;

- d'utiliser des programmes bureautiques et des logiciels spécifiques (Photoshop, SPSS, Arcgis...) liés à leurs projets pédagogiques

Deux postes informatiques sont équipés de logiciels spécifiques pour les étudiants non-voyants ou déficients visuels.

Le libre-service est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 19 h. Pour avoir accès au libre-service, l'étudiant doit impérativement être inscrit à l'Université et à jour de ses droits d'inscription.

Aucun étudiant ne sera admis sans carte d'étudiant.

Développement de la pédagogie universitaire et numérique

Le service assure aussi une mission de développement et d'accompagnement à la pédagogie universitaire et numérique à l'Université à travers :

- l'assistance et l'accompagnement des étudiants et des enseignants/enseignants-chercheurs pour l'appropriation des outils de la plateforme pédagogique Moodle
- (<https://moodle.univ-paris8.fr/>) ;
- la mise en place des ateliers de formation à destination du corps enseignant de l'université Paris 8 pour favoriser le développement de nouvelles pratiques pédagogiques en lien avec l'usage des services numériques proposés par l'université, notamment la plateforme pédagogique Moodle ;
- l'accompagnement technopédagogique des enseignants/enseignants chercheurs dans la mise en place de leurs projets d'enseignement-apprentissage en assurant un appui en ingénierie couvrant des modalités variées de formations (parcours d'hybridation, MOOC, SPOC...).

Pour plus d'informations : bapn.univ-paris8.fr

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Centre de langues – CDL

UFR LLCER/LEA

Bât. B1 – Salles 204 et 205

Tél. 01 49 40 68 43

Mél. cdl@univ-paris8.fr

<https://ufr-langues.univ-paris8.fr/-accueil-du-cdl->

Accueil le lundi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h, le mardi et le jeudi de 14 h à 17 h, le mercredi et le vendredi de 9 h 30 à 12 h 30

Le centre de langues (CDL) est une structure transversale de l'université Paris 8, au sein de l'UFR LLCER-LEA, qui propose des cours de langues étrangères aux **étudiants spécialistes d'autres disciplines** dans le cadre de la préparation de leur diplôme. Notre service accueille et forme plus de 7 000 étudiants chaque année.

Notre offre de langues étrangères

Au CDL, vous avez la possibilité, lorsque votre diplôme le prévoit, de choisir parmi les **13 langues étrangères** suivantes, dans le cadre d'un EC de langue ou d'un EC libre :

- Anglais¹
- Allemand²
- Arabe²
- Berbère
- Catalan
- Coréen²
- Chinois²
- Espagnol²
- Hébreu
- Italien²
- Japonais²
- Portugais²
- Russe²

Tests de niveau

Pour suivre les cours de langues étrangères du CDL, l'étudiant doit passer, dans certaines langues, un **test de niveau obligatoire** qui détermine les enseignements qu'il pourra suivre.

Modalités d'inscription au test, selon la langue choisie, consultables sur le site internet du CDL : <https://ufr-langues.univ-paris8.fr/TESTS-DE-LANGUES-460->

TOEIC / TOEFL

Le CDL propose des préparations aux certifications TOEIC et TOEFL pour les étudiants de l'université Paris 8. Ces tests permettent d'évaluer les compétences de compréhension écrite et orale en anglais, utilisées dans un contexte professionnel (TOEIC) ou universitaire (TOEFL), pour les niveaux intermédiaire à avancé. Les inscriptions à ces ateliers de préparation se font auprès de l'enseignant(e) au début de chaque semestre. Le programme des sessions est disponible devant le bureau B204/205 (niveau en anglais B1 minimum exigé).

Par la suite, si vous souhaitez passer une de ces deux certifications, veuillez-vous rendre sur le site internet du prestataire pour prendre connaissance des différentes modalités : www.etsglobal.org

N.B. : Les frais d'inscription à ces certifications restent entièrement à la charge du candidat.

Le Cadre européen de référence

Le CDL organise ses enseignements en accord avec le CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues). Ainsi, les différents niveaux se décomposent en paliers (A1.1, A1.2, etc.) : pour valider chaque palier, il faut un semestre de cours (soit **36 heures**) et, pour valider chaque niveau, il faut entre 2 et 4 semestres, selon le projet pédagogique de chaque langue. Par ailleurs, certains cours d'anglais de spécialité (droit, économie, psychologie) sont organisés par année de licence, et sont accessibles **à partir du niveau A2**.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Bibliothèque universitaire

Tél. 01 49 40 69 69 (Accueil)

Mél. info.bu@univ-paris8.fr

Site : www.bu.univ-paris8.fr

La bibliothèque est ouverte à toute personne majeure.

Les bibliothécaires vous accueillent dans le hall d'accueil et dans les autres salles, par téléphone ou par mail.

Heures d'ouverture

Horaires pleins

Lundi à vendredi : 9 h à 20 h

Samedi : 10 h à 17 h 30

Horaires de juillet à mi-septembre

Lundi à vendredi : 10 h à 17 h 30

Fermeture durant les congés de fin d'année et au mois d'août

Accueil des publics en situation de handicap

La bibliothèque propose des services spécifiques aux étudiant(e)s en situation de handicap permanent ou temporaire :

- accueil personnalisé sur rendez-vous
- recherche documentaire à distance
- droit de prêt élargi
- prêt des documents à distance
- réservation d'ouvrages



Rendez-vous en salle Helen Keller, pourvue d'équipements spécifiques : 2 postes informatiques équipés du logiciel de synthèse vocale (JAWS), un vidéo-agrandisseur, une machine à lire, 2 scanners et 2 logiciels OCR.

Mél. handi.bu@univ-paris8.fr

Tél. 01 49 40 69 81

Les services

Progresser à l'écrit en français

- Rendez-vous individuels à réserver sur Affluences
- Ateliers d'écriture en accès libre

Travailler seul ou en groupe

■ La cabine insonorisée

Pour un usage seul ou à deux, une cabine insonorisée de deux places avec prises électriques et connexion wifi est disponible en salle Noire, à réserver sur Affluences (jusqu'à 3h par jour).

■ Les boxes de travail collaboratif

La salle Noire et le hall d'accueil sont équipés de boxes de travail collaboratif semi-ouverts pouvant accueillir jusqu'à 4 personnes.

■ Les salles de travail en groupe

La bibliothèque met à disposition en salle Jaune 6 salles de travail en groupe pouvant accueillir de 4 à 6 personnes. Elles peuvent être réservées (jusqu'à 5 heures par jour et 40 heures par mois) via l'application Affluences.

1. Anglais de spécialité adapté au diplôme préparé (EC de langue OBLIGATOIRE uniquement).

2. Les cours suivants : allemand, arabe, coréen, chinois, espagnol, italien, japonais, portugais, russe sont autorisés comme EC de langue obligatoire ou EC libre, **sauf pour les niveaux A1 et A2 (EC de langue OBLIGATOIRE uniquement)**.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Emprunter un ordinateur

La bibliothèque de Paris 8 propose un prêt de 30 ordinateurs portables pour un usage à la journée, dans la BU ou sur le campus. C'est un service gratuit ouvert à toute personne inscrite à la BU, à retrouver en salle Noire.

Travailler sur ordinateur et sur des logiciels de montage et de graphisme

Plus de 100 ordinateurs sont à la disposition du public dans les salles de lecture, avec un accès à internet.

En salle Noire, deux ordinateurs donnent accès aux logiciels de montage audiovisuel et de graphisme Reaper, Da Vinci Resolve, InDesign et Photoshop.

Des RDV individuels pour maîtriser ces logiciels sont proposés par la bibliothèque, à réserver sur Affluences.

Imprimer, copier, numériser

La bibliothèque dispose de copieurs pour imprimer et numériser aux formats A4 et A3 en couleur ou en noir & blanc.

Progresser en langues

- Ateliers de conversation en groupe en Français Langue Etrangère (FLE), en anglais et en espagnol, ouverts à tous en accès libre.

- Cafés-langues (conversations multilingues).

- Rendez-vous individuels de conversation en anglais, en espagnol et FLE de 30 minutes à réserver sur Affluences.

- Fonds Facile à Lire multilingue en salle Orange et fonds FLE en salle Brune

- En salle Orange, manuels d'apprentissage et ouvrages de littérature en édition bilingue.

- En salle Noire, ressources (MyCow, Mozaik) et postes d'autoformation avec casque audio.

- Ressources audiovisuelles en version originale et/ou avec sous-titrage (DVD, VOD Paris 8, Arte Campus).

Soutien aux partiels – Deux fois par an

- Tutorat
- Ateliers de gestion du stress
- Espace de révision et de détente avec collation

Se détendre

- Un espace BD
- Une terrasse pour discuter, téléphoner ou déjeuner
- Un espace détente et repos avec des fauteuils et des cocons de sieste et transats en salle Jaune

Regarder des films, documentaires, séries

Un espace audiovisuel de 250 m² permet de visionner et d'emprunter 8 000 films de fiction et films documentaires, sur blu-ray, DVD, cassettes vidéo.

Il propose :

- 14 postes pour la consultation des films, CD ou documents audiovisuels sur clé USB
- la possibilité de consultation seul ou en groupe
- un service de vidéos à la demande (VOD)
- un service de prêt de lecteurs DVD portables

Écouter et jouer de la musique

- Un espace d'écoute musicale avec des fauteuils d'écoute connectés en Bluetooth et un lecteur CD en salle Brune

- Un espace de pratique sonore avec un piano et un PC dédié à la création sonore (utilisables au casque) en salle Brune

La BU accompagne aussi les projets de création sonore grâce à des RDV individuels, à réserver sur Affluences.

Lire la presse

La salle Jaune propose un espace presse et, en libre accès, les exemplaires de l'année en cours de 600 titres de périodiques. Ces titres couvrent l'ensemble

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

des disciplines enseignées à l'Université et sont multilingues.

Visiter la BU

Des visites de la bibliothèque avec initiation aux principaux outils de recherche documentaire sont proposées toute l'année. Elles sont organisées à la demande du personnel pédagogique et sur rendez-vous :

Mél. visites-formations.bu@univ-paris8.fr
Tél. 01 49 40 70 61

Se former

- **Formations sur demande des enseignants :** formations à la recherche documentaire, à l'ensemble des ressources électroniques et aux outils bibliographiques, avec travaux pratiques.

- **Formations sur inscription libre :** atelier thématique, RDV individuels.

Mél. vfbu@univ-paris8.fr
Tél. 01 49 40 69 55

Organiser des événements

La salle de la Recherche dispose d'un équipement numérique de pointe (tables avec écrans partagés, deux grands écrans, console audiovisuelle avec micros, projecteur et sonorisation). Elle accueille des manifestations culturelles et scientifiques à destination des enseignants-chercheurs et des doctorants : séminaires, journées d'études, rencontres et conférences.

Mél. communication.bu@univ-paris8.fr
Tél. 01 49 40 69 48

Les collections

Les disciplines : les collections de la bibliothèque couvrent les besoins en documentation des disciplines enseignées à l'Université : lettres, sciences humaines et sociales, arts, droit...

Les types de documents : 400 000 livres imprimés, 300 000 livres électroniques, 600 abonnements à des revues imprimées, 50 000 abonnements à

des revues électroniques, 70 bases de données, 10 000 documents audiovisuels, plus de 22 500 thèses et mémoires imprimés, 1 600 thèses en ligne.

Libre accès et réserves : plus de 200 000 ouvrages sont en libre accès. Les ouvrages conservés en magasin (réserves en sous-sol) sont à demander à la banque centrale du hall d'accueil.

La bibliothèque possède également 2 000 titres de revues imprimées qui ont cessé leur parution. Les numéros, conservés en magasin, sont consultables sur place et sur demande en salle Jaune.

La bibliothèque possède aussi des fonds spécialisés :

- Fonds RDA-Nouveaux Länder (fonds spécialisé sur l'Allemagne orientale depuis 1945)

- Fonds Armand Gatti, Fonds Vincennes (histoire de l'université Paris 8), Fonds Claude Simon, Fonds Dresch, Fonds Macciocchi

- Livres d'artistes en salle Rose, tests de psychologie en salle Rouge (consultation sur demande)

Les salles thématiques

Elles sont identifiées par des bannières de couleur :

- **Salle Jaune :** salles de travail en groupe, cocons de sieste et transats, Prêt Entre Bibliothèques, revues & collection Vie pratique en libre accès, fonds spécialisés

- **Salle Bleue :** Philosophie, Religion, Informatique, Sciences et techniques

- **Salle Violette :** Sciences politiques, Économie et gestion, Histoire, Géographie, Urbanisme

- **Salle Verte :** Droit

- **Salle Rouge :** Sociologie, Ethnologie, Psychologie, Linguistique générale et comparée, Sciences de l'éducation, Info-Doc-Médias

- **Salle Orange :** Langues et Littératures étrangères

- **Salle Brune :** Littérature générale et comparée/ Langue et littérature françaises et francophones, langues et littératures classiques (latin et grec), espaces d'écoute musicale et de pratique sonore

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

- **Salle Rose** : Arts plastiques, Cinéma, Musique, Photographie, Arts du spectacle
- **Salle Noire** : boxes de travail collaboratif, cabine insonorisée, postes et logiciels d'autoformation, de montage vidéo et de graphisme, prêt de PC portables et de casques.

Accéder en ligne aux collections

Le site web de la bibliothèque www.bu.univ-paris8.fr donne accès à de nombreux services en ligne :

- le catalogue général signale les livres imprimés et électroniques, les revues imprimées, les thèses, les documents audiovisuels et les partitions détenus par la bibliothèque de Paris 8, accessibles par le moteur de recherche ;
- un catalogue spécialisé regroupe les revues électroniques sélectionnées par la bibliothèque (50 000 titres) et les revues imprimées ;
- les ressources électroniques sont disponibles pour chaque discipline (livres et revues électroniques, bases de données, sélection de sites web...) ;
- la bibliothèque numérique Octaviana donne accès à des documents numérisés à partir des fonds spécialisés de la bibliothèque, à des thèses de l'Université et à des colloques s'étant tenus à Paris 8 ;
- le portail Hal Paris 8 regroupe des publications des chercheur(e)s de l'Université ;
- le service de vidéos à la demande (VOD) avec plus de 750 films.

Emprunter des documents

- **Emprunter chez soi**
Étudiant(e)s, enseignant(e)s-chercheur(e)s et personnels de Paris 8 sont inscrits automatiquement et peuvent emprunter des documents. Toute personne majeure peut s'inscrire comme lecteur(e) extérieur(e) payant(e) pour bénéficier des mêmes droits. Prêts : 15 livres pour 3 semaines + 8 semaines de prolongation possibles. En plus : 5 CD audio, 2 livres prêt court, 3 périodiques et 3 DVD. 2 livres réservables pour les membres de la communauté de Paris 8.

Toute personne habitant, travaillant ou étudiant en Île-de-France peut s'inscrire gratuitement et emprunter. Prêts : 5 livres pour 3 semaines + 2 semaines de prolongation possibles. En plus : 5 CD audio, 1 livre prêt court, 3 périodiques et 1 DVD.

■ Faire venir un ouvrage à la BU (Prêt Entre Bibliothèques)

Service gratuit réservé aux lecteur(e)s inscrit(e)s au prêt pour faire venir des documents d'autres bibliothèques françaises ou étrangères. Le dépôt des demandes se fait auprès des bibliothécaires en salle jaune ou directement depuis le formulaire en ligne sur le site web de la bibliothèque.

Mél : peb.bu@listes.univ-paris8.fr

Les bibliothèques associées

Sur le campus

- **Cartothèque** : cartes de géographie consultables par tous les étudiant(e)s de Paris 8 dans le bâtiment D, salle 139 (département de géographie – Tél. 01 49 40 72 82)

Hors campus

- **Bibliothèque de l'IUT de Montreuil**
Possibilité de transfert de documents entre Saint-Denis et Montreuil.
140, rue de la Nouvelle France - 93100 Montreuil
Tél. 01 48 70 37 00 (standard)

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Service des relations et de la coopération internationales – SERCI

Maison de la Recherche

Salles A2-216/214/205 (mobilité sortante)

Salle A2-218 (étudiants internationaux entrants)

Tél. 01 49 40 64 12 / 70 68 / 65 36

www.univ-paris8.fr/international

Le SERCI vous renseigne sur les opportunités de mobilité qui vous sont proposées et les financements possibles et vous accompagne dans votre projet de mobilité. Il renseigne également les enseignants chercheurs et les personnels BIATSS désireux de travailler avec des partenaires étrangers sur les possibilités de développement à l'international.

Les programmes de mobilité d'étude permettent aux étudiants de suivre des cours dans une université étrangère partenaire. Ils sont exonérés des frais d'inscription dans l'université d'accueil et leur période de mobilité est reconnue pour l'obtention de leur diplôme à Paris 8.

Pourquoi partir à l'étranger dans le cadre de ses études ou d'un stage ?

Partir à l'international pour étudier ou réaliser un stage représente une réelle opportunité académique, linguistique, culturelle et humaine. Découverte d'une autre réalité culturelle, perfectionnement linguistique, enrichissement humain, découverte d'un autre système éducatif, gain en autonomie, expérience reconnue sur le marché du travail... les avantages sont innombrables. L'université Paris 8 dispose actuellement de plus de 400 accords de coopération permettant la mobilité, et offre donc à ses étudiants un large choix de destinations.

Quelles sont les démarches ?

Toutes les informations nécessaires se trouvent dans la rubrique dédiée du site web : www.univ-paris8.fr/international

Il est impératif de consulter le site avant de se présenter au SERCI ou auprès des enseignants référents responsables des relations internationales.

Pour être mené à bien, tout projet de mobilité nécessite une anticipation des démarches. De manière générale, il faut prévoir pratiquement **un an à l'avance** un séjour d'études.

Il en va de même pour la pratique linguistique : si l'un des objectifs de la mobilité est bien le perfectionnement linguistique, un niveau de langue minimum est requis pour être en mesure de suivre des enseignements à l'étranger. Les étudiants doivent donc anticiper leur éventuel besoin de formation en langue avant leur départ.

Plusieurs types de mobilité existent.

Le stage : Le SERCI n'intervient qu'au niveau du financement des stages. Il gère les Bourses du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de la Commission européenne (allocation Erasmus +). Ces aides peuvent être attribuées à des étudiants partant en stage à l'étranger. Les étudiants souhaitant bénéficier de l'aide à la mobilité de stage doivent déposer une demande en ligne sur notre site. Des campagnes d'appel à candidatures sont régulièrement organisées à cet effet. Les informations détaillées sur les dates de candidature ainsi que sur les modalités d'attribution des aides à la mobilité, peuvent être consultées sur : <https://www.univ-paris8.fr/-Mobilité-de-stage->

Pour une aide à la recherche de stage, consulter le **SCUIO-IP** – Bât. A, salle 347
tél. 01 49 40 67 17 ou scuio@univ-paris8.fr

La période d'études : plusieurs programmes, accords de coopération et diplômes en partenariat international permettent aux étudiants de réaliser un séjour d'études dans une université partenaire.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Avant de faire une demande de mobilité, les étudiants doivent prendre connaissance au préalable de la liste des accords existants entre l'université Paris 8 et les universités partenaires pour les destinations proposées, ainsi que des critères d'attribution des aides à la mobilité.

Chaque accord existant définit le cadre de mobilité prévu pour les étudiants : il concerne une (ou plusieurs) discipline(s), un (ou plusieurs) niveaux, une durée limitée (généralement 1 ou 2 semestres).

Pour consulter la liste des accords de Paris 8 : www.univ-paris8.fr/international >

- Cliquer sur la carte interactive des destinations de mobilités pour les étudiants pour prendre connaissance des opportunités de mobilités qui vous sont offertes ;
- Renseignements sur les modalités de candidature : <https://www.univ-paris8.fr/-Mobilité-d-etudes->

Les programmes de mobilité

Les étudiants doivent impérativement consulter le site des universités qui les intéressent, afin de se renseigner au mieux sur le contenu et la langue des enseignements ainsi que sur les prérequis pour l'admission, et pouvoir ainsi réaliser par la suite une mobilité en adéquation avec leurs objectifs.

Programme Erasmus + (Union Européenne)

Le programme **Erasmus +** a été créé par l'Union européenne et concerne 33 pays européens (outre la France).

Ce programme permet aux étudiants de financer leur séjour d'études avec des bourses Erasmus dans toute l'Europe, à l'international sous certaines conditions.

De plus, dans le cadre de l'initiative d'université européenne « *European Reform University Alliance* » portée par l'université Paris 8 et fédérant 7 universités partenaires en Allemagne, en Bulgarie, en Pologne, en Italie, en Espagne, en Lituanie et en Grèce proposant diverses opportunités de mobilités courtes, innovantes et flexibles (en présentiel, virtuelles ou mixtes) tant pour les étudiants que pour les enseignants et les personnels administratifs.

Renseignements : www.univ-paris8.fr/-Universite-europeenne-ERUA-839-

Programmes bilatéraux (hors Europe) Asie, Afrique, Amérique Latine

Les accords de coopération bilatérale (entre deux établissements) permettent aux étudiants de Paris 8 de partir dans une université partenaire un ou deux semestres (selon les accords) sans avoir à payer les frais d'inscription de celle-ci.

Ces accords sont ouverts aux étudiants à partir de la 2^e année de licence et prévoient la reconnaissance pédagogique des cours suivis lors de ce séjour par l'université Paris 8.

Programme de la mission interuniversitaire de coordination des échanges franco-américains (MICEFA) - Amérique du Nord

18 universités de la région Île-de-France se sont regroupées dans un consortium afin de faciliter les échanges d'étudiants et d'enseignants nord-américains et franciliens.

Ce programme est ouvert aux étudiants à partir de la L2, pour un départ en L3, et jusqu'en M2.

Les mobilités dans le cadre du programme MICEFA sont d'un à deux semestres.

Les cours suivis dans les universités partenaires sont exclusivement de niveau « undergraduate » (4 ans).

La plupart des disciplines de l'Université sont concernées.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Les étudiants en Droit peuvent participer au programme ; toutefois, aux États-Unis et au Canada, le Droit s'étudie à partir du niveau « graduate » (second cycle) Les étudiants ne peuvent par conséquent suivre des cours de droit, mais peuvent choisir des cours dans les départements de Science politique et de Relations internationales.

Il faut prévoir de passer le TOEFL (Test Of English as a Foreign Language) ou IELTS (International English Language Testing System) **avant fin novembre** (score minimum requis 80/120 – TOEFL – et 6,5/10 – IELTS) et déposer une demande en ligne sur <https://www.univ-paris8.fr/-Relations-internationales-entre-octobre-et-décembre->

Renseignements : <https://www.univ-paris8.fr/-Programme-MICEFA-USA-773-> <https://micefa.org/>

Le programme Erasmus+ Mobilité Internationale de Crédits (MIC)

Permet aux étudiant(e)s de réaliser une mobilité Erasmus+ vers des destinations situées hors d'Europe, dans des pays avec lesquels l'université a signé des accords interinstitutionnels avec des établissements partenaires, dans des disciplines spécifiques.

Pour connaître les disciplines concernées ainsi que les destinations disponibles, vous pouvez consulter la carte des mobilités : <https://paris8.adv-pub.moveonfr.com/home-page-1575/>

Ce dispositif offre un soutien financier comprenant une allocation mensuelle de 700 euros, ainsi qu'une contribution aux frais de voyage, dont le montant est calculé en fonction de la destination, conformément aux règles du programme Erasmus+.

Ces mobilités sont ouvertes aux étudiant(e)s de tout cycle d'études, régulièrement inscrit(e)s à Paris 8, sans distinction de nationalité.

Diplômes en partenariat international

Les diplômes en partenariat international permettent soit la délivrance d'un double diplôme (l'un de l'université Paris 8, l'autre de l'université partenaire), soit

la délivrance d'un diplôme conjoint (un seul diplôme marqué par le sceau des deux universités). Ils impliquent pour l'étudiant d'effectuer une période d'étude dans chacune des deux universités.

La liste des diplômes existants en partenariat international est consultable sur [www.univ-paris8.fr / Les-diplomes-en-partenariat-international-436-](http://www.univ-paris8.fr/Les-diplomes-en-partenariat-international-436-)

Diverses opportunités supplémentaires existent au sein de l'université Paris 8 pour effectuer une mobilité à l'international : offres de postes d'assistant(e)s de langue française dans des établissements étrangers (à partir de la L3) via France Education International (ex CIEP), offres de lectorat destinées aux étudiants de M2 et aux doctorants. Les places peuvent être éventuellement proposées chaque année en école d'été (« summer school »).

Notre alliance ERUA (European Reform Universities Alliance) vous offre la possibilité de partir en mobilités de formation au sein des 7 universités partenaires. Nos mobilités sont financées par des bourses dont le montant peut être ajusté en fonction de votre situation afin de répondre le plus adéquatement possible à vos besoins et dans le but de vous permettre de créer votre propre parcours d'apprentissage.

En 2025-2026, 150 de nos étudiants sont partis en séminaires itinérants, cours intensifs et écoles d'été et d'hiver, leur permettant de vivre une expérience internationale et immersive.

Aides financières à la mobilité

Des aides à la mobilité peuvent être attribuées aux étudiants sélectionnés au titre d'un programme ou en stage à l'étranger.

Des critères de sélection ont été fixés par les organismes qui financent : durée du séjour, critère social...

Il existe plusieurs types d'aides financières à la mobilité internationale. Certaines de ces aides peuvent, sous certaines conditions, être cumulées.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Un délai de 2 à 4 semaines après réception de l'attestation d'arrivée de l'étudiant dans le pays d'accueil est à prévoir pour le premier versement de(s) l'aide(s) octroyée(s). Il est donc fortement conseillé aux étudiants d'anticiper financièrement les premières semaines de leur séjour.

Allocation Erasmus +

Elle est destinée à aider les étudiants effectuant un séjour d'études ou de stage dans l'un des 33 pays participant au programme Erasmus et à l'international sous certaines conditions.

Le montant mensuel de cette aide est compris entre 250 et 350 euros pour les mobilités d'études (entre 400 et 500 euros pour les mobilités de stage). Selon les critères d'inclusion du programme Erasmus +, un supplément financier de 250 euros mensuels peut être accordé aux bénéficiaires. La durée du séjour d'études ou du stage ne peut être inférieure à 2 mois ni supérieure à 12 mois consécutifs.

Aide à la mobilité internationale (AMI)

Cette aide du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation est destinée à soutenir la mobilité internationale des **étudiants bénéficiant d'une bourse sur critères sociaux (dès l'échelon 0 bis)** ou bénéficiaires d'une allocation annuelle accordée dans le cadre du dispositif des aides spécifiques.

En 2025-2026, Le montant de cette aide s'élevait à 400 euros par mois passé à l'étranger. La durée du séjour (qu'il s'agisse d'un séjour d'études ou d'un stage) ne peut être inférieure à 1 mois ni supérieure à 10 mois consécutifs.

Au cours de l'ensemble de ses études supérieures, un étudiant ne peut bénéficier du dispositif d'aide à la mobilité pour une durée cumulée supérieure à 10 mois. En outre, l'étudiant garde le bénéfice de sa bourse sur critères sociaux durant son séjour.

Pour connaître les dates-limites de dépôts des candidatures et les documents à fournir, consultez le site www.univ-paris8.fr/international > étudiants de l'université Paris 8

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Service création audiovisuelle – SCA

Le Service création audiovisuelle Pôle assistance et accompagnement pédagogique

Bât. A – Salle A447

Tél. 01 49 40 67 54

Mél. assistance.audiovisuel@univ-paris8.fr

Horaires d'accueil

Du lundi au vendredi : 10h à 12h et rendez-vous possibles hors des horaires indiqués.

Informations importantes

Toute demande se fait par mail ou au bureau d'accueil auprès des techniciens aux horaires d'accueil.

Le bureau d'accueil se trouve au A447, le studio radio en A444 et les box de montage en A263

Le Pôle assistance en deux mots ?

Le pôle assistance et accompagnement pédagogique assiste, forme et encadre les usagers dans leurs travaux audiovisuels (vidéos, émissions radio, podcasts...). Il gère du prêt de matériel (unité de tournage, enregistreurs audios, kit lumière ...).

En appui à certains enseignements spécialisés (en information et communication notamment) il fournit des outils et des conseils techniques pour accompagner une pédagogie qui a recours au numérique (journalisme de reportage image, journalisme radio...).

Ce pôle assure la mise à disposition et la maintenance du studio radio/télé et de plusieurs boxes de montage

Pour qui ?

- Les étudiants : de la licence au doctorat, pour le prêt de matériel, la réservation du studio radio et des boxes de montage dans un cadre strictement pédagogique.
- Les enseignants : Pour le prêt de matériel, la réservation du studio radio et des box de montage dans le cadre de leur enseignement.
- Le pôle accompagne les étudiants et enseignants de tout UFR et département hors UFR Arts en raison d'un service d'assistance audiovisuel dédié.

L'équipe du pôle assistance

Le pôle assistance et accompagnement pédagogique est composé de 3 techniciens audiovisuels chacun spécialisé dans un domaine pour vous accompagner au mieux. Tout d'abord un technicien est assigné au prêt de matériel, un second à l'accompagnement pédagogique vidéo et à la maintenance des boxes de montage et enfin une personne dédiée au studio radio, à sa maintenance et à l'accompagnement de projets audio.

Le prêt de matériel – salle A447

Le prêt de matériel audiovisuel est accessible via le formulaire de prêt : <https://univ-paris8-scav.loxya.app/external> disponible avec votre adresse e-mail de l'université Paris 8.



ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Pour toute question relative à une réservation (recommandations, formulaire, etc.), veuillez contacter le service par e-mail à l'adresse : assistance.audiovisuel@univ-paris8.fr

Il concerne les étudiants de l'Université ayant des besoins matériels uniquement pour des projets pédagogiques (**le prêt pour des projets personnels n'est pas autorisé**).

Le pôle est doté de kits de tournage (caméra/trépied/micro), d'enregistreurs audios (Zooms H4/H5/H2), de kits lumières LED, d'enceintes portatives, appareils photos, micros pour toute situation, stabilisateurs pour téléphones et bien d'autre matériel.

Il concerne également les enseignants ayant besoin de support pour leurs cours : vidéo projecteurs, enceintes d'écoute, adaptateur HDMI, câbles HDMI ou VGA.

Le technicien dédié au prêt sera présent lors de la récupération et la restitution du matériel. De plus nous sommes à votre écoute pour vous apporter une expertise et une aide afin de définir au mieux vos besoins pour vos projets vidéo et/ou audio.

Boxes de montage – A263

Des salles de montage sont mises à disposition des étudiants et du corps enseignant.

Nos postes informatiques sont équipés du matériel utile à la production audiovisuelle (enceintes, carte son...)

Les logiciels de production audiovisuelle nécessaires pour mener à bien vos projets sont présents :

- Premiere Pro, Davinci Resolve et Avid Media Composer pour la partie montage
- Reaper et Audition pour la partie son
- Autres logiciels selon les besoins (Suite Adobe, Suite Office)
- Les postes sont réservables du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Informations importantes à retenir

La réservation du studio, le prêt de matériel et la demande d'accompagnement se fait par mail : assistance.audiovisuel@univ-paris8.fr ou par le formulaire dédié (prêt matériel).

Le service est ouvert du lundi au vendredi : 10h à 12h - et possible sur rdv hors horaires indiqués.

Les étudiants de tous les UFR (à l'exception de l'UFR ARTS qui dispose de ses propres services techniques), les enseignants et les chercheurs peuvent faire appel à nos services.

Toute demande doit être effectuée à l'avance en raison d'un grand nombre d'usager.

Un mail de demande n'est pas une confirmation. Une réponse de validation du pôle est requise pour toute requête.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Studio Création(s) bât. A, salle 444

Le Studio Création(s) est un espace dédié aux enregistrements d'émissions, de podcasts et autres projets audiovisuels. Il est accessible aux étudiants, enseignants et chercheurs de l'université uniquement dans un cadre pédagogique.

Le studio est doté d'un équipement radiophonique professionnel (console de mixage son, microphones...) ainsi que d'équipements télévisuels (mélangeur multi caméra, caméra broadcast...) dans le but d'offrir le meilleur produit final aux usagers.

Vous serez accompagné par nos techniciens lors des enregistrements. Ils s'occuperont de toute la partie technique pour vous permettre de réaliser vos projets audios ou vidéos dans les meilleures conditions.

Vos projets peuvent faire l'objet d'une diffusion audio sur la chaîne Podcasts de l'Université : Université Paris 8.

Le service Création audiovisuelle présente « Radio création(s) – les directs ». Tout au long des deux semestres chaque vendredi, la radio de l'Université est en direct. Une équipe de volontaires (étudiants, chercheurs...) se réunit pour créer une grille de programme, des émissions et des chroniques. Ce projet est coordonné par les techniciens du service. Si vous souhaitez rejoindre l'aventure contactez-nous.



ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Maison de l'étudiant – MDE

La Maison de l'étudiant : un lieu d'accueil privilégié

La création de la Maison de l'étudiant témoigne de la volonté de l'université Paris 8 d'accorder une place particulièrement importante à la vie étudiante et à son dynamisme.

Lieu de rencontres et d'échanges, la Maison de l'étudiant est un lieu de convergence qui a vocation à rassembler dans ses locaux les acteurs de la vie étudiante et à les rendre accessibles à tous.

À la Maison de l'étudiant, de nombreux services sont à votre disposition, vous accueillent et vous accompagnent dans votre vie étudiante au moment de la rentrée universitaire et tout au long de l'année. Vous y recevrez des informations et des conseils pour monter des projets et pour vos démarches administratives, sociales et universitaires.

Heures d'ouverture :

Lundi à vendredi de 8 h 30 à 18 h 30

Tél. 01 49 40 71 88

Vous y trouverez de nombreux services

- Accueil
- Direction Vie de campus
 - Le pôle Accompagnement et soutien aux étudiants étrangers
 - Le pôle Social des étudiants
 - Le pôle Événementiel et initiatives étudiantes
 - Le pôle Responsabilité sociétale de l'Université
- Service social du Crous de Créteil

Vous pouvez **rencontrer les associations étudiantes** et bénéficier de **salles de réunion et d'animation (sur réservation)**.

La MDE vous propose également des activités culturelles variées (danse, concert, théâtre, conférences, expositions...). Vous êtes invités à y participer ou y assister.



ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Adresses utiles

Alliance française

101, bd Raspail – 75006 Paris

Tél. 01 42 84 90 00 – www.alliancefr.org

Métro : St-Placide (Ligne 4),

Rennes ou Notre Dame des Champs (Ligne 12)

BAPU (Bureau d'aide psychologique universitaire)

44, rue Henri Barbusse – 75005 Paris

Tél. 01 43 29 65 72 – bapuluxembourg.net

30, rue Pascal – 75005 Paris

Tél. 01 43 31 31 32 – www.fsef.net

CANOPÉ (réseau de création et d'accompagnement pédagogiques)

1, avenue du Futuroscope – Téléport 1 CS 80158 –

86961 Futuroscope cedex

Tél. 05 49 49 78 78 – www.reseau-canope.fr

CIDJ (Centre d'Information Documentation Jeunesse)

4, place du Louvre – 75001 Paris

6/8 rue Eugène Oudiné – 75013 Paris

Tél. 01 88 40 41 80 – www.cidj.com

CIO des enseignements supérieurs

54, rue Saint-Jacques – Galerie Claude Bernard –
75005 Paris

Tél. 01 40 46 23 13/23 24 – ce.ciosup@ac-paris.fr

Cité internationale universitaire de Paris

17, bd Jourdan – 75014 Paris

Tél. 01 44 16 64 00 – www.ciup.fr

CNED (Centre National d'Enseignement à Distance)

BP 60200 – 86980 Futuroscope Chasseneuil cedex

Tél. 05 49 49 94 94 – www.cned.fr

Compagnie des experts traducteurs et interprètes en exercice près la Cour d'appel de Paris

Toutes traductions officielles

18 rue du pont Louis Philippe - 75004 Paris

www.cetiecap.com

contact@cetiecap.com

La Documentation française

29, quai Voltaire – 75007 Paris

Tél. 01 40 58 75 00

www.vie-publique.fr

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

1, rue Descartes – 75231 Paris cedex 05

Tél. 01 55 55 90 90

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

CROUS (Logements, restaurants, bourses)

CROUS de Créteil

70, av. du Général de Gaulle – 94000 Créteil

Tél. 09 72 59 65 65 – www.crous-creteil.fr

CROUS de Paris

39, av. Georges Bernanos – 75005 Paris

Tél. 09 72 59 65 65 – www.crous-paris.fr

CROUS de Versailles

145 bis, bd de la Reine – 78000 Versailles

Tél. 09 72 59 65 65 – www.crous-versailles.fr

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

INSPÉ Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

INSPÉ de l'académie de Créteil

Rue Jean Macé – 94380 Bonneuil-sur-Marne
Tél. 01 49 56 37 00 – <https://inspe.u-pec.fr>

INSPÉ de l'académie de Paris

10, rue Molitor – 75016 Paris
Tél. 01 40 50 25 92 – www.inspe-paris.fr

INSPÉ de l'académie de Versailles

5, rue Pasteur – 78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél. 01 30 87 47 00 – www.inspe.ac-versailles.fr

Rectorats

Rectorat de Créteil

4, rue Georges Enesco – 94000 Créteil
Tél. 01 57 02 60 00 – www.ac-creteil.fr

Rectorat de Paris

12, bd d'Indochine – 75019 Paris
Tél. 01 44 62 40 40 – www.ac-paris.fr

Rectorat de Versailles

3, bd de Lesseps – 78017 Versailles cedex
Tél. 01 30 83 44 44 – www.ac-versailles.fr



Des fontaines à eau sur le campus

Le savais-tu ?

Des fontaines à eau sont disponibles un peu partout sur le campus. **L'eau est filtrée et les fontaines sont régulièrement nettoyées.**

Plus besoin d'acheter une bouteille en plastique à chaque pause, tu peux simplement venir avec ta gourde et la remplir sur place.

Ramène ta gourde, remplis-la, réutilise-la !



En plus d'être économique, utiliser une gourde permet de réduire les déchets plastiques à Paris 8.

Un geste simple, pratique, et utile pour toutes et tous !

Pour en savoir plus sur la gestion de l'eau à l'Université :





Pôle handicap de Paris 8

Pour vivre ensemble, étudier et réussir avec son handicap à Paris 8 !

Des aménagements de cours

Adaptations des documents
pédagogiques
Interprètes en LSF
Codeurs en LPC
Preneurs de notes

Des aménagements d'examens

Des temps majorés
pour les épreuves
écrites, orales et
pratiques
Salle particulière
Secrétaire / Surveillant
d'examen
Adaptation des sujets

Contact

accueil.handicap@univ-paris8.fr

Horaires d'accueil

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi:
9h30-13h00 et 14h00-17h30

Jeudi: le service est fermé au public

Bâtiment A, salles 048 et 049

Se destiner à la Recherche

Se destiner à la Recherche

La Recherche	99
Direction des services de la Recherche	101
Écoles doctorales – ED	102
Principaux partenaires Recherche	105
Presses universitaires de Vincennes - PUV	107

SE DESTINER À LA RECHERCHE

La Recherche

Depuis sa création comme Centre expérimental à Vincennes en 1968, puis son déménagement à Saint-Denis en 1980, l'université Paris 8 développe et enrichit des programmes de formation et de recherche parmi les plus originaux en Île-de-France. Les enseignements qui y sont dispensés, à dominante Lettres et Sciences humaines, mais aussi Arts et Sciences sociales et Sciences et techniques, ont toujours eu pour objectif premier d'amener les étudiants à une meilleure compréhension du monde contemporain en plaçant au cœur de leur propos l'étude des sociétés humaines et des œuvres des femmes et des hommes qui les composent.

Dans cette perspective, la Recherche a su garder depuis sa création un caractère innovant en s'ouvrant à des domaines traditionnellement peu présents à l'Université tels que la psychanalyse ou le genre... Les chercheurs et les doctorants de Paris 8 ont maintenu des orientations interdisciplinaires en Sciences humaines et intégré les problématiques liées aux technologies numériques. Ces spécificités s'accompagnent d'une réflexion menée sur la valeur des méthodologies de recherche et sur la continuité entre les projets théoriques et leurs applications, entre la création de connaissances nouvelles et leur utilisation.

Forte de **33 laboratoires**, de plusieurs structures fédératives et Groupements d'intérêt scientifique, de nombreux partenariats nationaux et internationaux, de l'action de ses **4 Écoles doctorales** et de l'**École universitaire de Recherche ArTeC**, l'Université se distingue par sa présence simultanée sur les domaines des sciences humaines, des arts et des sciences technologiques. Elle affirme sa volonté de maintenir un lien fort entre la Recherche et l'enseignement, par le moyen de la formation à la recherche par la recherche, dont les laboratoires et les écoles doctorales sont en charge. Les chercheurs de Paris 8 sont des enseignants soucieux d'adapter leurs cours à un public d'étudiants très diversifié qui attend

souvent de l'Université qu'elle leur permette de s'intégrer dans le monde du travail et qu'elle accompagne leur quête intellectuelle. À Paris 8, la Recherche est étroitement liée à des méthodes pédagogiques innovantes qui ont pour vocation de s'adapter à tous les publics et de dispenser une formation pour tous.

Au printemps 2019, l'ouverture de la Maison de la Recherche de Paris 8 a permis de réunir des unités de recherche, des services et des équipements dédiés à la Recherche. L'Université est partie prenante du Campus Condorcet, pôle de recherche international consacré aux humanités et aux sciences sociales dont l'inauguration a eu lieu à l'automne 2019. La Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord, située face au Campus Condorcet à Aubervilliers, participe du déploiement des moyens que Paris 8 consacre à la Recherche.

La commission de la recherche

La commission de la recherche, composée d'élus enseignants-chercheurs, chercheurs, BIATOSS, étudiants et de personnalités extérieures nommées, met en œuvre la politique scientifique de l'Université. En lien avec les autres instances concernées, elle définit le cadre général du fonctionnement des structures de recherche, l'attribution des ressources financières (dont les dotations des équipes et les enveloppes des différents appels à projets), la formation doctorale et peut se saisir de toutes questions liées aux partenariats scientifiques. Dans sa formation restreinte (où ne siègent que des enseignants-chercheurs), elle est en charge des codirections, cotutelles, éméritats ou encore des affectations au sein des équipes de recherche.

Les laboratoires de recherche

Pour la période contractuelle qui s'est ouverte en janvier 2020, l'université Paris 8 compte 24 unités de recherche (UR) et 9 unités mixtes de recherche

SE DESTINER À LA RECHERCHE

(UMR) avec le CNRS, auxquelles il faut ajouter une structure fédérative, ArTeC. C'est une École Universitaire de Recherche (EUR) consacrée à la Recherche-Création. Implantée sur les sites des universités Paris 8, Paris Nanterre et du Campus Condorcet. Elle accompagne les pratiques expérimentales qui s'appuient sur des gestes artistiques pour réinventer la recherche universitaire. ArTeC a pour objectif de promouvoir et d'articuler des projets de recherche et des dispositifs de formation relatifs aux domaines des arts, des technologies, du numérique, des médiations humaines et de la création.
<https://eur-artec.fr>

Si la commission de la recherche a en charge l'ensemble de la politique scientifique de l'établissement, la réunion des directeurs de laboratoires est un lieu important d'information et de concertation dont les débats alimentent les réflexions sur la stratégie de Paris 8. Elle est présidée par la vice-présidence recherche et se réunit 3 à 4 fois par an.

Les axes de recherche et la composition des équipes de recherche sont consultables sur www.univ-paris8.fr/-Recherche-creation-

L'Alliance européenne ERUA

Dans le cadre de l'Alliance européenne ERUA, dont Paris 8 assure la coordination depuis octobre 2020, elle contribue à promouvoir une vision commune d'une recherche engagée, responsable, formatrice et collaborative. L'Alliance réunit un groupe de recherche interdisciplinaire structuré autour de 5 axes thématiques, mobilisant plus de 250 chercheurs internationaux. Elle offre également un appui à la gestion de la recherche pour accompagner les chercheurs dans le montage de projets, ainsi qu'un soutien au développement de carrière à travers des formations transversales et des opportunités de réseautage spécifiquement conçus pour les chercheurs en début de carrière, qui occupent une place centrale dans la vision de la recherche portée par ERUA. À travers cette alliance, Paris 8 œuvre à faciliter leur accès à la formation et à constituer un réseau solide de chercheurs et de services d'appui à la recherche, favorisant ainsi de nouvelles opportunités de collaboration à travers la mise en place de clusters transnationaux et transdisciplinaires.

Pour suivre l'actualité et les opportunités de recherche dans ERUA, vous pouvez consulter le site web de l'Alliance : <https://www.univ-paris8.fr/-Recherche-ERUA>

Contact : YUCE Iffet Piraye
iffet-piraye.yuce@univ-paris8.fr



SE DESTINER À LA RECHERCHE

La direction des services de la Recherche

Maison de la Recherche

<https://www.univ-paris8.fr/-Recherche-creation->

La direction des services de la recherche, en lien avec la commission de la recherche et sa vice-présidence, met en œuvre les orientations stratégiques de l'établissement en matière de recherche. Elle assure le lien avec les différents acteurs de la recherche et les différents services de l'université sur les projets transverses : label HRS4R, DD-RSE, Science ouverte

La direction comprend **quatre services à la disposition des enseignants-chercheurs, des chercheurs et des doctorants.**

Les quatre services

Le service de valorisation de la recherche

Le service de la valorisation de la recherche assure la mise en relation des laboratoires avec le monde institutionnel, économique et social. Il informe les chercheurs de toute possibilité de financement et accompagne les porteurs de projets dans les démarches contractuelles ainsi que dans le montage des projets nationaux et internationaux (hors ANR et appels à projets européens). Il a pour mission de valoriser les travaux de recherche par le transfert de connaissances et de compétences et accompagne la politique Science et société de l'établissement. Il veille également à la protection des résultats de la recherche issus des projets collaboratifs.

Le service d'appui aux unités de recherche

Il est le support de l'activité administrative, budgétaire et scientifique. Il coordonne l'élaboration, les arbitrages et la gestion du budget recherche de l'université Paris 8, ainsi que les dotations des unités et l'ensemble des projets subventionnés par les bailleurs extérieurs lors d'appels à projets. Il assure la gestion

budgétaire des appels à projets (AAP) de la commission de la recherche. Il coordonne le travail et les expertises des gestionnaires de laboratoires, notamment pour ce qui concerne l'organisation des manifestations et/ou missions scientifiques. Il accompagne les enseignants chercheurs dans l'analyse de leurs besoins dans le cadre de l'organisation d'une manifestation scientifique. Il répond à des enquêtes ministérielles relatives à l'activité de la recherche.

Le service d'ingénierie de projets de recherche

Le service ingénierie de projets de recherche (SPR) a pour mission de coordonner les projets de recherche européens et ANR sur la totalité de la durée de vie des projets, du montage au bilan final. Le SPR a également la charge de promouvoir la culture du projet et la stratégie d'eupéanisation de la recherche établie par la Commission de la recherche de Paris 8. Dans ce but, le SPR organise des sessions d'information à destination des équipes de recherche sur de nombreux appels à projets et tient à jour une veille des appels à projets en cours avec le SVR.

Le service de la coordination des écoles doctorales

Il définit et met en œuvre un plan d'action, en cohérence avec la politique doctorale de l'établissement, contribue à la réalisation de rapports, réponses aux enquêtes, évaluations sur les quatre écoles doctorales : cognition, langage, interaction ; esthétique, sciences et technologies des arts ; pratiques et théories du sens, sciences sociales. Elle promeut l'attractivité internationale dans le cadre des cotutelles de thèses et des programmes favorisant la mobilité des doctorants au sein des universités étrangères.

SE DESTINER À LA RECHERCHE

Les Écoles doctorales – ED

Maison de la Recherche

Salles A3-324 et A3-325

Tél. 01 49 40 70 53

Mél. coordination.ed@univ-paris8.fr

Les écoles doctorales regroupent des équipes de recherche reconnues et construisent un projet de formation doctorale en lien avec la stratégie scientifique de l'Université et de ses partenaires, notamment dans le cadre de coopérations internationales comme ERUA.

Elles accompagnent les doctorant(e)s tout au long de leur parcours avec un encadrement scientifique de qualité et une formation à et par la recherche, jusqu'à l'obtention du doctorat après la soutenance de la thèse, généralement en trois ans après le master.

Elles soutiennent également les chercheurs dans la préparation de l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR), en les accompagnant dans le développement de leurs activités scientifiques.

Enfin, elles favorisent l'insertion professionnelle des doctorant(e)s et des docteur(e)s en France et à l'international, notamment grâce à des formations et à l'appui des post-doc, afin d'ouvrir au maximum les perspectives de carrière.

Les 4 écoles doctorales

ED 31 « Pratiques et théories du sens »

Directeur : Stéphane Bonnéry

Directrice adjointe : Marta Lopez Izquierdo

Responsable Administrative et Financière :

Nina Actis Grosso et Aimée Thomas

Salle A3-331 – *Contact* : 01 49 40 71 44

sens@univ-paris8.fr

ED 159 « Esthétique, sciences et technologies des arts »

Directeur : Paul-Louis Rinuy

Directrice adjointe : Marguerite Chabrol

Responsable administrative et financière :

Samia Zenadji

Salle A3-337 – *Contact* : 01 49 40 73 66

edesta@univ-paris8.fr

ED 224 « Cognition, langage, interaction »

Directeur : Wolfgang Schmid

Directrice adjointe : Raphaële Miljkovitch

Responsable administrative et financière :

Cheyenne Actis Grosso

Salle A3-335 – *Contact* : 01 49 40 73 68

ed-cli@univ-paris8.fr

ED 401 « Sciences sociales »

Directrice : Sophie Jehel

Directrice adjointe : Isabelle Saint-Mézard

Responsable administrative et financière :

Laura Sildillia

Salle A3-335 – *Contact* : 01 49 40 73 63

ed-scsoc@univ-paris8.fr

SE DESTINER À LA RECHERCHE

Collège doctoral

Le Collège doctoral regroupe les directions des écoles doctorales de Paris 8 et élabore la politique doctorale de l'université en collaboration avec la Commission de la recherche et le Réseau national des collèges doctoraux. Il mène des collaborations et des partenariats universitaires et sociétaux. Il veille à la qualité de la formation doctorale et propose l'offre de formation doctorale transversale. Le Collège doctoral est l'instance de décision et de sélection scientifique des différents dispositifs de recherche, tels que les contrats doctoraux, les laboratoires juniors et les autres projets de recherche-formation-crédation impliquant les doctorant(e)s. Il veille également au parcours et à la formation des titulaires de l'HDR, ainsi qu'à l'ensemble des décisions scientifiques liées à l'encadrement des doctorants.

Le service de la coordination des écoles doctorales (CoED)

La coordination des écoles doctorales de l'université Paris 8 assure un accompagnement transversal des écoles doctorales sur les volets administratifs, scientifiques, budgétaires et réglementaires.

En lien avec le Collège doctoral, elle contribue au pilotage et au développement de projets structurants et innovants visant à faire évoluer les pratiques du doctorat, dans une logique d'amélioration continue du service rendu aux doctorant(e)s et aux équipes universitaires.

Elle participe au rayonnement international de l'établissement à travers les cotutelles de thèse, les partenariats universitaires et les dispositifs de mobilité internationale.

La CoED s'engage également auprès des docteur(e)s et des partenaires afin de soutenir l'employabilité des docteurs et de promouvoir l'expertise des docteurs de Paris 8 au service de la société, au-delà des seuls métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le service accompagne enfin les directions d'écoles doctorales dans la mise en œuvre du cadre réglementaire du doctorat, ainsi que dans la proposition, le suivi et la coordination des formations et des financements liés à la recherche doctorale.

SE DESTINER À LA RECHERCHE

Cotutelle de thèse

La cotutelle de thèse est une procédure régie par l'arrêté du 25 mai 2016 qui permet à un étudiant de préparer une thèse sous la direction conjointe de deux enseignants habilités à diriger des recherches appartenant à deux universités, française et étrangère. L'étudiant s'engage à suivre alternativement des enseignements et des séminaires dans chacune des deux universités, selon un rythme défini par les deux parties.

Le gouvernement français alloue des subventions de cotutelle de thèse dans le but de favoriser la mobilité des doctorants étrangers, dans le cadre d'une thèse en cotutelle avec une université française, et d'instaurer et développer les coopérations scientifiques entre équipes de recherche françaises et étrangères. Pour plus d'informations :

<https://www.univ-paris8.fr/Cotutelle-internationale-de-these>

Il existe des appels d'offre spécifiques pour certaines cotutelles, comme le programme Vinci de l'université franco-italienne (UFI), le soutien financier proposé par l'université franco-allemande, les bourses Eiffel ou encore le programme Profas B+ pour une coopération avec un établissement algérien.

Pour plus d'informations :
www.universite-franco-italienne.org/programme-vinci
Contact : 01 49 40 70 52

Financement de thèses

Les écoles doctorales financent des aides financières aux doctorants pour leur travail de recherche. Les procédures de demande ainsi que les offres de bourses ou appels à projets sont affichés sur les sites des écoles.

Pour plus d'informations : <https://www.univ-paris8.fr/Guide-du-financement-du-doctorat>

Formations doctorales

Depuis fin 2025, une offre de formations renforcée est également proposée au sein des écoles doctorales, sous forme de séminaires et d'ateliers en français et/ou en anglais, afin d'accompagner au mieux les doctorant(e)s dans leur parcours et le développement de leurs compétences, notamment sur des thématiques essentielles comme l'éthique de la recherche ou le RGPD.

SE DESTINER À LA RECHERCHE

Les principaux partenaires Recherche

Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord

Directrice : Anne Sèdes, Denis Pernot (université Sorbonne Paris Nord)

Directrice adjointe : Marie Jaisson (université Sorbonne Paris Nord) Giulia Filacanapa (université Paris 8)

Secrétaire générale : Mathilde Niang (CNRS)

20 avenue Georges Sand

93210 St-Denis La Plaine

<https://www.mshparisnord.fr/>

Fondée à Saint-Denis en 2002, la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord est une unité d'appui et de recherche (UAR 3258) relevant de trois tutelles : le CNRS, l'université Paris 8 et l'université Sorbonne Paris Nord.

Membre du réseau national des MSH, la MSH Paris Nord est une structure d'accueil, d'impulsion, de promotion et de diffusion de la recherche en sciences humaines et sociales, s'appuyant sur la recherche orientée projet. La MSH Paris Nord finance notamment des projets de recherche par l'intermédiaire d'un appel à projets annuel sur ses quatre axes de recherche :

- Arts, industries de la culture, création
- Corps, santé et société
- Transitions, régulations, innovations
- Penser la ville contemporaine



Unité dynamique et réactive, elle fournit de nombreux services aux chercheurs et diffuse et valorise également leurs résultats, en organisant notamment des manifestations scientifiques et/ou artistiques à destination de ceux-ci, des étudiants et du grand public. Elle accueille des revues scientifiques et héberge des structures liées à ses axes de recherche : GIS, Labex, EUR (École universitaire de recherche), associations pratiquant la recherche-action et plusieurs pôles d'entreprises du territoire (Pôle Média Grand Paris, Ed Fab de Cap Digital). Elle entretient des partenariats de longue durée avec les villes de Saint-Denis, d'Aubervilliers, avec l'Établissement public territorial Plaine Commune, le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis et le Campus Condorcet.

Campus Condorcet

Président de l'établissement public : Pierre-Paul Zalio
Présidente du Conseil scientifique : Barbara Cassin
Directeur général : David Béringue
 8 cour des Humanités
 93300 Aubervilliers
<https://www.campus-condorcet.fr/>

Le plan Campus en 2008 a retenu le projet « Cité des Humanités et des Sciences Sociales » — appelé communément Campus Condorcet — parmi les douze pôles d'excellence de niveau international. Il s'agit d'un campus dans le Grand Paris, au nord de la capitale, qui a ouvert ses portes à Aubervilliers à la rentrée universitaire 2019. 11 établissements ont uni leurs forces et leurs ambitions pour créer le plus grand campus européen dans le domaine en matière de recherche en Sciences humaines et sociales. Ils ont été soutenus dès le départ par la région Île-de-France, la Ville de Paris, l'Établissement public territorial Plaine Commune et la Ville d'Aubervilliers.

En quelques chiffres...

Une centaine d'unités de recherche, plusieurs milliers de chercheurs et d'enseignants-chercheurs sont accueillis, plus de 4 800 postes sont dédiés aux doctorants. Il comprend aussi des espaces mutualisés, à commencer par le Grand équipement documentaire (GED) réunissant plus d'une cinquantaine de fonds de bibliothèques (1 million de documents proposés) et plus de 1 400 places de lecture. 6 auditoriums et salles de conférences sont aussi proposés pour accueillir des manifestations scientifiques. La « Maison des chercheurs », l'hôtel à projets, l'espace associatif et culturel, la restauration, des terrains de sports et 450 logements étudiants sont aussi ouverts à la communauté de Campus Condorcet. Plusieurs Laboratoires d'excellence (Labex) ou Équipements d'excellence (Equipex) y trouvent aussi une place. Huma-Num, la « très grande infrastructure de recherche », dédiée à l'innovation numérique en Sciences humaines et sociales, y a son siège.

Avec sa feuille de route « Condorcet 2025 : transformer les Sciences humaines et sociales pour relever les défis du XXI^e siècle », les membres se sont donnés 5 objectifs, dont ceux de tisser l'interdisciplinarité aux interfaces des SHS, en intensifiant les relations internationales tout en s'inscrivant pleinement dans un territoire et ses populations.

Chaque année, un appel à projets est lancé pour financer des projets et des rencontres pour des scientifiques titulaires et des doctorants. Depuis 2010, le Conseil scientifique a développé « les conférences de Campus Condorcet », remplacées aujourd'hui par les Rendez-vous Condorcet, ouverts à tous les publics.



Maison de la Recherche

Salle A3-333

Tél. 01 49 40 67 50

Mél. puv@univ-paris8.fr

www.puv-editions.fr

Les Presses universitaires de Vincennes sont un service commun de l'université Paris 8. Elles publient chaque année entre vingt et vingt-cinq nouveaux volumes. Les PUV disposent aujourd'hui d'un fonds de plus de 600 titres, répartis entre vingt-deux collections et huit revues. Le fonds éditorial comprend des ouvrages collectifs et des essais d'auteurs et d'autrices qui sont, à parts égales, chercheuses et chercheurs à Paris 8 ou dans d'autres institutions. En lettres, en arts, en philosophie, en psychanalyse, en sciences humaines et sociales, les PUV diffusent des recherches novatrices. Tous les ouvrages et revues des PUV sont proposés au double format papier et numérique (PDF et ePub). Nos ouvrages et revues sont présents en librairies et notre catalogue numérique (cairn.info, OpenEditionJournals.org, OpenEditionBooks.org, Jstor.org) est accessible depuis le site des PUV.

Tous les ouvrages publiés par les PUV sont disponibles à la BU.

Les PUV sont présentes sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, LinkedIn, Vimeo.

Nos collections :

- **Arguments analytiques** : ouvrages de psychanalyse et de champs connexes tournés vers l'interprétation de notre époque.
- **Culture et Société** : comment les oeuvres et les savoirs humains s'inscrivent dans des institutions sociales comme dans des formes historiques du langage.
- **Esthétiques hors cadre** : des ouvrages qui croisent disciplines, temps et territoires de façon à ouvrir la question de l'esthétique.
- **GéoTraverses** : cette collection fait écho aux bruissements produits par une géographie diverse, qui réinvente en permanence ses objets, ses approches et ses méthodologies.
- **L'Imaginaire du Texte** : cette collection privilégie l'analyse de l'écriture pour comprendre ce qu'il en est de la littérature.
- **Intempestives** : des essais qui sont à même de franchir des frontières, de passer d'une discipline à l'autre.
- **Libre cours** : une collection destinée prioritairement aux étudiants, en présentant des ouvrages de synthèse et de référence, de format bref, à prix bas.
- **Littérature hors frontière** : étude des écritures en langue française dans leur mouvance, au croisement des lieux et des cultures.
- **Manuscrits modernes** : les chantiers de la génétique textuelle.

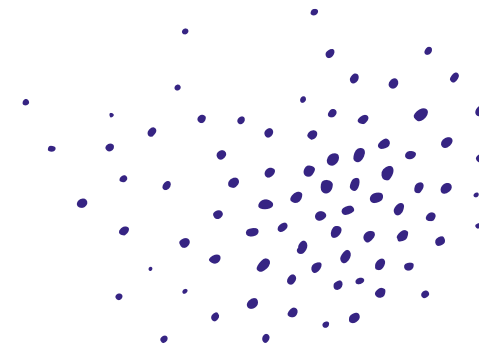
SE DESTINER À LA RECHERCHE

- **Médias** : travaux en sciences humaines et sociales relatifs aux médias.
- **La Philosophie hors de soi** : ce qui, de la philosophie, se dit dans ses écarts.
- **Racialisations : histoires et processus** : éclairer la race comme construction sociale et outil critique pour comprendre les mécanismes de domination.
- **Recherche-crédation** : une collection qui donne une pleine visibilité aux nouvelles manières de chercher en créant et de créer en cherchant.
- **Sciences du langage** : examen et expérimentation des théories récentes sur le langage.
- **Singulières Migrations** : mettre en visibilité les sujets migrants et leurs cheminements.
- **Théâtres du monde** : ouvrages traitant de tous les aspects du phénomène théâtral.

Les PUV éditent également 5 revues spécialisées, qui fédèrent la recherche dans des domaines définis :

- **Médiévales** : histoire du Moyen Âge. Revue semestrielle.

- **Extrême-Orient, Extrême-Occident** : recherches comparatives en histoire, littérature, civilisation du monde sinisé (Chine, Corée, Japon, Viêt-Nam). Revue annuelle.
- **Marges** : art contemporain, dans une approche interdisciplinaire. Revue semestrielle du département Arts plastiques de l'université Paris 8.
- **Hybrid** : arts contemporains et médiations humaines, dans leur réalité numérique (revue semestrielle de l'EUR ArTeC entièrement numérique, bilingue, et gratuite). <https://journals.openedition.org/hybrid/>
- **Pratiques de formation/Analyses** : le champ de l'éducation populaire et de l'éducation permanente, étudié à partir de multiples points de vue (revue semestrielle entièrement numérique et gratuite). <https://www.pratiquesdeformation.fr/>



La formation par la recherche



L'École universitaire de recherche (EUR) ArTeC propose des dispositifs de formation innovants et soutient des projets de recherche, d'édition et de création dans les domaines des arts, des technologies, des sciences humaines et sociales.

ArTeC dispense deux formations co-accréditées entre les universités Paris 8 et Paris Nanterre : le master recherche-crédation transdisciplinaire, et le Diplôme inter-universitaire ArTeC + (DIU post-master). Ces formations délivrent à chaque étudiant un apprentissage fondé sur l'expérimentation et la recherche-crédation.

Contact

Site : eur-artec.fr

Mail : formations@eur-artec.fr





**La Junior Coopérative, un pont
entre la formation, l'innovation
sociale et le territoire.**

La Junior Coopérative un pont vers le monde professionnel

Tout au long de l'année, la Junior Coopérative permet aux étudiants et étudiantes de réaliser des missions professionnelles rémunérées.

Ce dispositif vous accompagne tout au long de l'exécution de la mission.

Pour cela vous bénéficiez d'un réel contrat de travail (CDD ou cachet d'intermittence).

Que vous rejoigniez des opportunités existantes ou que vous proposiez vos propres projets, nous vous aidons à les structurer et à les facturer dans un cadre sécurisé. L'objectif est simple : démontrer concrètement la valeur de vos études.

elodie.ros02@univ-paris8.fr

antoine.racki_nicola@univ-paris8.fr

**Pour en
savoir plus**



Participer à la vie de campus

Participer à la vie de campus

Politique de transition écologique et sociale

Centre interdisciplinaire des transitions et des innovations écologiques et sociales – CITIES 113

Vie associative et citoyenneté étudiante

Direction vie de campus 115
Associations étudiantes 120

Découvrir l'offre culturelle et sportive

Service d'action culturelle et artistique – ACA 126
Billetterie de l'ACA 128
Service universitaire des activités physiques et sportives – SUAPS 129

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

POLITIQUE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

Centre interdisciplinaire des transitions et des innovations écologiques et sociales – CITIES

Site web : transitions.univ-paris8.fr

Tél. 01 49 40 70 60

Mél. cities@univ-paris8.fr

Le Poste Source

14 rue Waldeck Rochet

93300 Aubervilliers

Le centre interdisciplinaire des transitions et des innovations écologiques et sociales (CITIES) pilote, coordonne et met en lumière la politique de transition écologique pour un développement soutenable (TEDS) de l'université. L'objectif : faire de Paris 8 un lieu où l'on apprend, expérimente et agit collectivement pour des transitions justes et soutenables.

De nouveaux dispositifs

Conseil des Transitions

Le Conseil des Transitions est la nouvelle instance de gouvernance de l'université Paris 8 dédiée aux transitions écologiques et sociales. Elle vise à accompagner, évaluer et enrichir la politique de l'Université en formulant des avis au Conseil d'administration. Une partie de ses membres étudiants est désignée par tirage au sort : une façon concrète de faire entendre la voix des étudiants dans les décisions qui engagent l'avenir du campus.

Appel à projets Fonds Vert

L'appel à projet annuel du Fonds Vert permet de financer les initiatives écologiques et sociales portées par la communauté universitaire, qu'elles soient pédagogiques, scientifiques ou organisationnelles. Pour sa première édition en 2026, dix projets ont été soutenus jusqu'à 5000 €.



Se former aux transitions

EC transversal TEDS

Au cours de leur deuxième année, tous les étudiants de licence bénéficient d'un EC TEDS, quelle que soit leur filière¹. L'objectif est de comprendre les enjeux climatiques et sociaux contemporains puis de les relier à son domaine d'étude. Des enseignements spécialisés sont également proposés dans les différents parcours pédagogiques.

EC Engagement étudiant

Envie de vous investir dans une association, une structure d'utilité publique ou un projet à impact ?

L'EC libre « Engagement étudiant » permet de transformer un bénévolat en crédits ECTS. Retrouvez toutes les informations en page 117.

1. Contactez votre secrétariat de formation pour les modalités d'inscription ou d'organisation pédagogique de l'EC TEDS.

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Prix de master

Ce prix s'adresse à tous les étudiants ayant soutenu leur mémoire de master 2 durant l'année précédente et qui traite des transitions dans leur pluralité (dimensions écologiques, sociales, économiques, démocratiques, culturelles, numériques, etc.). Six lauréats sont sélectionnés parmi les cinq grands domaines de formation de l'université et chacun se voit récompensé d'un prix de 500€ lors de la cérémonie de remise.



Vivre les transitions

Campus durables

Les campus deviennent des terrains d'expérimentation : jardins partagés, parcours biodiversité, préservation de l'eau, tri des déchets, haie champêtre plantée collectivement, et même une toute nouvelle épicerie sociale et solidaire pour un accès digne et abordable à une alimentation de qualité.

Temps forts

Chaque année, le Printemps des transitions et le Forum des transitions rythment plusieurs semaines de tables rondes, conférences, ateliers (fabrication de pain bio, chantiers participatifs) et spectacles ouverts à toutes et tous, en lien avec le territoire de Plaine Commune.

L'incubateur I-Engage

Vous souhaitez créer une association ou une structure à impact sociale et ou environnemental ? I-Engage, l'incubateur de l'université Paris 8 est là pour vous aider à concrétiser votre projet.

À qui s'adresse-t-il ?

Aux étudiants, jeunes diplômés, ou habitants du territoire souhaitant développer une activité dans l'économie sociale et solidaire.

Jusqu'à 9 mois d'accompagnement

Ateliers collectifs, suivis individuels, rendez-vous avec des experts, confrontation rapide de la solution sur le terrain.

Statut National Étudiant Entrepreneur

Ce statut permet de valider une période de stage obligatoire tout en travaillant sur votre projet.

Deux appels à candidature par an

Septembre et janvier.

Pour candidater ou plus d'information, écrivez à : incub-engage@univ-paris8.fr



PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

VIE ASSOCIATIVE & CITOYENNETÉ ÉTUDIANTE

Pôle Culture, Événementiel et initiatives étudiantes

Direction Vie de campus

Maison de l'étudiant

Mél. vie.etudiante@univ-paris8.fr

Ayant particulièrement à cœur de promouvoir la vie étudiante, l'université Paris 8 a mis en place une direction Vie de campus dont le rôle est de concourir à l'amélioration de l'accueil des étudiants en menant des actions d'information, d'accompagnement dans les démarches administratives des étudiants, d'action sociale.

Elle est chargée d'animer la vie de campus et de développer la vie culturelle, notamment en soutenant les initiatives étudiantes et les associations.

Le pôle Culture, événementiel et initiatives étudiantes

Il est chargé de développer, de soutenir les initiatives étudiantes et les associations et d'animer la vie de campus.

Il accompagne donc les projets et événements des étudiants et des associations, de la conception à la réalisation en passant par le financement des initiatives et la création de structures associatives.

Les événements du campus

Plusieurs événements et projets sont proposés :

■ **1 MOIS/1 EXPO** : Le dispositif donne la possibilité aux artistes visuels d'exposer gratuitement leurs œuvres sur l'ensemble de notre campus. Une exposition est mise en place chaque mois pendant 23 jours, de septembre à juin, permettant à l'ensemble de la communauté étudiante de profiter d'une programmation riche et variée.

Tout artiste, étudiant ou non, a ainsi l'opportunité de diffuser son travail sans frais. Le dispositif prévoit une rémunération à hauteur de 150€ pour les projets sélectionnés et exposés.

■ **L'agenda culturel** : Durant toute l'année une programmation est mise en œuvre dans l'objectif de valoriser la création artistique sous toutes ses facettes avec de nombreux événements autour d'enjeux sociétaux (expositions, concerts, conférences, semaines thématiques, tournois de jeux de société, jeux vidéo, babyfoot, ateliers de danses, ateliers radiophoniques, etc.).

■ **La semaine du court** : Diffusion d'une sélection de courts métrages d'étudiants financés par le FSDIE sur une semaine. Les courts métrages retenus sont en compétition et trois d'entre eux sont récompensés lors de la soirée de clôture.

■ **Le festival « Grand 8 »** : Tous les ans, pour fêter sa rentrée, l'université Paris 8 organise son festival. Au programme, scène musicale, remise des diplômes des étudiants réfugiés, et plus de 250 exposants et acteurs territoriaux proposant leurs services aux étudiants et personnels de l'Université en matière d'activités culturelles, sportives, d'aide au logement, d'accès à l'emploi, de santé-prévention...

Réaliser ses projets

Création et accompagnement des associations

Le pôle vous aide dans toutes les démarches relatives à la création et gestion d'association : rédaction des statuts, inscription de son association en ligne, organisation des événements, etc.

Renseignements : vie.etudiante@univ-paris8.fr

Organiser des événements

Vous souhaitez organiser une réunion d'information, une conférence, un événement, réserver une salle ou un stand pour promouvoir votre association, votre projet étudiant ? C'est possible ! Le pôle assure l'interface entre les différents services de l'Université pour vous accompagner dans vos démarches. Pour cela, remplir un dossier à la Maison de l'étudiant pour formaliser la demande.

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

ATTENTION : aucune initiative étudiante ne sera autorisée sans validation préalable.

Prêt de locaux ou de matériel

La Direction Vie de campus dispose de matériel et de locaux qu'il sera possible d'emprunter pour vos manifestations (tables, chaises, grilles, vidéoprojecteurs, sonorisation...). Il est impératif de faire une demande de réservation au minimum deux semaines avant la date de l'événement.

Mél. vie.etudiante@univ-paris8.fr
Tél. 01 49 40 72 40

Financer son projet : le FSDIE

Le Fond de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) est une enveloppe budgétaire au sein de l'Université, destinée à financer les projets des étudiants et des associations étudiantes, pour un projet d'intérêt collectif ayant des retombées pour l'Université.

Sont exclus les projets qui sont validés dans le cadre de votre formation ainsi que le financement des dépenses courantes de fonctionnement (transports, repas et réceptions diverses...) n'impliquant aucun projet particulier.

Pour effectuer une demande de subvention, faire une demande de dossier auprès du pôle événementiel et initiatives étudiantes.

Le dossier déposé passera en commission qui validera ou non la demande. Les avis de la commission sont soumis au vote du conseil d'administration de l'Université.

Renseignements et retrait des dossiers :
vie.etudiante@univ-paris8.fr



Autres soutiens aux projets culturels

Le dispositif Culture ActionS du CROUS

Culture ActionS est un dispositif officiel qui permet au CROUS de Créteil de subventionner des projets étudiants.

Pour être éligibles, les projets doivent être d'initiative étudiante, portés par des étudiants inscrits, et à destination des étudiants de l'académie. L'ensemble des critères, conditions et explications sont en ligne sur le site Internet du CROUS de Créteil, rubrique « Culture ».

Renseignements et téléchargement du dossier

www.crous-creteil.fr
Mél. culturel@crous-creteil.fr
Tél. 01 45 17 06 63

Les concours étudiants

Chaque étudiant peut participer aux concours nationaux réunissant tous les CROUS ; ceux-ci concernent les nouvelles, les bandes dessinées, les courts métrages et la photographie. Chaque année, un thème est imposé. Un projet Culture ActionS peut être présenté aux concours, qu'il soit subventionné ou pas.

Renseignements : www.crous-creteil.fr

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Pôle Responsabilité sociétale de l'Université

Direction Vie de campus

Maison de l'étudiant

1^{er} étage

Tél. 01 49 40 67 38 / 64 02 / 64 68

Mél. vie.etudiante@univ-paris8.fr

Citoyenneté étudiante

Les étudiants ont la possibilité de prendre part aux débats universitaires et à la vie de leur université en participant aux élections et en siégeant dans les différentes instances.

Chaque étudiant inscrit à l'Université peut ainsi élire ses représentants ou être élu dans les conseils de l'Université.

L'EC Libre Engagement étudiant

■ L'université Paris 8 reconnaît l'engagement étudiant et permet sa valorisation dans le cursus universitaire avec l'EC libre Engagement étudiant. Cet EC s'adresse aux étudiants porteurs de projets ou déjà engagés au sein d'une association, structure d'utilité publique ou service de l'Université. Votre action bénévole, interne ou externe à l'Université, peut donc être valorisée et validée par l'attribution d'ECTS, si vous justifiez au minimum de 39 h en association et que vous suivez 12 h de formations universitaires obligatoires.

L'évaluation se fera sur la base d'un rapport d'activités à rendre en fin de semestre.

Pour vous inscrire, retirez votre dossier d'inscription à la Maison de l'étudiant en début de semestre.

Mél. engagement.etudiant@univ-paris8.fr

Le Diplôme universitaire (DU) « Conduite de l'engagement associatif » : Administration et développement des associations

■ Ce DU s'adresse au public souhaitant se spécialiser dans la gestion associative, mais aussi à toutes les personnes contribuant à la vie d'associations et cherchant à structurer leur activité.

À l'issue de la formation, les apprenants auront perfectionné leurs compétences en vue d'exercer des responsabilités de management et de conduite de projet dans le secteur associatif.

La maquette du diplôme, le formulaire d'inscription, ainsi que toutes les informations relatives à ce nouveau diplôme sont consultables sur le site Internet de l'Université.

Mél. engagement.etudiant@univ-paris8.fr

Le Prix de l'engagement

L'université Paris 8 souhaite valoriser davantage l'engagement étudiant en organisant un prix de l'engagement étudiant. Cette récompense est décernée par un jury aux étudiants ayant mené des actions bénévoles. Il permet de donner plus de visibilité aux actions engagées et de récompenser les porteurs de projets impliqués à l'Université et sur le territoire.

Chaque année un prix est décerné pour chacune des thématiques suivantes : solidarité et développement durable, sport et santé, art et culture et territoire Ville de Saint-Denis.

Mél. engagement.etudiant@univ-paris8.fr

Le dispositif Service civique

Le service civique est un engagement volontaire d'un contrat de 25 h par semaine pendant une durée continue de 6 à 12 mois donnant lieu à une indemnisation prise en charge par l'État. Ce dispositif est ouvert aux personnes âgées de 16 à 25 ans (élargi à 30 ans pour les personnes en situation de handicap), en faveur de missions d'intérêt général. Cet engagement permet à un volontaire de contribuer à renforcer la dynamique de vie de campus par des actions à caractère éducatif, citoyen, environnemental et sportif. Dans ce cadre, l'université Paris 8 propose plusieurs missions de volontariat au sein des différents services de l'établissement.

Mél. engagement.etudiant@univ-paris8.fr

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

La Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC)

Chaque année lors de votre inscription, vous vous acquittez (par paiement ou exonération) de la CVEC : la contribution de la vie étudiante et de campus.

Cette contribution est « destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention. En améliorant les conditions de vie sur le campus, elle permet de favoriser la réussite étudiante ».

Dans cette optique, le pôle RSU est chargé de mettre en place un certain nombre de dispositifs. De nombreux partenaires se présentent lors de distributions, de journées d'échanges et proposent leurs services et produits. Des distributions (alimentaires et hygiène, protections menstruelles, kits de vélos) permettent la gratuité de produits aux étudiants. La CVEC est notamment utilisée pour mener ces projets.

■ **Les Jeudis Distri'** : Tous les jeudis, de 11 h 30 à 13 h, à la Coupole de la Maison de l'Étudiant, vous pouvez bénéficier gratuitement de distributions de colis alimentaires, de produits d'hygiène et d'aides vestimentaires.

■ **Protections menstruelles** : La direction Vie de Campus met à disposition des étudiantes des protections jetables et des protections réutilisables en libre-service (à raison de deux produits par semestre et par étudiante), il suffit de vous munir de votre numéro d'étudiante et de vous présenter à l'accueil de la MDE.

■ **Ateliers participatifs – Réparation de vélos** : Toutes les 2 semaines (mardi ou jeudi de 10 h à 17 h) dans le hall d'entrée de l'Université, les étudiants ainsi que le personnel peuvent déposer leur vélo afin de le faire réparer ou d'apprendre à le réparer aux côtés des partenaires présents.

■ **Appel à projets CVEC** : Un appel à projets est mis en place pour permettre à toute la communauté universitaire de s'approprier ce budget en proposant ses idées. Vous avez donc la possibilité d'y répondre pour mettre en place et faire financer, des actions innovantes de vie du campus. Ces actions doivent donner lieu à un projet à but non lucratif, contribuer à l'animation de la vie d'un des trois campus de l'Université : Saint-Denis, Tremblay-en-France, Montreuil, et s'inscrire dans l'une des thématiques suivantes : l'action sociale, les initiatives étudiantes, l'animation culturelle et artistique du campus, la santé et la prévention médicale et les activités sportives.

Trois commissions annuelles sélectionnent les projets éligibles et déterminent les budgets alloués à chaque projet reçu.

Renseignements : cvec@univ-paris8.fr

Le budget participatif

Le budget participatif de l'université Paris 8 est un outil de promotion de la démocratie participative. Avec une enveloppe de 100 000 €, le budget participatif permet à tous les étudiants d'être force de proposition dans l'amélioration de leur campus. Tout se déroule en toute transparence sur une plateforme en ligne, sur laquelle l'ensemble des étudiants peuvent déposer leurs idées, puis voter pour leurs projets préférés. Les projets ou idées ayant recueilli le plus de vote seront ensuite automatiquement réalisés sur le campus de Saint-Denis ou des IUT.

Site : jeparticipe.univ-paris8.fr
Je.participe@univ-paris8.fr – 01 49 40 67 38

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

L'épicerie sociale et solidaire de l'université Paris 8

L'épicerie sociale et solidaire de l'université Paris 8 a pour vocation de répondre aux besoins alimentaires des étudiants, tout en préservant leur dignité.

Au-delà de l'aide matérielle, ce dispositif se veut un véritable lieu de vie et d'échange. Pensée comme un espace de retour à l'autonomie, l'épicerie ne se limite pas à un lieu d'approvisionnement : elle offre un cadre convivial où les étudiants peuvent se rencontrer, partager et s'impliquer dans des initiatives collectives et s'informer sur l'accès aux droits.

Un accès facilité à des produits essentiels

L'épicerie propose une large gamme de produits à prix solidaires (réductions de 70 % à 90 %) :

- produits alimentaires secs et de longue conservation
- produits frais (fruits et légumes notamment)
- produits d'hygiène et d'entretien

L'accès à l'épicerie se fait sur orientation du service social de l'université. Les étudiants doivent constituer un dossier, examiné par une commission d'attribution. L'éligibilité est déterminée à partir du « reste à vivre », c'est-à-dire les ressources disponibles une fois les charges essentielles déduites.

L'autorisation d'accès est accordée pour une durée d'un semestre et peut être renouvelée, sous réserve d'une nouvelle étude du dossier.

L'épicerie dispose également d'un espace dédié aux ateliers, avec une programmation ouverte à l'ensemble des étudiants.

Ces activités visent à sensibiliser aux enjeux de l'alimentation durable, de la solidarité et de la lutte contre la précarité. Parmi les actions proposées :

- ateliers de cuisine respectueuse de l'environnement
- actions de lutte contre le gaspillage alimentaire (ateliers anti-gaspi, paniers « récup »)
- transformation de produits en confitures, gelées ou sirops
- interventions thématiques ponctuelles (fabrication de produits maison, art du café, etc.)
- animations avec des partenaires spécialisés (agriculture urbaine, apiculture, socio esthétique...)

Les étudiants et associations étudiantes peuvent également proposer leurs propres activités (couture, bricolage...) ou participer à des sorties (culturelles, randonnées), organisées dans une logique d'ouverture et de partage.

Un projet collectif et solidaire



L'épicerie sociale et solidaire s'inscrit dans une dynamique de coopération avec les acteurs associatifs de l'université, afin de renforcer les actions existantes et de favoriser l'engagement étudiant.

Ouverture : mardi 12h-19h, mercredi 10h-14h, jeudi 12h-19h

Renseignements et demande d'accès
MDE – rdc - Tél. 01 49 40 68 45 Mél. Aides.
sociales@univ-paris8.fr

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Associations étudiantes

La vie associative

La vie associative de l'université Paris 8 se caractérise par la richesse des initiatives et la diversité de l'engagement étudiant. De nombreuses associations développent des actions en direction de la communauté étudiante. Elles participent à l'animation du campus en proposant des concerts, spectacles, colloques, pièces de théâtre, expositions, journaux, musique... Les associations étudiantes sont également des acteurs de l'ouverture de l'Université vers l'extérieur. Si vous avez envie de vous impliquer dans la vie associative et rejoindre une association existante, contactez la direction Vie de campus.

Vous souhaitez créer votre association

Vous avez déjà un projet ou une idée pour dynamiser la vie du campus à l'université Paris 8, vous pouvez concrétiser en créant votre propre association. La direction Vie de campus vous aide dans la constitution de votre association et le cas échéant à domicilier votre association à l'Université.

Renseignements et retrait des dossiers

MDE - 1^{er} étage - Tél. 01 49 40 66 81
Mél. vie.etudiante@univ-paris8.fr

Associations de filières

BDE IUT de Montreuil



Association loi 1901, le BDE représente les étudiants de l'IUT de Montreuil. Il organise différentes manifestations (soirées étudiantes, journées portes ouvertes, voyages...) et anime la vie étudiante de l'IUT de Montreuil.

bde.montreuil.free.fr

Association sportive



L'association sportive travaille en étroite collaboration avec le service des sports. Elle gère les compétitions sportives interuniversitaires. Celles-ci ont lieu le jeudi après-midi tant en sport individuel qu'en sport collectif. L'AS PARIS 8, en partenariat avec le SUAPS, organise également des stages tout au long de l'année universitaire (stages de ski et d'escalade, randonnée VTT/ canoé, etc.).

Mél. asup8@live.fr

Associations culturelles

Anacrouse



L'association Anacrouse est née dès le début de la création du département danse, en 1989, et constitue, par-là même, l'une des associations les plus pérennes de l'université Paris 8. Gérée par les étudiants pour les étudiants, sa mission principale consiste à mettre en œuvre des projets favorisant la recherche en danse et la création chorégraphique au sein de l'Université.

Pour cela, trois types d'actions sont favorisées : le développement d'un réseau de partenaires susceptibles de proposer aux étudiants danseurs-chercheurs des espaces de visibilité, l'organisation de workshops articulant la recherche et la pratique en danse, et enfin la publication de travaux d'étudiants dans la revue *Funambule* (pour y participer : funambule@anacrouse-danse.org).

Anacrouse organise également le prêt de mémoires du département danse.

Mél. anacrouse.relationspubliques@gmail.com

Salle A 080

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Diaph 8



Donner une autonomie et une visibilité aux travaux des étudiants des différentes promotions du second et troisième cycle universitaire du département Photographie (maîtrise, master et doctorat) de l'université Paris 8 ainsi qu'un regard sur cette formation. L'association a pour but de promouvoir ces mêmes travaux. Elle permet à ses membres une ouverture vers le monde professionnel grâce à ses projets de diffusion.

Mél. contact@diaph8.org

Éloquentia Saint-Denis



Éloquentia organise chaque année au sein de l'Université un concours des éloquences et une formation à la prise de parole en public. L'association et ses événements sont ouverts à tous et ont pour objectif de promouvoir la prise de parole sous toutes ses formes.

www.eloquentia-saintdenis.fr

Facebook : Eloquentia Saint-Denis

@EloquentiaSD #Entrezdanslarene #Eloquentia

Mél. eloquentiaparis8@gmail.com

Salle A 0178

TEP8 (Théâtre universitaire de Paris 8)



TEP8 soutient et encourage la création étudiante dans le domaine du spectacle vivant. En outre, l'association s'engage à faciliter les démarches et demandes de tous les étudiants souhaitant réaliser leurs ambitions artistiques, dans le cadre de la fête des étudiants du département théâtre. Dans la même dynamique, elle mène plusieurs ateliers mensuels dans l'année, liés aux arts du spectacle, et possède une troupe universitaire ouverte à tous les étudiants de l'Université (possible dans le cadre de l'EC libre *Engagement étudiant*).

Mél. associationtep8@yahoo.fr

Associations interculturelles et de solidarité

AEMIF (Association des Étudiants Maliens d'Île-de-France)



L'AEMIF (Association des Étudiants Maliens d'Île-de-France) a deux objectifs majeurs : elle œuvre tout d'abord pour faciliter l'insertion des étudiants maliens et africains, dans leur nouvel environnement.

Elle travaille ensuite dans le but de rassembler tous les étudiants maliens et africains, en général autour d'une même initiative qui est de promouvoir l'Afrique à travers des événements culturels, des débats et conférences.

Mél. aemif.contact@gmail.com

AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville)



Chaque année, un jeune sur 5, soit 150 000 élèves, sort du système scolaire sans qualification. Pour agir concrètement contre les inégalités, l'AFEV propose aux étudiants d'accompagner bénévolement, deux heures par semaine, des jeunes rencontrant des difficultés pour leur redonner confiance, envie d'apprendre, et les aider dans leur parcours.

www.afev.org

Antoine Léandri ou Elise Ritz

Mél. antoine.leandri@afev.org ou elise.ritz@afev.org

Tél. 06 34 90 50 12

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

AMEIP8 (AMicale des Étudiants Ivoiriens de Paris 8)

Association ayant pour objet la défense des intérêts spécifiques des étudiants ivoiriens dans le cadre de leurs études sur le territoire français.

Mél. amicaleameip8@gmail.com

Arc en ciel



L'association a pour but d'aider les étudiants à s'émanciper par l'encadrement, le soutien administratif et la mise en œuvre d'un système visant à lutter contre l'échec.

Elle a aussi pour objectif de cultiver les réseaux et d'élargir les relations humaines afin d'organiser des échanges culturels avec d'autres associations, qu'elles soient internes ou externes.

Mél. arcenciel.univ.paris8@gmail.com

Tél. 01 49 40 70 31

Salle A 0176

Bok Xalaat



Proximité, écoute, efficacité et prise en charge réelle des préoccupations des étudiants : tels sont les engagements de l'association.

Dans un souci constant de faciliter l'intégration des étudiants étrangers et leur insertion complète dans le système Paris 8, l'association est à l'écoute des préoccupations des étudiants afin de les accompagner et les aider dans leurs démarches administratives.

Elle prône une large diversité culturelle et une synergie absolue de toutes les différentes composantes de Paris 8.

Mél. bok.xalat221@gmail.com

Tél. 01 49 40 68 79

CISED (Centre d'Initiatives et de Soutien aux Étudiants de Seine-Saint-Denis)



Aider les étudiants de Paris 8 dans leurs projets universitaires. Tutorat et méthodologie dans différentes matières (particulièrement en expression française), rencontres, débats.

www.cised.fr – Mél. cised@free.fr

Tél. 01 49 71 20 15

CIVD (Centre Interculturel de Vincennes Saint-Denis)



Le CIVD est une association à Paris 8. Elle est née en 1984 à la suite d'un festival interculturel, organisé dans le cadre d'un cours de français langue étrangère d'Annie COUËDEL, maître de conférences à Paris 8.

Le CIVD, lieu de formation et de socialisation, agit à partir de ses principes d'interculturalité autour de trois points essentiels :

- permettre l'expression de diverses cultures présentes à Paris 8,
- favoriser la rencontre et la convivialité entre les étudiants à travers des projets d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale,
- promouvoir de jeunes talents de notre université.

De plus, l'association peut vous aider à porter vos projets culturels ou artistiques devant la commission du FSDIE pour l'obtention d'une aide financière.

http://civd2000.wix.com/civd

Mél. civd.paris8@gmail.com

Tél. 01 49 40 65 80 ou 06 23 07 07 07

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

EPONJE (Espace de Protection et d'Orientations Nouvelles des Jeunes)



Notre association est une association de solidarité internationale composée de trois branches (France, Haïti et Canada), qui fonctionnent chacune selon les exigences de leur lieu d'implantation. Elle a pour but d'éduquer et de former des jeunes, de travailler avec eux, de les accompagner, de les rendre utiles à la communauté afin qu'ils puissent servir et agir là où le besoin se fera sentir. Leur slogan est « une jeunesse forte pour une société prospère ». Eponje est aujourd'hui l'une des associations les plus actives à l'université Paris 8, par les nombreux projets qu'elle réalise et qui comptent parmi les plus grandes manifestations culturelles et artistiques des universités. Parallèlement, elle met en valeur les talents et les compétences de chaque étudiant.

http://www.eponje.moonfruit.fr/

Facebook : eponjeinternational

Mél. eponjeorg@gmail.com

Jean Odnor : 06 44 00 21 01

Ensemble Handi P8

Ensemble Handi P8 est une association fondée et animée par des étudiants en situation de handicap. Elle collabore étroitement avec le Pôle Handicap et organise des actions de sensibilisation ainsi que des permanences d'accueil et de soutien. L'association encourage l'inclusion et milite pour un campus plus accessible.

Mél. ensemblehandip8@gmail.com

Instagram @ensemblehandi_p8

HASOD (Haïti Avenir pour la SOLidarité et le Développement)



L'association « Haïti Avenir pour la Solidarité et le Développement (HASOD) » est une association étudiante loi 1901 à but non lucratif, créée en novembre 2009, dont l'objectif est d'encourager le transfert de compétences entre les Haïtiens de tous horizons. Elle travaille aussi sur l'assainissement, le développement de l'économie sociale, l'insertion scolaire et professionnelle des enfants et des jeunes en Haïti.

Depuis 2010, l'association intervient activement en Haïti pour améliorer l'éducation des enfants défavorisés et régler certains problèmes que rencontre la population dans les domaines de l'agriculture, l'environnement et l'assainissement grâce à l'appui financier de la communauté universitaire française (Paris 7, Paris 8, Paris 1, Paris 13, Paris Nanterre, CROUS de Paris, de Créteil, de Versailles).

www.haitiavenir.org

Mél. haiti_avenir@ymail.com

Lysias Saint-Denis



Cette association a pour objet de faire la promotion de l'art oratoire, notamment en organisant des concours de plaidoirie et d'éloquence.

Mél. lysiasparis8@gmail.com

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Club Nous vos Jeux



L'association a pour but d'organiser des temps de jeu et divers événements au sein de l'université Paris 8. Club ouvert à tous afin de leur faire découvrir l'univers des nouveaux jeux de société mais aussi de créer des liens sociaux. Notre objectif est de continuer à faire vivre le campus de nouvelles activités ludiques et divertissantes.

Mél. contact@clubnousvosjeux.com

RUSF



RUSF est un réseau national qui accueille les étudiant(e)s étranger(ère)s, migrant(e)s réfugié(e)s ou sans papiers dans les universités. Aide scolaire, démarches administratives, inscriptions dans d'autres formations à Paris 8 ou ailleurs, sorties culturelles... Étudiant(e)s, étudiant(e)s migrant(e)s..., nous pouvons vous aider dans ces démarches. Étudiant(e)s, enseignant(e)s, personnels, rejoignez-nous si vous souhaitez participer à nos actions.

Page Facebook : RUSF Paris 8
Mél. p8sansfrontieres@gmail.com
Permanences : salle A 051

Uni-Cité



Uni-Cité est une association de partage et d'entraide dont le but est de promouvoir la réussite et le bien-être des étudiants au sein de l'université Paris 8. Nous proposons une aide diversifiée dans de nombreux domaines de la vie étudiante : scolaire, alimentaire, juridique, administratif et social.

Facebook : Association L'Uni-Cité
Mél. uniciteparis8@gmail.com

Organisations étudiantes représentées dans les conseils centraux



Le Point Levé

Animé par des militant(e)s de Révolution Permanente, Le Point Levé est un collectif étudiant anticapitaliste et révolutionnaire, présent dans de nombreuses universités. Nous défendons :

- Une université publique, gratuite, sans précarité et capable d'accueillir tout le monde malgré la pandémie.
- Un féminisme révolutionnaire et la lutte contre les LGBTI-phobies.
- L'antiracisme et l'anti-impérialisme.
- Les enseignements critiques et le marxisme à l'Université.
- L'alliance des étudiant(e)s et des travailleurs et travailleuses, pour une société débarrassée de l'exploitation et de l'oppression.

Mél. lepointlevep8@gmail.com
Salle C 014

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Solitaires Étudiant-e-s Saint-Denis



Solitaires Étudiant-e-s Saint-Denis Paris 8 est un syndicat de lutte autogestionnaire qui travaille à être un lieu d'émancipation et d'apprentissage d'outils militants. Nous luttons pour une université ouverte à tous et à toutes en nous plaçant à la fois sur le front de l'aide juridique et celui de la lutte directe. Nous nous occupons aussi des problèmes de droit du travail, en lien avec l'Union Syndicale Solidaires dont nous sommes membres. Nous organisons, par ailleurs, des rencontres pour discuter tous ensemble de la société, de l'Université...

Notre histoire s'inscrit dans la continuité de celle de SUD étudiants Paris 8 qui a décidé de rejoindre une nouvelle fédération de syndicats de lutte étudiants en janvier 2013, appelée Solidaires Étudiant-e-s – Syndicats de lutte. Sud étudiants Paris 8 existe depuis 2006 à l'université de Saint-Denis.

<http://solidairesetudiantesp8.over-blog.com/>
<https://solidaires-etudiant-e-s.org/>
Mél. sudparis8@gmail.com
Salle A 0179

UEAF (Union des Étudiants Algériens de France)



Association qui œuvre pour la défense des intérêts moraux et matériels de tous les étudiants. L'UEAF organise la solidarité, l'orientation et l'accompagnement des étudiants en difficulté. Elle met en place des permanences tout au long de l'année universitaire pour accompagner les étudiants étrangers dans leurs démarches administratives et universitaires. Elle organise des manifestations diverses pour la promotion de la culture méditerranéenne, en général, et algérienne, en particulier (conférences, expositions, colloques, concerts...). C'est un trait d'union, d'échanges, de coopération et de solidarité entre les deux rives de la Méditerranée.

Mél. ueafparis8@gmail.com
Tél. 01 49 40 64 32
Salle C E8

UNEF (Union Nationale des Étudiants de France)



Présente sur l'ensemble des universités de France, l'UNEF (Union Nationale des Étudiants de France) est une organisation syndicale indépendante des partis politiques. Elle fonde son engagement autour de la défense des intérêts matériels et moraux des étudiants. L'UNEF défend les droits des étudiants au quotidien : obtention d'une bourse, d'un titre de séjour, d'un logement au CROUS, règlement d'un problème d'examen ou d'inscription... ; l'action collective nous permet de faire respecter nos droits et d'en gagner de nouveaux.

www.unef.fr
Mél. paris8@unef.fr
Salle C E8

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

DÉCOUVRIR L'OFFRE CULTURELLE & SPORTIVE

Service d'action culturelle et artistique – ACA

Entrée de l'Université

Tél. 01 49 40 65 28

Mél. aca@univ-paris8.fr

Facebook : www.facebook.com/aca.up8/

Instagram : [aca.paris8](https://www.instagram.com/aca.paris8)

Accueil du lundi au vendredi de 9 h à 18 h

Le service d'action culturelle et artistique (ACA) a pour mission d'animer le campus universitaire en proposant aux étudiants, aux personnels enseignants et BIATOSS des activités culturelles et artistiques de qualité et en les incitant à présenter eux-mêmes leurs propres réalisations.

Ateliers

Pour tout renseignement : aca@univ-paris8.fr
alisa.rakul02@univ-paris8.fr.

Bande Dessinée¹

Animé par un professionnel, cet atelier annuel propose aux étudiants d'appréhender les techniques du dessin et les différentes étapes de la réalisation d'un fanzine BD.

Chorales

■ Le Petit Chœur de Saint-Denis¹ est ouvert à tous (répétitions le mardi de 18 h à 20 h 30). Invitation chaque année d'un chœur étranger.

■ La chorale de Paris 8 : chansons du monde pour amateurs motivés.

Cirque

En partenariat avec l'académie Fratellini et animé par des professionnels du cirque, cet atelier, ouvert à tous, propose une initiation à la pratique d'une discipline du cirque. L'atelier se déroule en intensif autour de la Création Collective le vendredi 2 et le samedi 3 avril 2027 à l'académie Fratellini.

Fanfare de Paris 8¹ et initiation instrumentale¹

■ Initiation instrumentale : atelier destiné aux débutants. Découverte et pratique d'un instrument de cuivre, encadré par des professionnels, avec prêt d'instrument par l'ACA ;

■ Fanfare : atelier destiné aux musiciens ayant une pratique musicale. Rythmes et musiques du monde en vue de produire des prestations tant sur le campus universitaire qu'à l'extérieur.

Orchestre symphonique universitaire de Paris 8¹

L'atelier est ouvert à tous les musiciens pratiquant un instrument d'orchestre (répétitions le lundi de 18 h à 21 h).

Théâtre¹

Quatre ateliers de pratique et de création théâtrale sont réservés aux étudiants : « Théâtre STS » ; « Jouer l'épistolaire » et « Spectacle vivant ». Les activités regroupent l'improvisation, le travail d'interprétation et la mise en scène. Le nombre de places est limité. Les inscriptions se font à partir de septembre.



1. Ces ateliers sont validables en EC libres.

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Body Songs¹

Faites résonner votre corps à partir des chants de travail. Chants a capella avec les percussions corporelles

Activités

Concours de Nouvelles

Un concours de nouvelles, basé sur un thème défini par un jury de professionnels de la littérature et de la culture, est ouvert à l'ensemble de la communauté universitaire et à tous les habitants et travailleurs de la Seine-Saint-Denis.

Rencontres

Le village culturel se déroule fin septembre, dans le cadre de la fête de rentrée *Grand 8* : théâtres, salles de spectacles, musées et cinémas partenaires présentent leurs saisons et leurs projets.

Sorties culturelles

L'ACA propose des offres de places grâce à la CVEC, et aussi tout au long de l'année, à Paris ou sur le territoire dionysien, des visites guidées d'expositions ou de sites (expositions d'arts plastiques, musicales, d'œuvres picturales ou de monuments). Retrouvez-nous également sur les pages Facebook et Instagram de l'ACA pour les événements culturels de l'université Paris 8 et de nos partenaires, sur le campus et hors les murs.

Expositions

Pendant toute l'année, l'ACA monte des expositions thématiques d'étudiants et de personnels, autour de la semaine Ukraine (2023) et la saison Brasil Paris 8 (2025 et 2026).



1. Atelier validable en EC libre

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Billetterie de l'ACA

Entrée de l'Université

Tél. 01 49 40 65 09 / 65 37

Mél. vdequin@univ-paris8.fr,

Accueil billetterie

Lundi : 14 h-17 h,
mercredi, jeudi : 10 h-13 h et 14 h-17 h
Vendredi : 10 h-13 h
Fermé le mardi

Cinéma

Billets à tarif réduit vendus à l'unité pour les cinémas CIP (cinémas indépendants parisiens), UGC et MK2.

Billets pour le cinéma l'Écran de Saint-Denis, directement sur place sur présentation de la carte d'étudiant ou de la carte professionnelle de l'université Paris 8.



Festivals divers

Festival d'Automne, Banlieues Bleues, Festival Exit à la Maison des Arts de Créteil, Festival de l'Imaginaire à la Maison des Cultures du Monde, Festival de Saint-Denis, Les Musicales de Montreuil, rencontres chorégraphiques de Seine-Saint-Denis, etc.

Lettre d'information de la billetterie

Pour être informés des sélections de spectacles, des invitations ou des tarifs exceptionnels, inscrivez-vous à la lettre d'information mensuelle. Chaque mois, vous recevrez une suggestion d'offres de spectacles.

Théâtre, concerts, opéra, musique, cirque

La billetterie propose des tarifs réduits à l'ensemble de la communauté universitaire. Elle est partenaire de près de 50 scènes culturelles d'Île-de-France, parmi lesquelles on trouve Grande Halle de La Villette, Chaillot Théâtre national de la Danse, Le Centquatre, Théâtre des Champs-Élysées, Théâtre du Rond-Point, l'académie Fratellini, le CND, l'Espace 1789, La Cartoucherie, La Colline, MC93, le théâtre Gérard Philipe, le théâtre Nanterre-Amandiers...

Réservations et règlement sur place (en chèque, espèces ou carte bleue).



PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Service universitaire des activités physiques et sportives – SUAPS

Situé entre le bâtiment J et L (à gauche de l'Amphi X)

Tél. 01 49 40 65 30

Mél. suaps@univ-paris8.fr

<https://appscol.univ-paris8.fr/suapsEtudiant>

www.facebook.com/Suapsparis8

Service commun de l'Université, le service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) a pour mission d'offrir à toutes celles et ceux qui le désirent la **possibilité de pratiquer le sport de leur choix gratuitement**.

À l'Université, sous la responsabilité d'enseignants spécialistes, chacun pratique selon ses goûts, ses moyens physiques et son niveau. Il est possible de pratiquer des activités différentes par semestre en formation qualifiante (EC) et en formation personnelle.

Ces nombreuses activités comprennent différents niveaux de pratique : initiation, perfectionnement et compétition.

Activités sportives

Une cinquantaine d'activités disponibles dont beaucoup sont inclusives : abdos-fessiers, aikido, athlétisme, badminton, basketball (5v5, 3v3 et fauteuil), body combat, boxe (anglaise, française, MMA et thaï), danses (contemporaine, fauteuil, hip-hop, modern jazz, rock, salsa et tango), échecs, escalade, escrime, fitness, football, futsal, kung-fu, musculation, natation, plongée, rugby, step, thai chi chuan, tennis, tennis de table, volley-ball, VTT, yoga et zumba (modifications possibles)...

Le SUAPS propose des stages payants de ski, de multi-activités montagne, de plongée et de randonnée ainsi que des sorties ou nuits sportives gratuites tout au long de l'année universitaire (escalade, beach volley, basket, danse, plongée...).

La liste des sports possibles sont disponibles sur le site de l'Université, au bureau des sports et sur les réseaux sociaux.



Nota bene

Tous les étudiants pratiquant une activité sportive sont assurés par le SUAPS, dans le cadre d'un contrat collectif souscrit auprès de la MAIF.

Inscription et renseignements



Des fontaines à eau sur le campus

Le savais-tu ?

Des fontaines à eau sont disponibles un peu partout sur le campus. **L'eau est filtrée et les fontaines sont régulièrement nettoyées.**

Plus besoin d'acheter une bouteille en plastique à chaque pause, tu peux simplement venir avec ta gourde et la remplir sur place.

Ramène ta gourde, remplis-la, réutilise-la !



En plus d'être économique, utiliser une gourde permet de réduire les déchets plastiques à Paris 8.

Un geste simple, pratique, et utile pour toutes et tous !

Pour en savoir
plus sur la
gestion de l'eau
à l'Université :



Bénéficier des services de la vie étudiante

Bénéficiaire des services de la vie étudiante

Compensation du handicap, aides sociales, bourses et aides financières

Direction vie de campus	133
Bourses et autres aides financières	137
Service social du CROUS de Créteil	139

Accompagnement et aides médicales

Infirmierie	140
Service de santé étudiante – SSE	141

Logement et restauration

Logement universitaire	143
Restauration universitaire	145

BÉNÉFICIAIRE DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

COMPENSATION DU HANDICAP, AIDES SOCIALES, BOURSES & AIDES FINANCIÈRES

Pôle Handicap

Direction Vie de campus

MDE - RDC

Tél. 01 49 40 71 48

Mél. accueil.handicap@univ-paris8.fr

Accueil du public sans RDV

lundi, mardi, mercredi : 9h30-13h et 14h-17h

jeudi : fermé au public

vendredi : 9h30-13h et 14h00-16h30

Le pôle Handicap est un service dédié aux étudiants en situation de handicap (ESH). Il accompagne les étudiants présentant « des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres » (Convention internationale des droits des personnes handicapées).

En concertation avec le service de santé étudiante (SSE) et les formations, le pôle handicap :

- Reçoit les demandes d'aménagements
- Coordonne l'évaluation pluridisciplinaire des demandes
- Établit le plan d'accompagnement de l'étudiant en situation de handicap (PAEH) et édite la notification d'aménagements pour les examens et pour les cours.
- Coordonne et veille à la mise en œuvre du PAEH
- Organise et finance les aménagements nécessitant une aide humaine ou une aide technique (ex : Tutorat, Interprétation LSF, Transcription-Adaptation des supports pour les ESH DV, Prêt d'ordinateur pour les examens...)
- Promeut la mise en accessibilité de tous les domaines de la vie étudiante et la politique d'inclusion de l'université.

Le pôle handicap accueille, conseille et accompagne les étudiants en situation de handicap tout au long de leur parcours à l'université.

Si vous êtes concernés, il est impératif de vous faire connaître, dès le début de l'année universitaire, auprès du pôle Handicap.

Comment se déroule la mise en place du PAEH ?

Pour les premières demandes : À déposer au plus tard le 23/10/2026 pour un PAEH applicable au 1^{er} semestre.

1. Finalisez votre inscription administrative à l'université.
2. Complétez une demande de Plan d'Accompagnement de l'Étudiant en situation de Handicap. Vous trouverez le formulaire à compléter sur le site internet de l'Université (ou de l'IED) ou il vous sera transmis en écrivant à handicap@univ-Paris8.fr
3. Vous serez ensuite reçu en entretien par un professionnel du service handicap qui évaluera votre situation de handicap au regard de votre parcours (passé et à venir) ainsi que vos besoins d'aménagements.
4. Si vous n'avez jamais bénéficié d'aménagements pas le passé vous devrez transmettre au service de santé des étudiants (SSE) des documents médicaux circonstanciés (décrivant votre situation de santé, votre diagnostic et vos difficultés). Le médecin du SSE étudiera votre demande à partir de ces documents ou vous invitera à une visite médicale s'il le juge nécessaire.
5. Le service handicap et le médecin du SSE définiront ensemble une proposition d'aménagements qui constituera votre PAEH.

BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

6. Le service handicap soumettra votre PAEH à la validation de votre département (via le référent handicap). En cas d'incompatibilité avec les contraintes de la formation, le PAEH sera réexaminé collectivement.
7. Le service handicap éditera et vous notifiera la décision d'aménagements. Il vous appartiendra de communiquer cette notification à tous vos enseignants dès le début de chaque semestre.
8. Le service handicap transmettra également cette notification aux référents handicap de votre département ainsi qu'aux référents handicap des services qui seront chargés de mettre en œuvre vos aménagements selon votre parcours (ex : CDL si vous avez des cours de langues, BAPN si vous êtes en licence, service accessibilité de la BU, Service hygiène et sécurité si risques de malaises...)

ATTENTION : Les dates limites de dépôts de demande sont fixées de manière à permettre la diffusion et l'organisation de vos aménagements durant le semestre et en amont des examens de fin de semestre.

Les demandes reçues entre le 23/10/2026 et le 12/02/2026 seront étudiées pour des PAEH applicables au 2nd semestre.

Au-delà du 12/02/2026 aucune demande ne sera étudiée pour l'année universitaire 2026/2027.

Pour les premières demandes : Il s'agit de contacter (par mail ou en vous rendant à l'accueil physique) le pôle Handicap avant fin septembre afin qu'un chargé d'accueil et d'accompagnement puisse vous fixer un rendez-vous pour un entretien individuel. En préparation de cet entretien, il vous sera demandé de compléter une demande et de joindre des justificatifs de votre situation universitaire (certificat de scolarité, emploi du temps...) et de santé (avis du SSE, notification MDPH, aménagements dans le secondaire...). L'entretien individuel a vocation à évaluer votre situation de handicap, vos besoins de compensation et d'identifier les aménagements à préconiser. Ceux-ci seront soumis à la validation du SSE et de

l'UFR. À l'issue de cette concertation, le pôle Handicap communiquera vos aménagements et leur durée aux responsables et/ou aux référents handicap de tous les services concernés par leur mise en œuvre : votre département/UFR, le centre de langues, le bureau d'appui à la pédagogie numérique et la bibliothèque universitaire.

Pour le renouvellement d'un PAEH : Dès votre réinscription, complétez une demande de renouvellement. Vous trouverez le lien vers le formulaire sur le site internet de l'université (ou de l'IED) ou il vous sera transmis en écrivant à handicap@univ-paris8.fr.

Les aménagements possibles

- mise en place d'aides humaines : interprètes en LSF, preneurs de notes, tuteurs, transcripteur/adaptateur, secrétaires d'examens... ;
- mise en place d'aides techniques : badge d'accès aux ascenseurs et parking, prêt de matériel informatique (micros, machine à lire ...) ;
- mise en place d'aménagements pour les examens : temps majoré, secrétaire, salle particulière, prêt d'ordinateurs... ;
- mise à disposition d'un local aménagé avec un lit médicalisé et un sanitaire pour les étudiants à besoins spécifiques ;

Plus d'informations sur :

<https://www.univ-paris8.fr/Presentation-du-Pole-Handicap>



BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

Pôle Accompagnement et soutien aux étudiants étrangers (hors programmes d'échanges)

**Direction Vie de campus
Maison de l'étudiant
RDC
Tél. 01 49 40 68 23 / 71 72**

Accueil du public sans RDV
lundi, mardi, jeudi et vendredi :
10h-12h et 14h-16h
mercredi : fermé au public

Le pôle d'accompagnement et de soutien aux étudiants étrangers (PASEE) se mobilise pour faciliter vos démarches administratives et vous accompagner auprès des institutions tout au long de votre parcours universitaire. Il vous accueille pour vous guider, vous conseiller dans vos démarches en ligne et répondre à l'ensemble de vos questions.

Il a pour objectifs de :

- diffuser les informations administratives et l'identification des procédures (Campus France, titre de séjour, visite médicale à l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), visa).
- accompagner des étudiants dans leurs démarches sociales et administratives (accompagnement dans la prise en main de la plateforme ANEF pour la demande et le renouvellement de titre de séjour, communication et conseils autour des différentes démarches sociales).
- accompagner des étudiants réfugiés (accès à des cours de français de différents niveaux du cadre CECRL via le DU FLE Passerelle ou le dispositif PALSSE, organisation de sorties et visites culturelles dans le cadre de ces différents programmes).

- accompagner les étudiants en leur permettant d'effectuer l'ensemble de leurs démarches (ordinateurs, scanners, imprimantes...) via un espace dédié au sein de la Maison de l'étudiant.

Le Diplôme universitaire Français Langue Étrangère (DU FLE)

Il s'agit d'un programme d'un an destiné aux étudiants bénéficiaires de la protection internationale ou demandeurs d'asile pour leur permettre d'acquérir un niveau suffisant en français afin d'accéder à l'enseignement supérieur. Le DU Passerelle est une formation habilitée par le réseau MEnS. **Ce diplôme est destiné aux personnes étrangères, il permet d'atteindre le niveau B1 pour les apprenants entrant avec un niveau A1, et le niveau B2 pour ceux avec un niveau A2.**

Les démarches pour y prétendre débutent en mai et se terminent en juin. Il repose principalement sur un apprentissage intensif du français langue étrangère (FLE). Il comprend des activités de compréhension et de production de l'oral et de l'écrit. En complément des cours de FLE, il propose aux étudiants un cours complémentaire de découverte de la culture et de la société française (48 h par semestre), d'intégration et d'ouverture socio-culturelle. Une initiation à la méthodologie universitaire est proposée aux étudiants tout au long de l'année pour les accompagner dans leur découverte du système universitaire français et dans la préparation de leur projet de reprise d'études.

BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

Pôle social des étudiants

Direction Vie de campus

Maison de l'étudiant

RDC

Tél. 01 49 40 64 07 / 68 95 / 68 45

Accueil du public sans RDV

lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h30-12h30

et 14h-16h30

jeudi : fermé au public

Le pôle social est un espace d'accueil, d'écoute et d'accompagnement de proximité où les étudiants peuvent s'exprimer en toute confidentialité.

Ce pôle est composé du bureau des bourses du dispositif d'aides sociales et d'un travailleur social.

■ **Le bureau des bourses** permet le suivi du cursus universitaire des étudiants boursiers ; il est notamment en charge des demandes d'exonération et de remboursement des frais d'inscription à l'Université.

Les étudiants non boursiers peuvent également faire une demande de remboursement des frais. Cette demande est à formuler auprès du bureau des bourses.

Tél. 01 49 40 64 07

Mél. jbirota@univ-paris8.fr

■ **Une travailleuse sociale** met en place un accompagnement social pour les étudiants. Elle les conseille dans leurs démarches administratives, les informe sur leurs droits en matière de prestations sociales et d'accès au logement. De plus, dans le cadre d'un travail de partenariat avec les services sociaux et associatifs du territoire, elle pourra orienter vers des professionnels et structures spécialisées.

■ **Le dispositif d'aides sociales**, quant à lui, propose des aides qui peuvent être de nature financière, alimentaire ou hygiénique. Un dossier d'aides sociales peut être rempli par tous les étudiants et faire l'objet d'une aide sous plusieurs formes.

L'université Paris 8 a mis en place un dispositif d'aide financière ponctuelle qui permet aux étudiants d'être accompagnés dans un parcours social globalisé pour répondre à la précarité étudiante.

Cette aide peut être versée à l'étudiant qui rencontre passagèrement de graves difficultés financières. La demande doit correspondre à des besoins répondant à l'urgence sociale.

Télécharger le dossier de demande d'aide financière :

<https://www.univ-paris8.fr/Dispositif-d-aide-sociale-ponctuelle-7082>

Après l'avoir complété, renvoyez-le avec les pièces justificatives à aides.sociales@univ-paris8.fr.

L'aide a pour vocation de participer aux :

– Financements des achats ponctuels (liés aux études tels que des fournitures/matériel) ;

– Frais de santé ;

– Frais d'hygiène et de vie ;

– Frais de transport en commun (par exemple dans le cadre d'un stage ou en lien avec les études) ;

Elle apporte également :

Une aide partielle à l'obtention du BAFA ;

Une aide partielle à l'obtention du PSC1.

Tél. 01 49 40 68 45

Mél. aides.sociales@univ-paris8.fr

BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

Bourses et autres aides financières

■ **Les bourses d'enseignement supérieur accordées sur critères sociaux (de L1 à M2)**

Demande de dossier par internet

du 1^{er} mars au 31 mai de l'année en cours

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

Conditions d'âge

Être âgé de moins de 28 ans au 1^{er} octobre de l'année universitaire pour une première attribution.

Conditions de nationalité

Pour être concerné, il faut être de nationalité française, ressortissant de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen, ou réfugié reconnu par l'OFPPA. Dans le cas contraire, vous devez posséder un titre de séjour, vivre en France depuis au moins 2 ans, et être rattaché à un foyer fiscal également installé en France depuis au moins 2 ans.

Conditions de scolarité

Les bourses sont accordées pour une année universitaire et doivent être demandées chaque année. Pour en bénéficier, l'étudiant doit être inscrit en formation initiale à temps plein dans un établissement dans une formation habilitée à accueillir des boursiers, être titulaire du baccalauréat (ou d'un diplôme équivalent pour une première inscription), respecter les obligations d'assiduité et de présence aux examens, et ne pas avoir interrompu ses études au-delà de 28 ans (âge apprécié au 1^{er} octobre de l'année universitaire en cours).

Attention : le renouvellement d'une bourse n'est pas automatique. Une nouvelle demande doit être effectuée chaque année universitaire

Attention

Un étudiant n'est déclaré boursier **uniquement** s'il est en **possession d'une notification de bourse pour l'année en cours**, valide et délivrée par le CROUS auprès duquel vous avez saisi votre DSE. Vous devez la téléverser au moment de votre inscription sur PEGASE, car la validation de votre statut boursier intervient après vérification de vos droits et de votre cursus universitaire depuis votre entrée dans l'enseignement supérieur.

La copie de votre DSE en lieu et place de la notification est irrecevable et sera automatiquement rejetée.

Les étudiants boursiers sont exonérés de la CVEC. Toutefois, si la notification de bourse n'est pas disponible au moment de l'inscription, la CVEC devra être réglée. Une fois la notification obtenue et déposée sur la plateforme d'inscription, l'étudiant pourra faire régulariser sa situation et demander le remboursement de la CVEC

Les étudiants boursiers inscrits à l'IED se verront rembourser uniquement les frais d'inscriptions, les frais pédagogiques restant à leur charge.

L'étudiant boursier est exonéré en présentant sa notification conditionnelle :

■ de la CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus)

■ des droits d'inscription à l'Université pour un diplôme national

Il bénéficie aussi de l'aide au logement (ALS, APL, cf. CAF), sous réserve de remplir les conditions d'éligibilité et de la priorité dans l'attribution des chambres en cité universitaire à partir de l'échelon 5, sauf cas particuliers.

Pour connaître les aides, vous devez contacter la CAF de votre département.

BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

La CVEC pour un étudiant boursier est remboursée automatiquement par le CROUS. À défaut, il est possible d'effectuer une demande de remboursement sur : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>, rubrique « Être remboursée »

■ Autres aides financières

— Aides spécifiques ASAP & ASAA

Ces aides sont instruites par les assistantes sociales. Les dossiers sont étudiés par une commission chargée de statuer sur leur attribution.

— Aide à la mobilité Parcoursup

L'aide à la mobilité Parcoursup est destinée aux futurs étudiants boursiers qui poursuivent leurs études dans une académie différente de leur académie de résidence. Son montant est de 500 €. Les conditions d'éligibilité et les modalités de demande sont consultables sur le site etudiant.gouv.fr/fr/aide-la-mobilite-parcoursup-1447

— Aide au mérite

L'aide au mérite est un complément de la bourse sur critères sociaux destiné aux étudiants ayant obtenu la mention Très Bien au baccalauréat. Pour en bénéficier, il suffit d'avoir constitué un Dossier Social Étudiant (DSE) ; aucune démarche supplémentaire n'est nécessaire pour les étudiants éligibles

— Prix de la Chancellerie

La Chancellerie des universités de Paris récompense chaque année de jeunes docteurs pour l'excellence de leurs travaux de recherche dans de nombreuses disciplines. Les modalités de candidature sont disponibles sur le site de la Chancellerie des universités de Paris : www.sorbonne.fr. Les candidatures doivent être déposées auprès de l'école doctorale de rattachement.



— Bourse Engagement étudiant solidaire de Saint-Denis

Cette bourse soutient les étudiants engagés dans la vie associative locale. Elle vise à favoriser leur autonomie et leur réussite universitaire en valorisant leur investissement au sein d'associations du territoire.

Renseignements et candidatures

Direction Information Jeunesse et Jeune Adulte – Ville de Saint-Denis

01 49 33 66 55 / 01 83 72 20 90

directiondujeuneadulte@ville-saint-denis.fr

BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

Service social du CROUS de Créteil

(Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires)

Assistantes de service social

Maison de l'étudiant

RDC sur rendez-vous

Tél. 01 49 40 67 70

Présentes sur vos lieux d'études, elles vous informent, vous conseillent, et vous aident en cas de difficultés personnelles, familiales ou matérielles.

Chaque étudiant.e peut demander un rendez-vous avec l'assistante sociale. Ces entretiens permettent d'exposer sa situation et d'aborder ses difficultés ou préoccupations, qu'elles soient d'ordre social, familial, universitaire, psychologique ou professionnel.

Pour prendre un rendez-vous

Les rendez-vous s'effectuent en ligne via la plateforme dédiée : <https://mesrdv.etudiant.gouv.fr/fr>.

L'étudiant doit créer un compte, se connecter, sélectionner le service concerné ainsi que le lieu, puis choisir un créneau disponible pour finaliser sa demande.

En cas de difficultés financières, les assistantes sociales du CROUS peuvent proposer aux étudiants deux types d'aides adaptées à leur situation

■ ASAA (Aide Spécifique Allocation Annuelle)

(sous réserve texte pas encore voté mais risque d'être annulé car les étudiants peuvent demander la bourse jusqu'à 35 ans

L'ASAA est une aide financière destinée aux étudiants rencontrant des difficultés financières durables, même s'ils ne sont pas boursiers sur critères sociaux. Elle peut permettre une exonération des droits d'inscription et de la CVEC. Elle est accessible aux étudiants de moins de 35 ans au 1er septembre de l'année universitaire, sauf en cas de reconnaissance de handicap par la CDAPH.

■ ASAAP (Aide Spécifique Allocation Ponctuelle)

L'aide spécifique est une aide financière destinée aux étudiants de moins de 35 ans rencontrant des difficultés financières ponctuelles durant leur formation initiale, qu'ils soient boursiers ou non, et elle peut être cumulée avec une bourse sur critères sociaux, une allocation annuelle, une aide à la mobilité internationale ou une aide au mérite.

BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

ACCOMPAGNEMENT & AIDES MÉDICALES

Infirmierie

Bât. C – Salles 001, 002
Tél. 01 49 40 65 14 / 71 05

En cas d'absence ou d'urgence, appeler le PC sécurité incendie (situé en bas des escalators, bâtiment A) au 01 49 40 71 00

Heures d'ouverture

Accueil sans rendez-vous

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Les horaires peuvent être modifiés par nécessité de service.

Prise de rendez-vous

- medecine.preventive.infirmierie@univ-paris8.fr
- Atelier de relaxation :
https://rdv-cmp.univ-paris8.fr/choix_motif/82d778ce-ddac-4339-b1fb-3a6f9f88fc96/

Missions

L'équipe infirmière a pour mission de vous accueillir et d'assurer votre prise en charge sur le temps de votre présence au sein de l'Université. Àuprès d'elle, vous trouverez un espace de soins, d'écoute et de conseils en santé : contraception, sommeil, alimentation et autres sujets.

Elle assure en particulier :

Sans rendez-vous

- des soins infirmiers (pansements, suivi de traitement, prise en charge de malaises, accidents) (sans rendez-vous) ;

Sur rendez-vous

- des consultations de prévention (sur rendez-vous) vous permettant d'avoir un bilan de santé individuel qui est l'occasion de faire le point sur votre état de santé et de répondre à vos questions ;
- des vaccinations sur prescriptions
- des ateliers de relaxation vous permettant de renforcer votre stabilité.



BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

Service de santé étudiante – SSE

Bât. C – Salle CE6

Tél. 01 49 40 65 12

Mél. medecine.preventive@univ-paris8.fr

Accueil des étudiants :

Lundi, mardi et mercredi : 9h-17h

Jeudi, vendredi : 9h-16h

Les horaires peuvent être modifiés par nécessité de service.

Le service de santé étudiante (SSE) est un service médico-psycho-social proposant des consultations gratuites pour tous les étudiants de l'université Paris 8. Notre équipe pluridisciplinaire et dynamique est à votre écoute pour vous proposer une aide, en respectant les principes d'anonymat et de confidentialité.

Consultations médicales, paramédicales et psychologiques

- Consultations
- Vaccinations
- Soins infirmiers
- Prévention individuelle et collective
- Plan d'accompagnement des étudiants en situation de handicap
- Certificats médicaux
- Prise en charge psychologique

Consultations médicales (uniquement sur rendez-vous)

- Consultations médicales avec un médecin

Pour prendre rendez-vous : bât. C – salle CE6, ou à medecine.preventive@univ-paris8.fr ou au 01 49 40 65 12

Consultations psychologiques

Pour les étudiants ayant besoin d'une première écoute dans un délai bref, le service propose des permanences d'écoute et d'orientation tous les matins sauf le jeudi.

Pour toutes souffrances personnelles, affectives et relationnelles :

– Stress, anxiété, angoisse, états de tristesse, problèmes liés à l'identité, à la sexualité, aux addictions, à l'alimentation, souffrances suite à une agression, au harcèlement...

Vous pouvez bénéficier de consultations d'aide psychologique (sur rendez-vous) :

- écoute et soutien psychologique ;
- consultation d'accueil : orientation et accompagnement pour des soins thérapeutiques vers des structures ou professionnels extérieurs ;
- consultations thérapeutiques ;
- conseil et prévention.

Pour prendre rendez-vous :

medecine.preventive.psychologues@univ-paris8.fr

ou sur [www.univ-paris8.fr](http://www.univ-paris8.fr/Vivre_le_campus/santé/consultations/aide_psychologique/consultation_individuelle) Vivre le campus \ santé \ consultations \ aide psychologique \ consultation individuelle

BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

Consultation en santé sexuelle et gynécologique par une sage-femme

Vous avez besoin d'une consultation en santé sexuelle, d'un suivi gynécologique, d'une mise en place de contraception, d'une orientation pour une interruption volontaire de grossesse, d'un dépistage des infections sexuellement transmissibles, de discuter autour de votre vie affective et sexuelle, ou de violences sexistes et sexuelles.

Pour prendre rendez-vous : bât. C – salle C004, ou à medecine.preventive@univ-paris8.fr ou au 01 49 40 65 12

Application de prise de rendez-vous : https://rdv-cmp.univ-paris8.fr/choix_motif/23092db1-20a1-4449-ac3e-7c3dcbc6f79e/

BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

LOGEMENT & RESTAURATION

Logement universitaire

Le CROUS de Créteil, opérateur naturel en matière de logement étudiant, gère une vingtaine de résidences universitaires dont dix en Seine-Saint-Denis.

Comment demander un logement ?

Quelle que soit votre situation, vous devez formuler votre demande de logement **entre mars et mai** qui précède la rentrée universitaire. La demande de logement se fait en même temps que la demande de bourse via le dossier social de l'étudiant (DSE). Pour demander un logement, vous devez remplir votre DSE même si vous ne demandez pas de bourse sur le site du CROUS de Créteil.

Une seule adresse internet :

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole>
(à partir du 1^{er} mars et avant le 31 mai de l'année en cours)

Le CROUS vous répondra à partir du mois de juillet.

Le CROUS affecte les étudiants dans la résidence la plus proche de leur lieu d'études, en fonction des places disponibles. Les étudiants retenus sur la liste d'attente peuvent être affectés en cours d'année en fonction des désistements.

L'obtention d'un logement n'est pas automatique et dépend du nombre de places disponibles. Nous vous conseillons donc, compte tenu des difficultés pour trouver à se loger en résidence universitaire, de vous rapprocher également d'autres structures.

Lokaviz

Lokaviz est la première plateforme de l'hébergement des étudiants mise en place par le ministère de l'enseignement supérieur.

Cette centrale du logement vous permet d'effectuer des recherches de chambre, studio, T1, T2, colocation dans la France entière, afin de poursuivre vos études. Lokaviz répertorie tous les logements vides des résidences universitaires des CROUS de France, mais également les offres de logement des particuliers. www.lokaviz.fr

Autres possibilités de se loger

Résidences étudiantes sociales et privées

Il existe des résidences étudiantes qui sont ouvertes à tous. Ces structures proposent plusieurs logements étudiants en Île-de-France
<https://www.univ-paris8.fr/Logement,347>

Colocation

Différents sites Internet proposent des annonces de colocation :

- www.appartager.com
- <http://www.recherche-colocation.com/>

Les aides au logement

Les aides de la Caisse d'allocations familiales

La Caisse d'allocations familiales propose deux types d'aide au logement dont vous pouvez bénéficier :

- L'Allocation Logement à caractère Social (ALS)
- L'Aide Personnalisée au Logement (APL)

Renseignements sur www.caf.fr

Les aides Action Logement

- L'**avance LOCA-PASS** permet à l'étudiant de verser immédiatement le dépôt de garantie demandé par le bailleur et de le rembourser progressivement, sans payer d'intérêts.
- La **garantie LOCA-PASS** prend en charge gratuitement la caution des loyers et charges locatives due au bailleur à l'entrée dans les lieux.
- **VISALE** est une caution accordée au locataire qui prend en charge le paiement du loyer et des charges locatives de la résidence principale, en cas de défaillance de paiement.
- L'**AIDE MOBILI-JEUNE** est une subvention qui permet de réduire la quittance de loyer.

Renseignements sur www.actionlogement.fr

Restauration universitaire

Le CROUS de Créteil

L'équipe du CROUS vous souhaite la bienvenue et vous propose, pour vous restaurer sur le campus de Paris 8, différents pôles de restauration :

Le restaurant universitaire et sa cafétéria dans le bâtiment CROUS

Le restaurant universitaire propose chaque jour un repas équilibré avec un choix de formules variées :

- Formule plat du jour (3 plats chauds au choix : pâtes, plat végétarien différent tous les jours, etc.)
- Formule pizza (2 pizzas au choix)
- Formule grillade

Ouvert du lundi au vendredi de 11 h à 14 h

La cafétéria au rez-de-chaussée vous propose un choix de formules rapides, sandwiches, pâtisseries diverses (américaines, « fait maison »), glaces, salades « fait maison », boissons chaudes ou froides, formules sandwiches.

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h

Deux cafétérias dans le bâtiment A

Pour grignoter à toute heure et en toute liberté, des sandwiches froids ou chauds, des salades « fait maison », des tartes ou des gourmandises... sont en vente.

■ La Grande Cafét'

Snacking chaud, pizzas, sandwicherie, croque-monsieur, glaces...
Hall du bât. A

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

■ Le Gai Savoir

Paninis, pizzas, salades, tartes et muffins
Bât. A 1^{er} étage

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 17h

■ Brasserie

Bâtiment CROUS Rdc

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h à 18 h

Des distributeurs automatiques

Répartis dans l'Université, les distributeurs automatiques vous permettront de faire une pause café.

Paielement au RU par carte bleue à partir d'un euro, ou grâce à votre carte d'étudiant (IZLY).

La carte d'étudiant multiservices (IZLY) vous permet d'accéder aux services du CROUS et fonctionne comme un porte-monnaie électronique.

Vous pouvez la recharger directement en ligne par virement (minimum de 5 €) via votre compte IZLY. Vous pouvez également recharger votre compte IZLY à la borne située dans le hall du bâtiment CROUS (minimum de 10 € par carte bancaire).

En téléchargeant l'**application IZLY**, il est également possible de payer grâce à son **smartphone** en générant un **QR code**.

En dehors du CROUS

Un point de restauration rapide

■ Chez Karim

Parvis du bât. B

Ouverture du lundi au jeudi de 8h à 19h30

Le vendredi de 8h à 19h

Le samedi de 9h à 15h30

■ University Food Court

Entrée de l'université (à droite)

Ouverture du lundi au samedi de 10h à 23h



Le SCUIO-IP de Paris 8 propose

Des offres de stage, d'emploi et d'alternance

Sur rendez-vous



Sur Portail Pro Paris 8

Des simulations
d'entretiens de
recrutement

& Relecture
de vos candidatures

Des informations fiables sur les métiers & formations qui vous intéressent

Accueil sans rendez-vous

Accès à 1 300
ouvrages
12 dossiers
documentaires
200 documents
électroniques

Un accompagnement individuel

pour votre poursuite
d'études
et votre projet
perso ou pro

Horaires d'accueil

lundi et vendredi:
9h30-12h30
mardi, mercredi
et jeudi:
9h30-12h30
et 14h00-17h00

Bâtiment A, salle 347
scuio@univ-paris8.fr
01 49 40 67 17

Être
étudiant
à Saint-Denis

Être étudiant à Saint-Denis

Saint-Denis et son territoire	149
Saint-Denis: ville des rois morts et du peuple vivant !	151

ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

Saint-Denis et son territoire

Plaine commune

Plaine Commune est née de la volonté de neuf villes de rassembler leurs talents et leurs compétences : Saint-Denis, Aubervilliers, La Courneuve, Épinay-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Stains, Villetaneuse et Saint-Ouen-sur-Seine. Comptant près de 440 000 habitants, l'établissement public territorial Plaine Commune forme un territoire porteur de grands projets.

Office de tourisme Plaine Commune-Grand Paris

Vous y trouverez les informations touristiques et culturelles sur la ville de Saint-Denis et le territoire de Plaine Commune, labellisé *Villes d'Art et d'Histoire*. Nombreuses possibilités de visites libres et guidées. Boutique et billetterie pour les spectacles sur place. Wifi gratuit.

Horaires :

Ouvert du lundi au dimanche de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 18 h

Ouverture les jours fériés de 10 h à 14 h

1, rue de la République

Tél. 01 55 87 08 70

Son point d'information :

■ À Saint-Ouen-sur-Seine, au cœur des Puces :
124, rue des Rosiers – 93400 Saint-Ouen-sur-Seine

www.tourisme-plainecommune-paris.com
infos@plainecommunetourisme.com

La Street Art Avenue (Saint-Denis / Aubervilliers)

Depuis son lancement à l'occasion de l'Euro 2016, la Street Art Avenue met en couleurs les berges du canal Saint-Denis. Ce sont vingt-cinq œuvres que vous pouvez admirer en vous promenant le long du canal, à pied ou à vélo, entre La Villette et le Stade de France. Chaque année, de nouvelles œuvres viennent enrichir ce lieu.

Renseignements sur le parcours :
www.tourisme-plainecommune-paris.com

La Cité du cinéma

Ancienne « cathédrale » électrique qui alimentait le réseau de traction du métro parisien, la Cité du Cinéma a été restaurée, tout en conservant son style industriel, et réunit aujourd'hui tous les intervenants d'un film, de l'écriture du scénario à la post-production et la distribution, en passant par la création de décors et le tournage, et compte une école de cinéma. Elle se visite et accueille des expositions temporaires grand public (Star Wars, Harry Potter...).

20, rue Ampère – 93200 Saint-Denis
Métro : ligne 13, station Carrefour Pleyel

Informations et réservations pour les visites
et les expositions :
www.tourisme-plainecommune-paris.com
www.tourisme93.com

Le marché aux Puces de Saint-Ouen-sur-Seine

Premier marché d'antiquités au monde, il réunit mobilier, objets d'art et de décoration, mais aussi livres, disques, vêtements vintage, bijoux et bien d'autres choses. Vous pourrez aussi goûter aux plaisirs d'un concert de jazz manouche dans l'un des nombreux bars du quartier.

Point d'information tourisme
124, rue des Rosiers (au cœur du marché)

Ouverture du marché
Vendredi de 8 h à 12 h ; samedi-dimanche de 10 h à 18 h ;
lundi de 11 h à 17 h

Métro : ligne 13, station Garibaldi
www.tourisme-plainecommune-paris.com
marcheauxpuces-saintouen.com

ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

Autres découvertes

Les festivals

Ceux-ci se déroulent sur plusieurs ville de Plaine Commune et de la Seine-Saint-Denis. On peut citer : Métis, Villes des musiques du monde, Banlieues bleues, Africolor. À Saint-Ouen-sur-Seine, on trouvera par exemple, aux Puces, le jazz musette et, à La Courneuve, le festival des jonglages...

Toutes les infos sur
www.tourisme-plainecommune-paris.com

Les lieux culturels

- **Aubervilliers** : théâtre La Commune, théâtre Zingaro (spectacles équestres), l'Embarcadère (concerts) ;
- **Épinay-sur-Seine** : Maison du théâtre et de la danse, Pôle Orgemont (concerts), Espace Lumière (concerts, théâtre) ;
- **La Courneuve** : Centre culturel Jean Houdremont et Maison des jonglages ;
- **L'Île-Saint-Denis** : théâtre Nout ;
- **Pierrefitte-sur-Seine** : espace culturel Maurice Utrillo ;
- **Saint-Ouen-sur-Seine** : Espace 1789 (scène conventionnée pour la danse, cinéma d'art et d'essai, concerts...), Main d'Œuvres (concerts, résidence d'artistes...) ;
- **Stains** : Studio théâtre, Espace Paul Éluard (concerts...), Mémoires de cités-jardins (exposition permanente sur les cités-jardins, visites guidées...) ;
- **Villetaneuse** : centre d'initiation culturelle et artistique.

Toutes les infos sur
www.tourisme-plainecommune-paris.com

Les médiathèques

Les 21 médiathèques de Plaine Commune et son bibliobus sont gratuits et ouverts à tous : habitants, salariés, mais aussi étudiants. Vous pouvez emprunter jusqu'à 30 documents pour 4 semaines et réserver en ligne sur



© Raphael de Bengy

le site des médiathèques pour le/les faire venir dans la médiathèque de votre choix.

Retrouvez les coordonnées, les horaires, les animations et le catalogue des documents sur mediatheques-plainecommune.fr.

La carte des médiathèques est **gratuite** et valable dans les 21 médiathèques du réseau et le bibliobus. Il vous suffit de présenter une pièce d'identité et un courrier récent précisant votre adresse. Vous pouvez également vous préinscrire en ligne.

Le Campus Condorcet Paris-Aubervilliers

Depuis 2019, à la Plaine, un nouvel établissement public, qui ambitionne de devenir le premier pôle universitaire en sciences humaines et sociales, ouvre peu à peu ses portes. Il est constituée de deux sites comportant l'ensemble des installations nécessaires à la réussite des étudiants comme au succès des chercheurs, le premier à Aubervilliers, place du Front Populaire (métro de la ligne 12), le second à Paris, Porte de la Chapelle (ouverture prévue en 2025). Ces pôles accueilleront à terme 15 000 étudiants et enseignants-chercheurs. Le projet Condorcet associe 11 universités et organismes de recherche : le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), l'École Nationale des Chartes (ENC), l'École Pratique des Hautes Études (EPHE), la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH), l'Institut National d'Études Démographiques (INED) et les universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne nouvelle, Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, Paris Nanterre et Sorbonne Paris Nord.

ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

Saint-Denis : ville des rois morts et du peuple vivant !

Une ville dynamique

Avec plus de 152 000 habitants, la commune nouvelle de Saint-Denis occupe le 2^e rang de la région par sa population. Dynamique, la ville connaît un fort taux de croissance et accueille plus de 1 000 nouveaux habitants chaque année. De nombreuses entreprises s'y implantent, faisant de ce territoire une ville en renouveau.

Saint-Denis est engagée dans un vaste programme de rénovation urbaine. De nombreux commerces participent à l'animation du centre-ville auquel l'accès a été rendu aux piétons. Il se tient à Saint-Denis le plus grand marché d'Île-de-France (mardi, vendredi et dimanche).

Le centre nautique La Baleine

Il dispose d'un bassin de 25 mètres, d'une fosse de plongée (réservée aux plongeurs encadrés), d'un bassin ludique, d'un toboggan, d'un jacuzzi, ainsi que d'un solarium.

Horaires :

Lundi, jeudi, vendredi de 11h30 à 14h et de 16h à 18h
Mardi de 11h30 à 14h et de 17h à 20h30
Mercredi de 7h à 10h et de 12h à 18h
Samedi de 14h à 20h
Dimanche de 10h à 16h

13, avenue Jean Moulin
Tél. 01 48 21 01 48
centrenautique-saintdenis.fr



La Maison de la jeunesse

12, place de la Résistance et de la Déportation
Tél. 01 83 72 20 90

Elle accueille dans ses murs :

- Différentes activités proposées par des associations du territoire.

■ La ligne 13 : salle de spectacles

Cette structure dispose d'une salle de spectacles de 300 places. Une programmation est proposée par des artistes. La salle peut être utilisée par les artistes débutants qui souhaitent s'y produire.

Maison de la Jeunesse

12, place de la Résistance et de la Déportation
Tél. 01 83 72 20 95

contactligne13@ville-saint-denis.fr

■ QGdeclic accompagnement global du jeune adulte

Le QGdeclic jeune accueille gratuitement et de façon inconditionnelle les jeunes de 17 à 30 ans en quête d'informations, de conseils, d'accompagnement individualisé ou collectif, d'orientation vers des professionnels spécialisés ou simplement d'un lieu pour se retrouver entre pairs, travailler, échanger et monter leur projet. Une équipe de professionnels vous attend du lundi au vendredi 9h à 18h30.

directiondujeuneadulte@ville-saint-denis.fr
01 49 33 66 55 | 01 83 72 20 90

■ L'Espace Pierrefitte JEUNE (EPJ)

Information jeunesse et accompagnement des jeunes 17/25 ans et public étudiant.

36 rue Gueroux

93380 Pierrefitte sur Seine

Horaires : 10h à 20h du lundi au vendredi

01 72 09 35 95

EPJ@saintdenis.fr

ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

La Maison de la vie associative

Elle apporte une aide logistique et des informations aux associations de la ville ou de l'université Paris 8. Elle est en relation avec les associations de Saint-Denis, les aide dans leur construction et les accompagne dans leur projet.

19, rue de la Boulangerie

Tél. 01 83 72 20 40

maison.vie.associative@ville-saint-denis.fr

Bourse Engagement étudiant solidaire

La ville de Saint-Denis propose un soutien financier de 1 500 euros aux étudiants résidant à Saint-Denis, qui s'investissent dans le milieu associatif local. Cette aide est versée en deux fois au cours de l'année scolaire.

Dépôt des dossiers entre juin et septembre.

Direction du jeune adulte, de l'enseignement secondaire et universitaire

directiondujeuneadulte@ville-saint-denis.fr

Tél. 01 49 33 66 55 | 01 83 72 20 90

Initiative Jeune « IJ »

« IJ » est un dispositif de financement et d'accompagnement de projet destiné aux dionysiens de 18 ans à 30 ans.

Il a pour objectif de favoriser la prise d'initiative et l'engagement des jeunes dans des projets d'intérêt général dans les domaines suivants :

- Humanitaire
- Culture
- Sport
- Santé
- Lien social

Les dionysiens pourront proposer leurs projets de façon individuelle ou collective et intégrer l'incubateur de projet.

L'incubateur propose un accompagnement à la réalisation de projet, à la recherche de financement,

ainsi que de conseils personnalisés et une aide logistique. L'aide financière peut atteindre 5 000 euros.

directiondujeuneadulte@ville-saint-denis.fr

Tél. 01 49 33 66 55 | 01 83 72 20 90

Pass Étudiant

La municipalité de Saint-Denis s'est engagée à façonner une communauté éducative et émancipatrice.

Sa vision vise à accompagner les étudiants et étudiantes tout au long de leur parcours scolaire en améliorant leur qualité de vie au sein de la ville dynamique. Le « Pass Étudiant » est une initiative qui vise soutenir le pouvoir d'achat des étudiants et étudiantes.

Le « Pass Étudiant » offre une gamme de réductions spéciales, généreusement accordées par les commerçants et commerçantes de la ville partenaires, sur présentation d'un justificatif tel qu'une carte étudiante. En adhérant à cette démarche, les commerces s'engagent non seulement à soutenir notre jeunesse étudiante, mais également à renforcer leur propre visibilité au sein de notre communauté.

Renseignement :

directiondujeuneadulte@ville-saint-denis.fr

Tél. 01 49 33 66 55 | 01 83 72 20 90

Service Jeune Adulte

Une équipe de chargés de mission accueille et accompagne individuellement et/ou collectivement les jeunes de 18 à 25 ans dans la mise en œuvre de leurs projets.

L'équipe du jeune adulte vous propose de nombreux dispositifs :

- Déclic – Atout Jeune : besoin d'un coup de pouce, d'une aide ponctuelle pour la vie quotidienne, tes études, ou ta formation ?
- Déclic – Bourse engagement étudiant solidaire : – Tu veux t'engager au sein d'une association et vivre une expérience solidaire ?
- Déclic – Initiative jeunes : tu as un projet, une idée ? – Viens et intègre notre incubateur pour mener à bien ton projet.

ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

■ Déclic – BAFA : passe ton BAFA et intègre les équipes d'animateurs de la ville.

■ Déclic – Job d'été : la semaine des jobs d'été est le rendez-vous pour t'accompagner dans tes recherches !

directiondujeuneadulte@ville-saint-denis.fr

Tél. 01 49 33 66 55 | 01 83 72 20 90

Les quartiers de l'alternance

Les quartiers de l'alternance ont pour but de permettre aux jeunes de rencontrer les entreprises afin qu'ils concrétisent leur projet d'apprentissage ou de professionnalisation.

www.maisonemploi-plainecommune.fr

berlin.oba@saintdenis.fr

Les lieux culturels et artistiques

Le festival de Saint-Denis

Le festival de Saint-Denis, qui se tient chaque année en juin, est le plus connu. C'est l'occasion d'écouter des artistes de renom dans des lieux magiques comme la basilique de Saint-Denis ou la maison d'éducation de la Légion d'honneur. Et même si la musique classique est à l'honneur, le festival s'ouvre aussi aux musiques du monde, en lien avec le festival *Métis*.

Le théâtre Gérard Philipe

Centre dramatique national de Saint-Denis, le théâtre Gérard Philipe propose une programmation riche et variée, accessible à tous.

Réservations :

du lundi au vendredi de 14 h à 19 h

59, boulevard Jules Guesde

Tél. 01 48 13 70 00

www.theatregerardphilipe.com

info@theatregerardphilipe.com

Cirque Académie Fratellini

Centre de formation artistique de niveau international et lieu de création, l'académie Fratellini présente régulièrement des spectacles créés par les compagnies en résidence et les apprentis.

1-9, rue des Cheminots

93210 La Plaine Saint-Denis

Tél. 01 49 46 00 00

www.academie-fratellini.com

Le 6B

Le 6B est un lieu de création artistique et de diffusion qui propose des spectacles en tous genres (musique, théâtre, stand up...), des projections, des débats. Il est ouvert aux habitants du quartier pour des réunions associatives, des ateliers, ou comme point Amap (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne). Il réunit aujourd'hui plus d'une centaine de résidents sur 7 000 m² : artistes, architectes, musiciens, cinéastes, graphistes, artisans, travailleurs sociaux... Chacun d'eux exerce son métier, son art au sein d'une centaine d'ateliers et bureaux et participe à la vie des espaces communs de création, de convivialité et de diffusion (espace d'exposition, salle de projection, salle de danse, restaurant associatif...). Le 6B organise régulièrement des expositions, concerts, festivals...

6-10, quai de Seine

Tél. 01 42 43 23 34

www.le6b.fr

Le cinéma L'Écran

Salle d'art et essai avec avant-premières, rencontres avec des réalisateurs et des personnalités du cinéma. Le cinéma L'Écran organise plusieurs festivals notamment les Rencontres cinématographiques dionysiennes.

14, passage de l'Aqueduc

Tél. 01 49 33 66 88

www.lecranstdenis.org

ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

Les temps forts annuels de Saint-Denis

Saint-Denis est une scène ouverte. Tout au long de l'année, fêtes, festivals et initiatives annuelles invitent à profiter de la ville « autrement » et à découvrir toute sa vitalité créative :

- Fête de Saint-Denis (septembre) ;
- Bel hiver (décembre) ;
- Journées cinématographiques dionysiennes (février) ;
- Panorama des cinémas du Maghreb et du Moyen-Orient (mars/avril) ;
- Fête des tulipes (avril) ;
- Festival Hip-Hop et des cultures urbaines (avril) ;
- Festival de Saint-Denis + festival Métiis (juin) ;
- Bel été (juillet/août).

Le cinéma Gaumont

Découvrez tous les films à l'affiche dans les 9 salles du cinéma.

Cinéma Gaumont
Parvis du Stade de France,
8, rue du Mondial 1998
Tél. 08 92 69 66 96

Le Conservatoire

Le Conservatoire propose un enseignement de musique et de danse pour enfants et adultes. Il est ouvert le soir en semaine, ainsi que la journée du mercredi et du samedi.

15, rue Catulienne
Tél. 01 83 72 20 45
conservatoire@ville-saint-denis.fr

L'école d'arts plastiques Gustave Courbet

Elle propose des ateliers de dessin et d'arts plastiques aux adultes. Tarif réduit de 50 % pour les étudiants.

51, rue Auguste Poullain
Tél. 01 83 72 21 30
ecole.arts.plastiques@ville-saint-denis.fr

Les lieux d'histoire et de patrimoine

Le Musée d'art et d'histoire Paul Éluard

Entre la basilique et le Stade de France, le musée d'art et d'histoire Paul Éluard vous accueille pour une visite insolite dans le cadre plein de charme d'un carmel du XVII^e siècle. Le musée abrite des collections uniques, consacrées notamment à la ville de Saint-Denis, à l'archéologie médiévale, à la Commune de Paris de 1871 et à Paul Éluard.

Horaires :

Lundi, mercredi, vendredi de 10 h à 17 h 30
Jeudi de 10 h à 20 h
Samedi et dimanche de 14 h à 18 h 30

Gratuit pour les étudiants de l'université Paris 8

22 bis, rue Gabriel Péri
Tél. 01 83 72 24 57
www.musee-saint-denis.fr
musee@ville-saint-denis.fr

ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

L'Unité d'archéologie

L'unité d'archéologie effectue chaque année une dizaine d'opérations préventives. Sur les 1 200 hectares du territoire communal, près de 50 sites ont été recensés. Grâce aux fouilles réalisées, l'unité a constitué un fonds composé de près de 40 000 objets qui a donné lieu à l'édition de nombreux ouvrages. À côté se trouve la Fabrique de la ville où l'on peut découvrir les grandes transformations de celle-ci à travers un chantier de fouilles archéologiques.

8, rue Franciade
Tél. 01 83 72 23 20 – 01 49 33 80 20
archeologie@ville-saint-denis.fr

La Basilique de Saint-Denis

Premier chef-d'œuvre monumental de l'art gothique, la Basilique de Saint-Denis est la nécropole des rois de France. Elle a été conçue par l'abbé Suger au XII^e siècle. Elle est à la fois un témoignage précieux de l'Histoire, de l'architecture et un symbole de l'histoire de France.

Entrée gratuite pour les moins de 25 ans

1, place de la Légion d'honneur
Tél. 01 48 09 83 54
www.saint-denis-basilique.fr



La maison d'éducation de la Légion d'honneur

Ancienne abbaye royale, ouverte en 1811, à proximité de la basilique, la maison d'éducation de la Légion d'honneur est un lycée public qui accueille des jeunes filles, dont les membres de la famille ont reçu la Légion d'honneur.

Elle est également un musée.

Visites guidées de ce monument et de son musée organisées par l'Office du tourisme, sur inscription.

5, rue de la Légion d'honneur
Tél. 01 48 13 13 33



ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

Les Archives nationales

Le site de Pierrefitte-sur-Seine conserve les archives postérieures à la Révolution française et des archives d'origine privée.

Ce bâtiment contemporain a été inauguré en 2013. L'édifice principal, recouvert d'une peau d'aluminium et de verre opaque, accueille les magasins et ateliers destinés à assurer, à l'aide des dernières technologies, la restauration, la conservation et l'archivage des documents. Le site est ouvert au public sur présentation d'une carte d'identité et accueille des expositions temporaires.

Visite guidée gratuite le lundi à 14 h

Horaires :

du lundi au samedi, de 9 h à 16 h 45

59, rue Guynemer
93380 Pierrefitte-sur-Seine
Tél. 01 75 47 20 02

www.archivesnationales.culture.gouv.fr/pierrefitte

Les Archives municipales

Les archives municipales conservent l'histoire de Saint-Denis. Elles communiquent au public des documents du Moyen Âge jusqu'à nos jours : dossiers, registres, cartes, plans, photographies, maquettes, affiches, films, imprimés, archives sonores et électroniques.

Une pièce d'identité est obligatoire pour l'inscription.

Horaires :

Lundi, mardi, vendredi de 13 h à 17 h
Mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

Centre administratif de Saint-Denis
2, place du Caquet
Tél. 01 49 33 63 70
www.archives.ville-saint-denis.fr

Le Stade de France

Réalisé pour la Coupe du Monde de football de 1998, le Stade compte plus de 80 000 places assises et couvertes. De nombreux événements sportifs et culturels y sont régulièrement organisés. Le Stade propose des visites pour les individuels et les groupes.

www.stadefrance.com



Les services publics

La mairie de Saint-Denis

Les services administratifs sont ouverts :

les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 17 h,
le jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h (uniquement les services état-civil, vie scolaire, enfance).

2, place du Caquet
Tél. 01 49 33 66 66
www.ville-saint-denis.fr
Facebook : Ville de Saint-Denis

ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

■ La mairie annexe de La Plaine

Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h
Jeudi : 8 h 30 à 12 h

1bis rue Saint-Just

■ La mairie annexe de La Courtille

Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h
Jeudi : 8 h 30 à 12 h 30

5, cité de La Courtille

Le budget participatif citoyen

Le budget participatif est un **dispositif de démocratie participative** qui vous permet de **gérer une partie du budget municipal** en proposant des idées pour **embellir notre quotidien**, et en votant ensuite pour celles que vous estimez prioritaires. La Ville consacre 1 million d'euros du budget municipal aux projets que vous aurez imaginés et choisis, et vous accompagne à chaque étape du dispositif : de la consolidation de votre idée à sa réalisation.

plateforme dédiée au budget participatif :
Jeparticipe.saint-denis.fr

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

9, boulevard de la Commune de Paris
Tél. 32 30 (prix d'un appel local)

La Maison de Justice et du Droit de Saint-Denis

Elle propose un service d'orientation et d'aide juridique.

16, rue des Boucheries – Tél. 01 55 84 05 30

La sous-préfecture

28-30, boulevard de la Commune de Paris
Tél. 01 49 33 94 44

Le tribunal d'instance

1, passage des Deux Pichets
Tél. 01 48 13 37 80

Le commissariat central de Saint-Denis

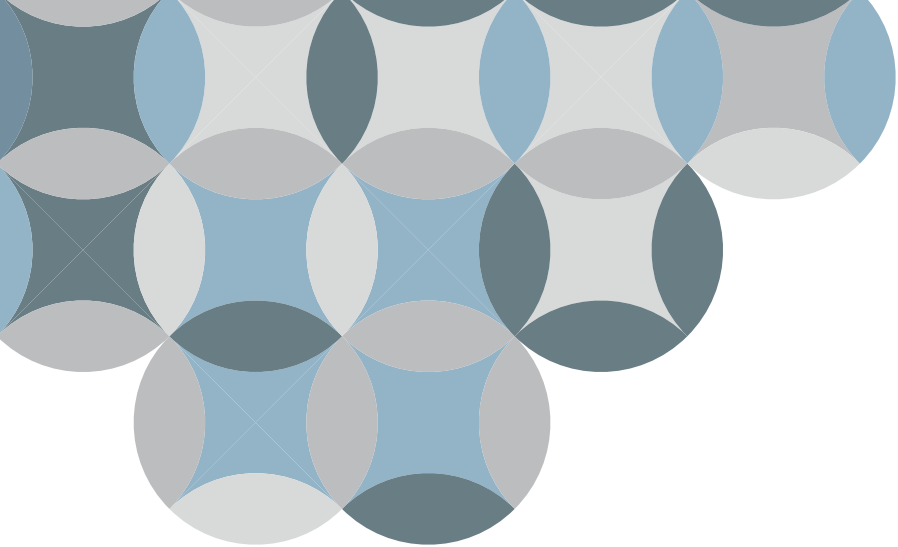
10, avenue Jean Moulin
Tél. 01 71 92 63 00

NOTES

[illegible]

NOTES

[illegible]



Crédits

**Service commun universitaire
d'information, d'orientation et d'insertion
professionnelle - SCUIO-IP**

2, rue de la Liberté
93526, Saint-Denis cedex
Tél : 01 49 40 67 17
Mail : scuio@univ-paris8.fr

Directeur de publication

Arnaud Laimé, président de l'Université

Le guide de l'étudiant 2026 - 2027
de l'université Paris 8 a été réalisé
par le SCUIO-IP avec la collaboration
du service communication.

Toutes suggestions,
critiques ou informations
complémentaires peuvent être
adressées au SCUIO-IP.

Dépôt légal : 3^e trimestre 2026

Photos

Christelle d'Erfurth
ACA, direction vie de campus, SUAPS,
SCD, service communication

Mise en page et impression

Corlet Imprimeur,
Condé-sur-Noireau (France)
Dépôt légal n° 98917 – juillet 2026
N° d'impression : 2606.0087



UNIVERSITÉ
PARIS8
DES CRÉATIONS



Université Paris 8, 2 rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis cedex France